

Archivio della Congregazione per la Dottrina della Fede (Archives de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi), 1642-1846 ; 1878-1922

La Congrégation de l'Inquisition, fondée par Paul III en 1542, prit en 1908 le nom de Saint-Office, d'ailleurs déjà couramment utilisé. En 1917, la Congrégation du Saint-Office prit aussi les fonctions de la Congrégation de l'Index, qui fut alors abolie. Finalement, Paul VI lui donna le nom actuel de Congrégation pour la Doctrine de la Foi (1965).

Les archives historiques de celle-ci contiennent donc la documentation des deux congrégations précédentes, ainsi que les papiers de l'Inquisition de Sienna, dont il ne sera pas question ici. Dans les fonds de la Congrégation de l'Index, nous avons trouvé très peu de documents concernant le Canada. Par contre, plusieurs séries de la Congrégation du Saint-Office comprennent des documents sur le Canada.

Archivio della Congregazione del Sant'Uffizio (Archives de la Congrégation du Saint-Office)

Première partie : 1642-1846

Stanza Storica

D 4-a, "Facultates extraordinariae (1622-1642)" Circa Missionem ad Provinciam Marilandiae in America Septentrionali, f. 727r-748v

s.d., Thomasius, Giovanni Antonio (notaire de l'Inquisition): requête du prov. sj de l'Angleterre pour les missionnaires au Maryland ; résumé historique de la mission; description de la colonie; question des facultés pour les missionnaires ; opinion de Holden, professeur à la Sorbonne; PF a envoyé les facultés en 1642 par l'entremise de Rossetti, f. 728r-730v

s.d., Viginti quaestiones, seu casus In materia iurisdictionis ecclesiasticae propositis a D. Leugar secretario Ill.mi Baronis de Baltamor Marilandiae Proprietarii ubi dicti Baronis nomine quasi Gubernator est, f. 732r-738v

s.d., Puncta ab Ill.mo D: Barone Baltamor concepta, quae subscribi exegit a R.P. Provinciali Societatis Iesu in Anglia (Baltimore demande que le prov. sj signe au nom des missionnaires au Maryland, f. 738r-739v

s.d., prov. sj Angleterre à Barberini, Antonio (card., protecteur d'Angleterre): accord entre les jésuites et lord Baltimore : les hérétiques au Maryland; facultés des missionnaires; ceux-ci voudraient savoir s'ils doivent rester en Amérique ou rentrer en Angleterre ; transmettre les lettres à mons. Rossetti (il s'agit d'une copie), f. 740r-741r

30.1.1642, SO: n'envoyer pas de nouveaux missionnaires avant de résoudre la question des facultés, f. 741v

24.2.1642, Rossetti (nonce extraordinaire à Colonie) à [card. Barberini?]: facultés et difficultés des missionnaires au Maryland, f. 742

14.4.1642, SO: expliquer à Rossetti ce dont on a besoin et lui demander d'enquérir avec prudence, f. 743v

10.8.1642, Rossetti à SO: le père Filippo (sj, confesseur de la reine d'Angleterre) affirme qu'en Angleterre on demande les facultés extraordinaires, sinon on fera avec les facultés ordinaires "pro dominiis Regis Magnae Britanniae"; Rossetti lui a dit de faire ce qu'il considère le mieux, mais de se rappeler que les ordres doivent venir de Rome ; suggère de demander à mons. ass. (du SO) les facultés pour les missionnaires, f. 744-745

9.1642, SO: le père Filippo ne doit pas utiliser les facultés ordinaires, si dans l'"Ile du Maryland" il n'y a pas de liberté ecclésiastique, f. 747v

De Baptismate

vol. II (1700-1714)

fasc. IV, 1703 Quebech [sic !], f. 25r-124r

[la reliure du dossier ne respecte pas la numérotation des pages]

1703, SO: 26 doutes pour l'év. de Québec; le 25.10.1702 4 qualificateurs ont été députés: Giovanni Damasceno (ofm.conv, cons. SO); Giovanni Battista (abbé de Miro, bénédictin); Bonaventura de S. Elia (tor); Giuseppe Maria Tabaglio (op, théologien au Collège Casanatense); ils se sont réunis 5 fois auprès du père Damasceno, f. 25

25.10.1702, SO: transcription des doutes de l'év. de Québec au sujet du baptême des "Sauvages" [au verso, 28.10.1702, SO: désignation des consultants auxquels on écrit le 31.10.1702], f. 26r-29v

10.1.1703, SO: réponses aux 26 doutes de l'év. de Québec, f. 31

[10.1.1703?], Giovanni Damasceno, Giovanni Battista de Miro, Bonaventura de S. Elia, Giuseppe Maria Tabaglio: Difficultates ad Barbaros pertinentes ab episcopo Quebecensi propositae, earumque Resolutiones per subscriptos Theologos a Sac. Congregatione Sancti Officii ad id deputatos ...

[NB: les doutes concernent aussi les mariages, le jeûne, la célébration de messe], f. 32-47v

[1703], SO: analyse des "résolutions" avec annotation de la décision du pape ou d'autres observations: 3.5.1703, "résolutions" I-V; 10.5.1703, V-X; 24.5.1703, XI-XV; 31.5.1703, XVI-XX; 14.6.1703, XXI-XXVI, f. 49r-84v

1703, SO: convocation pour les membres du SO, avec une lettre de Giovanni Damasceno au pape au sujet du doute XI, dont on demande une nouvelle discussion, f. 85r-92v

3.5.1703, SO : réunion au Palais Apostolique avec le pape au sujet des doutes de l'év. de Québec transmis par PF, f. 93-95r

23.8.1703, SO: « posizione » et décision (en particulier, doute XI, « Si missionarius dubitat de intentione Barbari moribundi idem ab ipso baptizatur sub conditione, dummodo sit capax baptismi »), f. 97r-99r

24.8.1703, ass. SO à Fabroni (secr. PF) : transmet décision ; demande de l'envoyer à Québec, f. 101

[1703], SO : copie des « Difficultates » (avec variations vis-à-vis de la copie aux f. 49-84v, f. 102-123

s.d., SO : annotation de l'archiviste sur les décisions du 23.8.1703 (5 pages), n.f [dans l'index de la série, on a écrit que le dossier fut résumé pour PF en 1896]

Vol. IV, Canada 1757

XXIII, Circa la Formula di Battesimo, che si usa da quei selvaggi. Queritur: An ratum haberi debeat sacramentum baptismi quod silvestres homines Kanadenses necessitate cogente conferunt, adhibita certa quadam formula verborum quae ab agresti lingua illa ad Italicam quomodo fieri potuit translata hunc sensum exprimet: Io ti lavo in nome di quello che ha un figlio; di quello che ha un padre e di quello che per comunicazione è buono spirito, f. 645-764

10.7.1757, SO : nie la validité de la formule ; le pape suggère de ne pas envoyer le rescrit au missionnaire pétitionnaire, mais de consulter l'év. qui s'informe auprès du même Audran, f. 646r

[avant 10.7.1757], ass. SO: préparation du dossier; réunion des consultants du 16.6.1757; 647rv, 674rv ; ce document renferme les documents suivants;

doc. 1...22.3.1755, Nerini, Felice Maria (cons. SO, Cenobio di Santi Bonifacio e Alessio): son opinion avec annotation supplémentaire à la suite d'une lettre reçu d'Audran, 648r-645r

doc. 2... 16.7.1655, SO: communiquer au secr. PF la réponse pour l'év. de Québec qui nie la validité de la formule, f. 655v

doc. 3...s.d., missionnaires du Canada au SO : pétition (en cas de periculo mortis, les nouveaux chrétiens canadiens baptisent les mourants par une formule douteuse, faute d'expressions linguistiques exactes dans leur langue; demandent si le baptême est valide ou bien à répéter sub conditione, f. 656r-657v

doc. 4...s.d., traduction italienne de la lettre qui suit, f. 658rv

doc. 5...14.9.1754, Audran (sj, Québec) à Le Gallic (sj, assistant de France à Rome): doute; souligne que celui-ci peut intéresser aussi les Abénaquis, f. 659rv, 660v

doc. 6...30.4.1755, PF à Dosquet: demande renseignements, f. 662rv

doc. 7...4.6.1755, PF à SO: transmet la réponse de Dosquet, f. 663r

doc. 8...s.d., traduction de la lettre suivante, f. 666r, 669r

doc. 9...18.5.1755, Hemé, P. (anc. év. Québec, Paris) à PF: n'est pas à même de renseigner de façon satisfaisante sur la matière, f. 667r-668v

doc. 10...1.8.1757 - L'Isle Dieu (abbé, VG l'év. de Québec ; Paris, Séminaire des Missions Etrangères) à PF: s'est renseigné au Canada auprès des missionnaires chez les micmacs; décrit le diocèse, difficultés posées par la distance et par la guerre en cours; missionnaire séculiers (les meilleurs et les plus aptes aux missions sauvages), jésuites (excellents); « zoccolanti » à l'Île-Royale (ne se soumettent au vic. de l'Île Royale délégué par l'év.), capucins de la Louisiane qui se disent missionnaires apostoliques indépendants de l'autorité de l'év.; demande de protester auprès du prov. français (la lettre est une traduction italienne), f. 670r-673v

14.9.1757, PF à SO: transmet l'opinion de la Sorbonne sur la formule, f. 675r-716 ; suivi de :

doc. 1...1.8.1757, L'Isle Dieu à « Monseigneur » : le baptême des Micmacs ; lettre de l'év. de Québec ; diocèse de Québec (il s'agit de l'original de la traduction aux f. 670-673), f. 676rv et 681rv

doc. 2...30.4.1756, Opinion de la Sorbonne signée par De Culture Jolly Mahieu le 30.4.1756 transcrite e scellée le 3.3.1757: il n'est pas nécessaire de rebaptizer, f. 677r-680v

doc. 3...21.9.1757, Assemani (cons. SO): contre l'opinion de la Sorbonne; les informations sont peu claires, on ne peut pas trancher, f. 682rv
 doc. 4...s.d., [SO?]: on ne peut pas trancher, f. 684r-686r
 doc. 5...s.d., Assemani: analyse de la formule, 688r-689r
 doc. 6...s.d., anonyme: analyse de la formule, f. 690r-699r
 doc. 7...3.4.1755, Nerini: transmet une addition à son opinion (voir supra), f. 700rv, 701v
 doc. 8...14.4.1755, SO: se renseigner auprès de l'év., f. 701v
 doc. 9...16.4.1755, SO à PF : demander l'opinion de l'ancien év. du Canada, f. 702rv
 doc. 10...7.4.1755, Valenti (ass. SO) à PF : transmet addition de Nerini, f. 703r-705v
 doc. 11...16.6.1755, Valenti à PF : transmet le dossier sur le Canada, 706rv et 711rv
 doc. 12...16.7.1755, Valenti à PF : on a discuté du cas, f. 707r
 doc. 13...In Casu Canadensis formulae baptismi, f. 708r
 doc. 14...16.7.1755, Valenti à PF : transmet « Instructio », f. 712r et 713r-714r
 22.8.1758 [mais 1757], général op à ass. SO : son opinion, f. 718r-719v
 28.7.1758, Nerini à ass. SO : rend tous les documents du dossier sur le Canada, 720r
 24.7.1758, Nerini : De Baptismate Canadensium. Consultatio Altera (avec « Sommario »), f. 721r-728r
 6.11.1758, SO : préparer une lettre pour l'Isle Dieu, f. 729
 16.11.1758, SO : préparer une lettre pour l'Isle Dieu, f. 730
 [1758], SO à nonce à Paris : décision, f. 731rv et 738rv ; suivi de :
 doc. 1...16.11.1758, SO à nonce : lettre qui résume la question et la décision (minute), f. 732r
 doc. 2...[11.1758], SO : « Instructio » (pour l'év. de Québec), f. 733rv
 doc. 3...[11.1758], SO : au sujet de la formule, f. 734r-735r
 15.1.1759, nonce à Paris à SO : a dû parler avec l'Isle Dieu au sujet du nouveau cas ; transmet les renseignements, f. 740rv et 755rv ; suivi de :
 doc. 1...11.1.1759, l'Isle Dieu au nonce : renseignements, f. 741r-742r
 doc. 2...s.d., Observations sur les formules, f. 743r-744r
 doc. 3...1755, documents sur les formules (transmis par l'Isle Dieu), f. 743r-754v
 18.4.1759, secr. PF à ass. SO : transmet copie de documents datant de 1756, f. 756r-763r
 10.7.1755, SO : « Circa dubium propositum a Missionaris Canadensi », n.f.
 10.7.1755, SO : « De Baptismo Kanadensium », n.f.
 [11.1758], « Instructio » (pour l'év. de Québec), n.f.
 [24.7.1758, Nerini :] De Baptismate Canadensium. Consultatio Altera, n.f.
 [24.7.1758, Nerini :] « Sommario », n.f.
 s.d., « De Baptismate Kanadensium. Dubium », n.f.
 16.4.1758, SO : discussion sur la formule ; on doit écrire au nonce en France, n.f.

De Matrimoniis

[vol. 6] (1761-1764)

XVIII, 1764 Canada - f. 388r-466v [plus un dossier de copies non paginé, mais de 78 feuilles rv]

Doutes posés par les vicaires sur les mariages contractés au Canada, passé sous la juridiction anglaise; opinion des docteurs de la Sorbonne; autre doute sur le baptême des enfants des hérétiques présentés par des parrains catholiques; vœux des consultants et des canonistes du St-Office; extension au Canada et au Québec de la Constitution de Benoit XIV (4.11.1741) pour les mariages en Hollande

29.11.1764, SO : matériel préparé pour la Congr. « coram Sanctissimo » - n.p.

29.11.1764 : SO : situation au Canada après la cession de la colonie à l'Angleterre ; doutes posés par l'év. de Québec à PF et transmis au SO; doutes sur la validité des mariages entre catholique auprès d'un ministre protestant (reponse: le mariage n'est pas valide; ils doivent repeter le mariage devant le ptre catholique); des mariages entre catholique et acatholique devant le ministre protestant; des mariages entre hérétiques sans intervention d'un ptre catholique; (2 + 3: suivre l'instruction de Benoit XIV sur le mariage en Belgique et aux Pays-Bas) ; demande, un peu naive, si l'on peut octroyer une dispense de l'empêchement de clandestinité pour les mariages entre un/une catholique et un/une hérétique contractés d'après les lois d'Angleterre ou si l'on peut conseiller les époux de s'adresser à l'autorité civile (comme il est permis des lois de l'Etat) évitant ainsi la « communicatio in divinis » avec les ministres anglicans (Réponse « negative in omnibus ») ; peut le ptre catholique administrer le baptême aux enfants des hérétiques mais qui sont présentés par des parrains catholiques ou il doit les adresser aux ministres anglais ou laïques (« negative », on doit vérifier s'il peut arriver quelque scandale)

[1764], SO : copie de la lettre envoyé au card. Castelli, f. 391rv

25.5.1764, PF à ass. SO : transmet :

doc. 1...Opinion de la Sorbonne (demandée par les vicaires apostoliques du Canada), 393r-406v

4.6.1724, SO : consultants en droit et en théologie députés à Rome (liste), f. 408v

29.11.1764, Vœux des consultants, f. 409-460

[30.11.1764], SO à PF : précision du Pape au sujet des doutes (en italien), f. 461

[30.11.1764], SO : précision du Pape (en latin), f. 461

5.11.1764, Maccanitelli (ass. SO) : résume les opinions des consultants, f. 465v

1764, SO : dossier de copies des vœux des consultants, n.p. (mais 78 feuilles rv)

[vol. 8] (1768-1770)

XVII, 1770 Québec [non paginé; 8 feuilles r-v)

doutes sur les mariages posés par l'év. de Québec:

1. qui se marie devant le ministre protestant est censuré et doit se confesser (R: nulle censure mais le missionnaire doit appliquer la constitution de 1764
2. dispense de Ier degré d'affinité pour les Acadiens de la Nouvelle-Angleterre (accorder en cas graves)
3. demande d'autres facultés de dispenser (rappelle les faculté accordées en 1766)

[1770], Antonelli, L. (ass. SO) : doutes de l'év. de Québec

[au verso : 25.4.1770, Antonelli, L. (ass. SO) : on a approuvé le « votum » et on a fait rapport à Clément XIV, qui a approuvé la décision des cardinaux ; 3.5.1770, SO : transmission du décret à PF]

29.11.1764, SO : situation au Canada ; doutes de l'év. de Québec (cf. supra De Matrimoniis, vol. 6)

s.d., SO : commentaire (on précise que ceux qui célèbrent le mariage devant un ministre protestant ne sont pas fulminés de censure) et mémoire des facultés octroyées à l'év. de Québec sur les mariages

Rerum Variarum

1814-1830, nr. 53 : Filadelfia, Circa l'abbate Inglesi e di lui condotta prima

s.d., ? (Philadelphie PA) à ? : situation religieuse à Philadelphie ; tolérance américaine ; contraposition entre les catholiques et leur év. au sujet d'une paroisse ; arrivé d'Inglesi, provenant de Rome ; demande renseignements sur celui-ci (extrait de lettre)

11.1.1824, Paleofori, Michele à Rév. P. [?] : renseignements demandés ; Inglesi en Louisiane ; ses rapports avec l'év. Du Bourg ; Inglesi était rentré en Europe pour chercher de l'argent pour le diocèse de celui-là ; son voyage en Allemagne ; scandale à Rome ; son voyage en France ; une fois, aux Etats-Unis Inglesi s'est lié aux rebelles de Philadelphie et a été excommunié ; lettre de Du Bourg à PF

[15.1.1824], [Cuneo, Nicola (ass. SO)] à ? : au sujet du catholicisme et des religions aux EU

30.1.1824, SO : on a décidé d'écrire à PF au sujet d'Inglesi

Dubia Diversa

1800-1803, Québec : matrimoni, nr. 4

[manque]

1823, Terranova, nr. 2

1.3.1823, Pedicini, Carlo Maria (segr. PF) à Turriozzi (ass. SO): une relation de Scallan, Thomas (vic.ap. Terreneuve) montre qu'à Terreneuve on mange de la viande au samedi; demande si les catholiques sujets à l'Angleterre ont cette permission

s.d., Scallan: renseignements sur les catholiques de Terreneuve (extrait)

3.3.1823, SO: les consultants suggèrent "dilata"

6.3.1823, SO: “dilata”

1831-1841, t. I, nr. 10, Québec

[manque]

1832-1841, t. II, nr. 4, Alto Canada

9.11.1838, Cadolini, Ignazio Giovanni (secr. PF) à Belli, Silvestro (ass. SO) : doute et supplique de MacDonnell, Alexander (Kingston, élève CU) au sujet de sa confirmation

20.7.1838, év. Kingston à PF : MacDonnell n’a pas été confirmé dans le diocèse, ni dans celui de l’Ile du Prince Edouard (extrait)

s.d., MacDonnell à Grégoire XVI: supplique

6.8.1838, Cadolini à Olivieri (comm. SO) : le cas de MacDonnell

10.9.1838, Olivieri : on pourrait tout simplement confirmer MacDonnell

12.9.1838, SO : les pères approuvent la suggestion d’Olivieri

14.11.1838, SO : le même [on a ajouté en bas de page que le 16.11.1838 on a écrit à PF]

1832-1841, t. II, nr. 6, Québec

[1837], Beda, Carlo (ancien général des Barnabites, cons. SO) : « Voto con Sommario » au sujet d’un doute de l’arch. de Québec : suivi de copie de la correspondance parmi l’év. de Québec et PF

[1837], Beda : copie du « Votum »

2.6.1837, Mai, Angelo (secr. PF) à SO : doute de l’év. de Québec et correspondance entre celui-ci et PF

30.8.1837, SO : doute de l’év. de Québec

Archives du Saint-Office

Deuxième partie : Période 1878-1922

[pour la période 1846-1877 voir Giovanni Pizzorusso-Matteo Sanfilippo, *Inventaire des documents concernant le Canada dans les Archives Secrètes et la Bibliothèque Apostolique du Vatican, ainsi que dans les Archives de la Congrégation des Affaires Ecclésiastiques Extraordinaires, les Archives du Saint-Office et les Archives d’Etat de Rome : pontificat de Pie IX (1846-1877)*, Rome-Ottawa, 2001]

Acta Congregationis Particularis

[il s’agit de l’inventaire des décisions, voir, en tant qu’exemple, le volume des années 1879-1881. On trouve les mêmes renseignements, dans la série **Decreta**]

Vol. 1879-1881

1879

2.4.1879, Congregatio Publica : Propaganda-Canada-Ottawa, In voto

7.5.1879, Congregatio Publica: Propaganda – S. Alberti – de vino, In voto

1880

14.4.1880, Congregatio Publica: Propaganda – Montréal, Sacramentum confirmationis esse conferendum sub conditione

3.8.1880, Congregatio Publica: Arichat, Dilata; Halifax, Dilata; Montréal, In voto (circa formulam abjurationis)

1881

26.1.1881, Congregatio Publica: Arichat, In voto

11.5.1881, Congregatio Publica: Valleyfield, Dilata

Censura librorum

1879-1886, Québec, opuscolo: L'influence spirituelle indue devant la liberté religieuse et civile, nr. 20

[manque]

1879-1886, Canada (Montevideo [sic!: Montréal]), Sull'Opera intitolata La Comédie Infernale composta dal Sac. Villeneuve. Relazione con voto del R.mo P. Cretoni Agostiniano, Consultore del SO, Montréal 1871-1872. nr. 30, tomo I

5.1873, Cretoni, Nicola (cons. SO): relation avec voeu au sujet de l'ouvrage La Comédie Infernale Montréal 1871-1872: imprimé; sommaire: Ia: 28.2.1873, Simeoni à SO: transmet la lettre qui suit; Ib: 16.9.1872, Taschereau à préf. PF: remarques sur La Comédie infernale; II: 10.8.1872: Rousselot, V. (curé Notre-Dame Montréal) à [De Luca, préf. Index]: attaques aux Sulpiciens par l'auteur anonyme de La Comédie infernale et autres protestation; III: 15.3.1873, mémoire par Villeneuve avec remarques par Taschereau en 77 points

6.4.1873, Cretoni: original manuscrit de son voeu

16.4.1873, Cretoni à Mons. Fiscale: transmet le voeu; le préf. de la Congr. de l'Index pense que la question est matière pour le SO

28.2.1873, Simeoni à Nina: transmet: 16.9.1872, Taschereau à préf. PF: remarques sur La Comédie infernale [Sommaire Ia et Ib]

10.8.1872, Rousselot (est à Rome) à de Luca: attaques aux Sulpiciens par l'auteur anonyme de La Comédie infernale et autres protestations [voir Sommaire, document II; N.B.: les postilles de l'original ne sont pas reproduites dans le Sommario imprimé]

15.2.1873, Taschereau (est à Rome): transmet ses remarques en 77 points sur le mémoire de Villeneuve du 12.11.1872

1871-1872, La Comédie infernale ou Conjuration libérale aux Enfers par un Illuminé, Montréal, Imprimerie du Franc-Parleur en cinq actes; cinq brochure paginées consécutivement (532 pages)

5.6.1873, Rinaldini, Achille (minutante PF) pour Simeoni à Nina: Taschereau annonce une nouvelle édition de la Comédie

16.6.1873, consultants SO: la Comédie n'est pas approuvée; faire cesser de telles publications, admonester l'auteur; ne pas faire publicité à l'ouvrage et à la décision à ce sujet

25.6.1873, SO: décision d'après l'opinion ci-dessus; Pie IX approuve; décision transmise à PF le 8.7.1873

17.7.1873, Simeoni à Nina: Villeneuve ne veut pas rétracter auprès de l'év. d'Ottawa

21.7.1873, consultants: PF peut s'occuper de la rétractation de Villeneuve

23.7.1873, SO: décision d'après l'opinion des consultants; transmise à PF le 24.7.1873

28.2.1874, Simeoni à Nina: transmet la lettre ci-dessous

23.1.1874, Taschereau à préf. PF: transmet coupure du Franc-Parleur du 16.1.1874, où l'auteur [sous pseudonyme] exalte La Comédie infernale

2.3.1874, consultants SO: examen de l'article; solliciter les directeurs des journaux catholiques à ne pas donner suite à cette polémique sur la presse

4.3.1874, décision SO: l'év. de Montréal admonestera Villeneuve à ne pas poursuivre sa polémique sur la presse; Pix approuve; transmise à PF le 30.3.1874.

21.7.1874, Simeoni à Nina: à travers Pâquet, Taschereau demande la décision SO du 4.3.1874 et sollicite la décision sur le différend avec Laflèche au sujet du Programme politique

14.7.1874, Pâquet (est Rome, au Séminaire français) à Franchi: Taschereau signale que la Comédie est encore en vente et diffusée; annexe la pétition de Taschereau ainsi que le Franc-Parleur (nos. 54 et 56; 20.5 et 10.6.1874)

1879-1886, Canada (Montevideo [sic!: Montréal]), La grande guerre ecclésiastique. La Comédie infernale et les Noces d'Or. La Suprematie ecclésiastique sur l'Ordre Temporel par Dessaulles, nr. 30, tome II

18.6.1874, Rinaldini pour Simeoni à Nina: transmet le documents qui suivent

15.5.1874, Bourget à Franchi: La Comédie infernale condamnée pour la forme et non pas pour la doctrine

1.6.1874, Desautels (est à Rome) à Franchi: transmet mémoire de Villeneuve au sujet de la décision du SO (transmise par PF avec lettre du 16.4.1874)

9.4.1874, Routhier, A.B. (juge, Kamouraska) à Villeneuve: (copie) se rejouit de sa "Neuvième lettre" [à Dessaulles]

12.5.1874, Villeneuve à Franchi: mémoire imprimé (10 pages; 2 copies)

1873, Binan [Villeneuve], Lettres à l'Honorable L.A. Dessaulles (imprimé, 178 pages): dix lettres datées du 15.9; 20.9; 25.9; 30.9; 5.10; 17.10; 15.10; 3.11; 9.11.1873

1873, Dessaulles, L.A. (Hon., Montréal), La Grande guerre ecclésiastique. La Comédie infernale et les Noces d'Or. La Suprematie ecclésiastique sur l'ordre temporel, Montréal, Typographie Alphonse Dautre, 1873 (130 pages)

The Catholic Mirror, XXX, 8, 22.2.1879; Catholic Universe, 2, 10, 6.3.1875 et 7, 194, 7.3.1878 (enveloppes gardées)

“En Europe, janvier-juin 1881”, Etude sur le mal révolutionnaire en Canada. Humble recours au Saint-Siège, Paris, Typographie de E. Plon, 1881 (333 pages à suivre; anonyme); sur les dangers du libéralisme et autre; plusieurs documents reproduits; critiques à Conroy; au dedans trois lettres:

2.10.1881, Beckx (gén. sj, Fiesole) à Franzelin (cdl. Rome): (en allemand, enveloppe gardée): sur le Canada et Bourget

22.8.1881, Robert (sj, Québec, 14 rue Dauphine) à Betti, Giuseppe (Collège germanique, Rome): sur l’affaire de l’Université Laval, Lafleche demande le soutien de quelque jésuite à Rome; liste des adhérents aux deux parties pour et contre Laval; implications politiques; remarques ponctuelles sur Racine; Bourget aurait voulu entrer dans la Compagnie de Jésus mais Pie IX l’aurait refusé; action de Pâquet

9.9.1881, Robert (sj, Québec, 14 rue Dauphine) à [Betti?]: autres renseignements au même sujet; attaques à Taschereau

Note SO: le 10.5.1882 Franzelin exhiba le livre et les trois lettres

14.4.1882, secr. PF à Laurenzi, Carlo (ass. SO): transmet la lettre suivante

9.3.1882, Racine, Antoine (év. Sherbrooke): à la demande de Taschereau et des Sulpiciens demande la condamnation de la Comédie infernale

28.1.1882, SO: congrégation particulière: aucune décision sur les questions exposés par les documents qui suivent

8.6.1882, Captier, A. (pss, proc. à Rome) à Sallua (comm. SO): position de St-Sulpice; il n’y a pas une nouvelle édition

3.5.1882, SO: résumé de l’affaire: confirmer la non-approbation ou mettre La Comédie à l’Index; examiner la nouvelle édition (14.5.1882: demander à Captier la nouvelle édition)

14.6.1882, SO: décision: écrire à nouveau aux arch.s de Québec et Montréal pour qu’ils exécutent les délibérations SO du 25.6.1873 et du 4.3.1874; transmise à PF le 17.6.1882.

19.4.1882, secr.PF à Laurenzi: transmet la lettre qui suit

s.d., Racine, Dominique (év. Chicoutimi) à Simeoni: juger La Comédie infernale

18.1.1882, Masotti à Iacobini, Angelo (ass. SO): transmet la lettre qui suit

20.12.1881, Moreau à Simeoni: soutient la démarche de Captier pour faire condamner la Comédie

17.2.1882, Masotti à Iacobini, Angelo: Captier insiste

15.4.1882, SO: confirme la décision du 28.1.1881 [recte 1882?]

9.7.1881, Masotti à Iacobini, Angelo: transmet les documents qui suivent

9.5.1881, Taschereau à Simeoni: demande une nouvelle condamnation de la Comédie

1.5.1881, Colin, L. (sup. St-Sulpice, Montréal): mémoire manuscrit en cinq chapitres (68 pages) contre La Comédie infernale qui constitue une calomnie contre les Sulpiciens; demandent une réparation

16.7.1881, SO: congrégation particulière

18.8.1881, à la demande du préf. PF, Sallua (comm. SO) a expliqué sub secreto Sancti Officii à “l’év. canadien” [Taschereau?] les décisions précédents et la conduite prudente du Saint-Siège soulignant que, tout en respectant telles délibérations, l’affaire sera clos définitivement.

1887, Québec: se meriti la censura una proposizione del giornale La Minerve. Relazione con Sommario del P. Tommaso Granello, nr. 1

18.1.1887, Granello, Quebecen. Se meriti censura una proposizione del Giornale la Minerve (Sommario: extrait d'une lettre de Tardivel, éditeur de la Vérité, au card. secr. de la Sainte Inquisition) : ne sait pas si on doit censurer La Minerve, mais est très fâché par les polémiques au Canada entre ultramontains et gallicans ou catholiques libéraux

18.1.1887, Granello: annotation au sujet d'un article de Ker, Robert (ministre protestant, Québec) sur le triomphe du gallicanisme au Canada ; l'auteur envisagerait un conflit entre les jésuites (ultramontains) et les gallicans au Canada

15.12.1886, Tardivel, Jules Paul, à Monaco La Valletta, Raffaele (card., secr. de la Sainte-Inquisition): contre la Minerve et la tendance d'une partie des catholiques canadiens à amoindrir l'autorité du pape au profit de l'autorité des év.s

8.1.1887, archiviste du SO : transmet à l'ass. le document qui suit :

doc. 1...Robert Ker, « Le triomphe du Gallicanisme au Canada » (traduction de l'anglais, Ker est le chapelain de la Grande Loge des francs-maçons du Québec)

doc. 2...s.d., La Vérité, « A travers la presse canadienne », p. 3 (contre la Minerve)

doc. 3...7.12.1886, La Minerve, « L'opinion de l'épiscopat » [p. 2 ?]

14.3.1887, SO : « Nihil esse respondendum », mais le card. préf. de PF doit écrire au card. Taschereau

1.4.1887, [Granello ?] : au sujet de La Vérité et de La Minerve

s.d., SO : minute d'une lettre à Taschereau au sujet des très dangeureuses polémiques dans la presse catholique du Québec

23.3.1887, SO : on doit écrire à Taschereau au sujet de La Minerve ; 30.3.1887, SO : approuve la lettre à Taschereau

1896-1897, Montréal : De Liberculo Le clergé canadien, sa mission son oeuvre par L.O. David, Relatio et Votum p. Pii a Langonio, Qualif., nr. 6

11.1896, De Liberculo Le clergé canadien, sa mission son oeuvre par L.O. David, Relatio et Votum p. Pii a Langonio, Qualificatoris : Sommario (29.10.1896, Bégin à Sallua : est au Collège Canadien à Rome ; la brochure de David est une oeuvre pernicieuse ; l'opinion des év.s est contraire à David ; en demande la condamne

1896, L.O. David, Le clergé canadien. Sa mission, son oeuvre, Montréal, Senécal & Fils, 123 pages : mgr Conroy et ensuite le card. Simeoni ont reconnu que les deux partis politiques du Canada étaient égaux devant l'église ; pourquoi mgr Laflèche et ses vénérables collègues ont déployé tant de zèle pour le parti conservateur, qui est gouverné par quelques-uns des principaux chefs orangistes et franc-maçons ? question des écoles du Manitoba ; questions des soulèvements de 1836-1837 et de la Confédération

11.1896, De Liberculo Le clergé canadien, sa mission son oeuvre par L.O. David, Relatio et Votum p. Pii a Langonio, Qualificatoris (manuscrit)

29.10.1896, Bégin (coadj., Québec) à Sallua (arch. Chalcédonie, comm. du SO) :original

30.10.1896, SO : le card. Parocchi a demandé à Pie de Langogne de juger l'affaire

8.11.1896, Bégin à Sallua : Laflèche (év., Trois-Rivières) demande de mettre la brochure à l'Index ; opinion de Laflamme (recteur Laval) au sujet de « l'affreuse petite brochure qui est de nature à faire un mal incalculable »

8.11.1896, Labrecque (év., Chicoutimi) à Sallua : est à Rome, au Collège Canadien ; s'unit à Bégin pour demander la condamne de David

9.11.1896, Gravel (év. Nicolet) à Sallua : est à Rome, au Collège Canadien ; la brochure de David fait un très grand mal parmi nos populations

15.11.1896, Castellano (SO) : on doit unir les dernières trois lettres à la relation de Langogne pour la discussion de la cause

s.d., Observation sur la brochure Le Clergé Canadien etc., par L.-O. David : celui-ci confond les questions politico-religieuses avec la politique pure

9.12.1896, SO : Bégin a dénoncé la brochure de David ; de Langogne a trouvé dans la brochure des fautes, ainsi que des calomnies ; la brochure doit être mise à l'Index

30.11.1896 et 9.12.1896, SO : décision de mettre la brochure à l'Index

1896-1897, Canadà, opuscolo: Germanizzazione e Americanizzazione, nr. 17

s.d., Martinelli, Sebastiano (cons., SO) au SO: au sujet d'une brochure de Charles F. St-Laurent sur l'américanisation et l'allémanisation [Germanization and Americanization Compared] imprimée à Montréal en 1896 ; il s'agit d'une série des plaintes inutiles contre les év.s des Etats-Unis ; si les Franco-Canadiens n'ont pas cédé au Canada après 1763, on ne voit pas pourquoi devraient-ils céder aux Etats-Unis ; en tout cas, cette brochure n'intéresse pas le SO

s.d., SO : nouvelle brochure de St. Laurent

17.3.1896, SO : Martinelli doit lire la brochure qui suit

1896, Charles F. St. Laurent, Language and Nationality in the Light of Revelation and History, Montreal, Charles F. St. Laurent, 104 pages (sur l'oppression des catholiques franco-canadiens par les év.s de la Nouvelle-Angleterre ; lorsqu'il s'agit des Italiens, le Pape envoie des ptres italiens ; pourquoi les Canadiens n'auraient-ils pas les mêmes droits ?)

23.3.1896, SO: transmettre à PF

11.12.1896, SO: on a transmis un exemplaire de la brochure à PF

De Confirmatione

1853-1883, nr. 20

4.12.1879, Masotti, Ignazio (secr. PF) à Jacobini, Angelo (ass., SO): doute de Fabre (év. Montréal)

s.d., Fabre à Léon XIII: doute sur la confirmation

s.d., SO: annotation

s.d., SO: au sujet du doute

15.12.1879, SO: decret

Decreta

1879

26.3.1879, SO: disp. matr. "a mixtae religionis" pour Letang, Eugène Jean-Baptiste - Clément, Louise Julie (Amérique)

2.4.1879, SO : PF doit écrire à l'arch. de Toronto au sujet du procès concernant Hayden, Francis M. Joseph (ptre, Toronto)

2.4.1879, SO : au sujet des enfants de couples « mixtae religionis » et de leurs écoles (Ottawa)

23.4.1879, SO : disp. matr. "a mixtae religionis" pour Descombes, Ambrose - Mélidor, Louise

1879, SO : au sujet de B. Vigreux (voir infra Dispensationes a votis)

14.5.1879, SO : Beadouin, Hortense doit envoyer une pétition pour demande l'annulation « a matrimonio rato et non consumato » avec Duchêneau, Elzéar (Québec)

2.7.1879, SO : disp. au sujet du vin pour le missionnaires du vicariat d'Athabaska

6.8.1879, SO : confier à Lacombe (omi, proc. év. St-Boniface) indult pour son diocèse

10.9.1879, SO : au sujet d'un doute de l'arch. de Montréal sur l'ordination

17.9.1879, SO : au sujet d'Alfred Desnoyers (ptre, Montréal)

1880

21.1.1880, SO : au sujet de la conversion des « hérétiques », l'év. de Montréal doit transmettre la formule qu'il dit avoir lu dans les actes du Concile de Baltimore

26.2.1880, SO : au sujet de la disp. demandée par Desnoyers, Pierre (ptre, Montréal), on doit écrire à son év.

14.4.1880, SO : au sujet de la confirmation dans un petit village du diocèse de Montréal

28.4.1880, SO : transmet questions pour l'év. de Montréal au sujet du mariage entre Sakowennhawe, François-Xavier et Oronhienhawi, Philomène

16.16.1880, SO : au sujet des accusations d'ivresse contre Hayden, Francis (ptre, Toronto), l'év. de ce diocèse doit suivre les instructions imprimées du 20.2.1867

16.6.1880, SO : « sanatio in radice » pour le mariage de L'Estrange, Rose (catholique) et Bach, Adolphe (juif) dans la Caroline septentrionale

3.8.1880, SO : au sujet de la conversion des « hérétiques » dans le diocèse de Montréal

3.8.1880, SO : au sujet « praeceptis Immaculae Conceptionis » dans le diocèse de Halifax ; « dilata » et demande renseignements

1881

19.1.1881, SO : au sujet de la conversion de Würtele, Vivian du diocèse de Trois-Rivières

26.1.1881, SO : question de l'év. de St-Hyacinthe au sujet de ceux qui deviennent membres d'une société secrète pour ne pas avoir des dommages matériels ; au nom des Congr.s du SO, de PF, des AAEEEE, et de la Pénitenciarie on doit confier le dossier au père Fabiano da Scandiano

18.5.1881, SO : confirme décision au sujet du mariage de Majeau, Herménégilde – Courchène, Emilie du diocèse de St-Albert

25.5.1881, SO : au sujet d'une lettre de l'arch. de Québec sur Desnasser [Desnoyers ?] (ptre, Montréal) ; celui-ci est remis à la charité de l'év.

13.7.1881, SO : au sujet de la loi matrimoniale au Canada ; si l'év. de Trois-Rivières nourrit des doutes, il doit les exposer au SO [voir infra Dubia circa matrimonium, 1880, nr.4]

14.9.1881, SO : recommande à son év. le ptre Jacquet qui a demandé une disp. des vœux de chastité [le diocèse n'est pas indiqué, mais on spécifie « Canada » ; il s'agit de St. Jacquet, J.H. (ptre, St-Gabriel Brandon, Comté de Berthier)]

1882

11.1.1882, SO : recours de l'év. de Trois-Rivières : on doit lui remettre « facultas dispensandi in Quadragesima »

1.2.1882, SO : au sujet de la Comédie infernale ; écrire à PF qu'on ne doit pas répondre à la lettre de l'év. de St-Hyacinthe ; le SO a déjà pris sa décision

15.3.1882, SO : question de l'év. de Montréal au sujet d'une formule de baptême ; si la question est théorique, on ne doit pas répondre ; autrement, l'év. doit expliquer ce qui est arrivé

3.5.1882, SO : PF doit écrire aux év.s de Hartford et Burlington qu'on n'a pas des raisons suffisantes pour annuler le mariage de Pariseau, Hubert – Tetrault, Marine

11.6.1882, SO : sur la nouvelle édition de la Comédie infernale ; écrire aux év.s de Québec et Montréal qu'ils doivent suivre les instructions de 1873 et 1874

13.9.1882, SO : au sujet de Pariseau – Tetrault (diocèses de Burlington et Hartford) « decretum est »

1883

17.1.1883, SO : « indultum quadragesimale » pour les év.s de la Nouvelle-Ecosse

14.2.1883, SO : écrire à l'arch. de Montréal au sujet d'un curé pour « absoluteione complicitis »

7.3.1883, SO : « sanatio in radice » dans le diocèse de St-Hyacinthe

11.7.1883, SO : disp. « mixtae religionis » dans le diocèse de Montréal

18.7.1883, SO : après la relation de l'év. de Trois-Rivières sur l'activité maçonnique, on doit écrire à l'arch. de Québec et lui demander renseignements « sub secreto S. Officii »

19.9.1883, SO : PF doit demander au dél.ap. de se renseigner auprès des év.s canadiens au sujet des activités maçonniques ; il doit aussi renseigner le SO au sujet de la Comédie Infernale et de la loi matrimoniale

14.11.1883, SO : doutes de l'év. de St-Hyacinthe au sujet du decret Tametsi ; là, où il n'y a pas de curé, le mariage devant deux témoins est valide

1884

9.1.1884, SO : est impossible annuler le mariage Corriveau, Elzéar – Raïche, Adèle ; l'év. de, diocèse de Trois-Rivières doit essayer de le reconciler

6.2.1884, SO : indult pour l'hôpital St-Jean de Dieu de Montréal

2.7.1884, SO : doutes de l'év. de Milwaukee au sujet des facultés des év.s des Etats-Unis (concerne aussi les facultés de l'arch. de Québec, cf. documents imprimés en annexe)

16.7.1884, SO : écrire au proc. gén. des Redemptoristes au sujet d'une conversion dans le diocèse de St-Hyacinthe

4.12.1884, SO : transmet à PF le dossier « super nova methodo percipiendi decimas » (diocèse de Rimouski)

1885

20.5.1885, SO : l'apostat Caubon (déjà ptre, St-Hyacinthe) a demandé une disp. pour être réhabilité ; écrire à PF

3.6.1885, SO : l'arch. de Kingston a fait savoir que le gouvernement de l'Ontario a promulgué une loi scolaire qui traite aussi de l'éducation religieuse ; on doit écrire à l'arch. de Toronto que l'Etat ne peut pas s'intéresser aux questions de l'éducation religieuse et que les év.s de l'Ontario doivent protester

16.12.1885, SO : écrire à PF au sujet du mariage Corriveau, Elzéar – Raïche, Adèle mariage Corriveau, Elzéar – Raïche, Adèle (cf. Decreta 1884)

1886

27.1.1886, SO : indult pour Peterborough

7.4.1886, SO : rendre à mgr Galimberti la cause matrimoniale de Brousseau, Zoé – Marceau, Charles, diocèse de Québec, parce que ce genre de causes n'intéresse pas le SO

12.5.1886, SO : préparer les instructions au sujet de la cause matrimoniale de Durand, Pierre - Cook, Effie, diocèse de Québec

27.5.1886, SO : mariage Gagnon, Albert – Decoigne, Josephine, diocèse de St-Hyacinthe

14.7.1886, SO : écrire à l'arch. de Québec au sujet du mariage Brousseau – Marceau (voir 7.4.1886)

14.7.1886, SO : PF doit écrire à l'év. de St-Hyacinthe que le mariage entre Gagnon et Decoigne est nul, mais que celle-ci doit marier l'homme avec qui elle vit (et qu'elle a épousé devant la loi

civile) ; à ce propos, celui-ci doit se convertir ou la femme doit demander une disp. « mixtae religionis »

1.9.1886, SO : transmettre à l'arch. de Montréal le décret sur la fécondation artificielle ; l'év. ne doit pas le publier, mais il peut l'utiliser si quelqu'un lui demande son opinion

17.11.1886, SO : disp. pour fr. Augustin (Lubke, Leonard van der), cistercien du diocèse d'Arichat

1.12.1886, SO : écrire à PF que rien a changé au sujet des Chevaliers du Travail dans les diocèses de Québec et Chicago

15.12.1886 : SO : demander renseignements à l'arch. de Montréal au sujet du mariage Decine, Patrick – Evers, Adèle

1887

9.2.1887, SO : facultés pour Terrebonne

16.3.1887, SO : au sujet des Chevaliers du Travail dans les diocèses de Québec et Vincennes, les décisions déjà prises sont encore valides ; si la situation est en train de changer, envoyer la nouvelle documentation

16.3.1887, SO : doutes de l'arch. de Québec au sujet du cinquantenaire de la reine Victoria

30.3.1887, SO : encore au sujet des Chevaliers du Travail dans le diocèse de Québec, ceux qui acceptent les décisions de l'Église, peuvent être admis aux sacrements

30.3.1887, SO : au sujet d'un article dans La Minerve

20.4.1887, SO : mariage Brousseau – Marceau dans le diocèse de Québec

30.6.1887, SO : jeune à la vigie de l'Assomption (prov.eccl. de Québec)

3.8.1887, SO : relation au sujet des pauvres Italiens migrants dans l'Amérique

17.8.1887, SO : on doit protester contre la loi scolaire dans l'Ontario

17.8.1887, SO : au sujet d'une cause matrimoniale dans le diocèse de Montréal

17.8.1887, SO : indult pour le diocèse de St-Boniface (jeune à la vigie de l'Immaculée Conception)

7.9.1887, SO : PF doit écrire à l'arch. de Québec qu'il doit rédiger le procès matrimonial de Durand – Cook selon les instructions

s.d. [« Feriis autumnalibus »], SO : mariage Thibault – Loyer, diocèse de Montréal

7.12.1887, SO : disp. du jeune pour l'Immaculée Conception (diocèse de St-Albert)

1888

18.1.1888, SO : au sujet du baptême de Slaver, Rose du diocèse de St-Hyacinthe

2.5.1888, SO : au sujet de la nullité du mariage de Gosselin, Valéda – Neville, James du diocèse de Québec

16.5.1888, SO : au sujet des doutes des arch.s de Québec et Baltimore sur les membres des sociétés secrètes ; Gibbons doit demander d'autres modifications aux Statuts des Chevaliers

1.8.1888, SO : mariage Durand, Pierre - Cook, Effie, diocèse de Québec

16.8.1888, SO : on doit transmettre le decret du 16.5.1888 sur les Chevaliers du Travail (diocèses de Québec, Vincennes et Baltimore)

14.11.1888 : SO : mariage de Testu, François – Stevens, Marie Deborah du diocèse de Rimouski

28.11.1888, SO : écrire à PF et au rév. Abbé Smith au sujet des Chevaliers du Travail (diocèses de Québec, Vincennes et Baltimore)

12.12.1888, SO : mariage de Lacoste, Arthur - Munro, Alice du diocèse de Montréal

1889

16.1.1889, SO : au sujet d'une cause matrimoniale dans un diocèse suffragant de Montréal

6.2.1889, SO : mariage Butler, Charles John – Lefebvre, Berthe du diocèse de Montréal

27.3.1889, SO : doute de l'év. d'Ottawa au sujet d'un examinateur protestant dans l'Université catholique

3.4.1889, SO : facultés pour l'arch. de Montréal

1.5.1889, SO : facultés pour l'év. aux. de l'Athabaska Mackenzie

1.5.1889, SO : mariage Lacoste-Munro du diocèse de Montréal

19.6.1889, SO : faculté pour l'arch. de Montréal

19.6.1889, SO : peut un catholique jouer l'orgue dans un temple acatholique de Montréal ?

21.7.1889, SO : demande renseignements à l'arch. de Montréal au sujet d'une disp. (« ab oneribus subdiaconatus »)

18.12.1889, SO : « negative » au sujet de la disp. des vœux pour fr. Augustin (Van der Lubbe, Leonard) du diocèse d'Arichat

1890

3.2.1890, SO : disp. matr. pour Kennedy, Therèse – Yates, Philip et Cereiz, Margaret – Hutcheson, William du diocèse de Kingston

20.3.1890, SO : l'év. de Peterbough a écrit au sujet de McGuire, Frances ; celle-ci peut se remarier

23.4.1890, SO : demander renseignements à l'év. de Trois-Rivières au sujet de la petition de Mayrand, Honoré, qui, abandonné par sa première femme, voudrait se remarier

11.6.1890, SO : au sujet des disp.s « disparitatis cultus » (diocèse de Québec)

1891

18.2.1891, SO : au sujet d'un recours contre un ptre de Montréal

18.2.1891, SO : ne concède pas la disp. « a coelibatu » à Gatien (ptre, St-Hyacinthe)

6.5.1891, SO : disp. matr. pour Siccons, Augustin – Atchakuyakaotakuyit, N. du diocèse de St-Boniface

10.6.1891, SO : les témoignages ne prouvent pas la nullité du mariage de Devine, Patrick – Every, Adeline du diocèse de Montréal

25.6.1891, SO : nullité du mariage de Hébert, Alexandre – Marcotte, Malvine du diocèse de Trois-Rivières

25.6.1891, SO : demander renseignements à l'arch. de Montréal au sujet de la disp. « a subdiconatus » demandée par Wallace, John de Chatam

« Feriis autumnalibus » 1891, SO : le père Marceau (recteur, Grand Séminaire de Chicoutimi) a écrit au sujet d'une absolution à deux confesseurs ; transmettre la lettre à la S. Pénitenciaire

23.12.1891, SO : communiquer à l'arch. de Montréal que Wallace, John de Chatam a fait recours

1892

27.1.1892: SO: indults pour les arch. de Québec, Montréal et Ottawa et leurs suffragants

11.5.1892, SO: faculté pour l'arch. de St-Boniface et ses suffragants

20.7.1892, SO: faculté de prendre du quinin avant la messe pour le curé de Port-Neuf (diocèse de Québec)

10.8.1892, SO: Genin (curé dans le diocèse de San Antonio, Texas) a dénoncé la traduction française de La grande controverse entre Christ et Satan de M.me E.G. White, mais cette œuvre est déjà condamnée par l'Index et on ne voit pas la raison d'une nouvelle condamnation; PF doit demander aux arch. de Québec, Chicago et de Bâle (Suisse) si cet ouvrage provoque des dommages et s'ils veulent une nouvelle condamnation; transmettre copie des lettres de Genin à PF

10.8.1892, SO: disp. «pro oneribus subdiaconatus» pour John Wallace; écrire à l'év. de Chatham et aux arch. de Halifax et Montréal

16.11.1892, SO: PF doit écrire à l'év. de Toronto que le SO n'a pas défendu d'ordonner Lee, Thomas (déjà carme chaussé), mais a demandé de renseignements

23.11.1892, SO: PF doit demander renseignements sur l'Ordre Indépendant des Forestiers, écrivant à l'arch. de Montréal et à d'autres év.s

14.12.1892, SO: écrire à l'arch. de Montréal, demandant des renseignements sur Martin, Louis (prêtre, Montréal) qui s'accuse « de violatione votorum »

1893

1.3.1893, SO: l'arch. de Salerne en Italie a écrit protestant au sujet des mariages des émigrés italiens aux Amériques; la Congr. doit écrire aux dél.s ap.s et aux év.s de faire attention aux témoins et à la documentation [parce que plusieurs italiens se marient une nouvelle fois]

8.3.1893, SO : au sujet de la réhabilitation de Martin, Louis (prêtre, Montréal)

10.5.1893, SO : n'autorise pas la dévotion de Jésus proposée par sr. Marie de St-Hyacinthe (voir Rerum Variarum 1893, nr. 8, pt. II)

7.6.1893, SO : au sujet de l'Ordre Indépendant des Forestiers (diocèse de Montréal)

6.9.1893, SO : écrire à l'arch. de Québec au sujet de Brousseau, Zoé

13.12.1893, SO : faculté pour l'arch. de St-Boniface

1894

19.4.1894, SO : on a pris en considération la nouvelle pétition de Desnoyers, Alfred (ptre, Montréal) ; on ne peut pas le dispenser du vœux de chastété, mais on transmet le dossier à la S. Pénitentiaire

13.6.1894, SO : au sujet de la lettre à la Pénitentiaire concernant Desnoyers

20.6.1.894, SO : on recommande Desnoyers à la charité de son év.

1895

16.1.1895, SO : mariage Brousseau-Marceau « dilata » ; on doit rédiger un nouveau dossier

13.2.1895, SO : on ne concède pas la disp. pour Desnoyers

20.3.1895, SO : on doit écrire à l'arch. de Québec que rien ne démontre la nullité du mariage Brousseau-Marceau ; l'arch. doit l'expliquer à Zoé Brousseau

24.4.1895, SO : écrire à PF qu'on n'a pas eu de réponse au décret du 7.6.1893 au sujet de l'Ordre Indépendant des Forestiers de Montréal ; entretemps on a reçu deux lettres de l'arch. de Québec ; PF doit communiquer ce qu'on a fait à Montréal

12.6.1895, SO : au sujet de Boyle, Jacob (ptre, Montréal) réduit à l'état de laïc

26.6.1895, SO : suspension du décret concernant Boyle

1896

15.1.1896, SO : émendations à la lettre sur les « sectes » aux Etats-Unis » [et, par conséquent, au Canada]

26.3.1896, SO : la brochure Germanization and Americanization Compared n'intéresse le SO, écrire à PF (voir Censura Librorum, 1896-1897, nr. 17)

26.3.1896, OP : dispense pour le jeune (prov. nordaméricaine du T.S. Cœur de Jésus ofm.rec

App. A : 15.1.1896, SO au dél.ap. aux Etats-Unis : au sujet des catholiques nordaméricains qui appartiennent aux Knights of Pythias, Odd Fellows et Sons of Temperance

1897

28.7.1897, SO : au sujet d'une censure à un journal de Chicoutimi ; écrire à la Secr. d'Etat

1898

27.7.1898, SO : absolution de Côté, Édouard (Montréal), consacré par un év. acatholique

1899

2.8.1899, S : l'arch. de St-Boniface a présenté le cas d'un catholique qui, « mala fide », est devenu membre des Odd Fellows ; le Votum du père Fleming conseille de répondre « négative », parce qu'il n'y avait pas de la bonne foi et parce qu'on ne voit pas le danger que ce catholique va courir

6.9.1899, SO : au sujet ebullitionem vini dans le diocèse de Québec

1900

5.9.1900, SO : le vicaire apostolique du Canada [Falconio ?] demande et obtient les facultés accordées au dél.ap. aux Etats-Unis en 1896 en relation aux sociétés condamnées

1901

16.1.1901, SO : le préfet apostolique de St-Pierre et Miquelon demande renseignements sur le décret Tametsi et expose le problème des mariages entre catholiques et protestants

22.5.1901, SO : au sujet ebullitionem vini dans le diocèse de Québec

21.8.1901, SO : cas de fr. Gilbert (Nadeau, Alexis Joseph) qui a demandé la disp. des vœux ; on doit lui écrire en spécifiant que sa documentation n'est pas suffisante et qu'il devrait continuer à servir Dieu

14.12.1901, SO : renouveau facultatis celebrandi pour Bouland, Léon (curé de la paroisse française de Boston)

1902

5.3.1902, SO : au sujet d'un doute à Montréal sur les ***parti cesarei***

18.6.1902, SO : au sujet des facultés pour Bouland (cf. 14.12.1901)

19.11.1902, SO : cas de Nadeau ; l'év., s'il croit, peut le dispenser de la lecture du Bréviaire et de la veste ecclésiastique, mais ne peut pas le dispenser des vœux de chasteté

1903

13.5.1903, SO : doutes au sujet du décret Tametsi de l'év. de St-Jean TN

13.5.1903, SO : doutes au même sujet du préfet apostolique de St-Pierre et Miquelon

1904

[rien]

1905

[rien]

1906

23.5.1906, SO : au sujet d'un doute de l'arch. de Toronto sur le sacre [d'un ptre du diocèse] ;
« Acquiescat »

5.9.1906, SO : mariage Delpit-Jetté à Québec

19.12.1906, SO : l'év. de Chatham a demandé d'attendre le Concil Plénier pour régler le jeûne à la
vigile de SS. Pierre et Paul ; le SO ne prend donc aucune décision ; rappelle une lettre du dél.ap. du
Canada

1907

[rien]

1908

17.6.1908, SO : on a demandé une disp. pour un ptre de Québec ; « non concedi »

25.6.1908, SO ; au sujet de quelques abus dans les confessions au Canada ; après avoir écouté le
dél.ap., « reponatur » (voir Rerum Variarum, 1908, nr. 16)

2.9.1908, SO: doute sur la confirmation dans le diocèse de Victoria; voir le decret du 20.5.1870

1909

17.3.1909, SO : on n'as pas d'éléments pour juger les sociétés de The Modern Woodmen, The
Knights of Machabees et The Improved Order of Redmen ; on remet donc à l'épiscopat américain
de permettre aux catholiques d'y participer, mais sans avoir des communications in divinis avec les
acatholiques ; en tout cas, les év.s doivent promouvoir les sociétés catholiques

10.11.1909, SO : doutes sur le mariage Dubois-Desrosiers dans le diocèse de Montréal ; il y a des
éléments pour la séparation si l'arch. recourt avec plus de détermination

1910

26.1.1910, SO : la commission des év.s des Etats-Unis n'a pas démontré que les Odd Fellows, les
Knights of Pythias et les Sons of Temperance ont changé leurs constitutions ; par conséquent, ces
trois sociétés sont encore condamnées par l'Eglise, puisqu'elle promouvent le théisme et

l'indifférentisme ; si les év.s veulent éliminer la condamnation, ils doivent convaincre les trois sociétés à changer leurs constitutions ; pour ce qui concerne les Odd Fellows au Canada, « dilata »

1911

[rien]

1912

24.4.1912, SO : renouveau des facultés de l'év. des Trois-Rivières

5.6.1912, SO : on doit interroger les cardinaux Martinelli et Falconio au sujet des Knights of Pythias, Odd Fellows et Sons of Temperance

24.7.1912, SO : « reponatur » au sujet d'un recours (d'anonyme) contre les ptres de Montréal qui confessent madames et mademoiselles chez elles

1913

5.3.1913, SO : « non concedi » à la demande d'une disp. du jeûne avant la messe pour Larue, Luc (ptre, Québec)

12.3.1913, SO : on doit écrire au vic.ap. de la Guyane (Amérique méridionale) pour lui demander plus des renseignements au sujet des associations des travailleurs agricoles dans cette région et lui suggerer de fonder une association catholiques pour les mêmes ; ajoute qu'on doit écrire à l'arch. de Montréal pour savoir s'il a appliqué le decret du 29.3.1893 au sujet de l'Orde Indépendant des Forestiers

6.6.1913, SO : au sujet de Ruaux, Eugène Victor (omi, St-Albert)

2.8.1913, SO : au sujet de Côté, Stéphan (ptre, Ottawa)

1914

[rien]

1915

28.4.1915, SO : au sujet de la maison à Rome (S. Martino al Macao) de la Fraternité Sacerdotale

12.5.1915, SO : écrire au père Prevost que la maison à Rome (Macao) de la Fraternité Sacerdotale ne peut pas devenir un hôtel, même si pour les seuls ecclésiastiques

2.6.1915, SO : demander aux Passionistes de recevoir dans leur maison les ptres processés et punis qui étaient dans la maison de la Fraternité Sacerdotale à S. Martino al Macao

2.6.1915, SO : au sujet de la maison de la Fraternité Sacerdotale à S. Martino al Macao ; discussion avec la Secr. d'État au sujet de la location et du loyer

2.6.1915, SO : le card. secr. d'État a déclaré qu'à cause de la guerre, la correspondance du SO sera transmis par la Secr. d'État

2.6.1915, SO : l'Orde Indépendant des Forestiers du Canada ne doit pas être considéré parmi les sociétés condamnés ; toutefois, les év.s doivent demander aux fidèles de ne pas y prendre part et doivent conseiller aux sociétés catholiques de ne pas participer aux funérailles organisées par l'Ordre

18.8.1915, SO : le dél.ap. du Canada a demandé faculté de dispenser dans le cas de mariage avec un juif ou un musulman, mais « non solere concedi »

1916-1917

16.5.1917, SO : doute de l'év. d'Alexandrie, Ont., au sujet de la disp.matr. « mixtae religionis »

1918-1919

29.5.1918, SO : dénonciation de Chené, René (ptre, Ottawa, « pro nunc reponatur »

1920

26.1.1920, SO : au sujet d'un Votum sur Montréal

15.3.1920, SO : au sujet des Ruthènes de l'Amérique du Nord et du clergé marié ; la majorité des pères décide de renvoyer la décision à fin d'analyser la documentation de la Congr. de PF pour les Rites Orientaux et d'interroger le dél.ap. (la question est comprendre pourquoi PF est contraire au clergé marié en Amérique du Nord)

15.11.1920, SO : au sujet des mariages au Canada

1921

20.6.1921, SO : au sujet des faculté de disp. matr. pour les immigrants dans le diocèse de Québec ; suivi de l'opinion des pères

28.6.1921, SO : au sujet des faculté de disp. matr. pour les immigrants dans le diocèse de Québec

Dispensationes 1802-1916

1884, Marianopoli (Canada): indulto delle carni e del digiuno per gli Ospedali di S. Giovanni di Dio – riassunto novembre 1888 – nr. 37

1884, SO : indult pour l'asyle St-Jean (Montréal)

1884, S. Germano (Canada): dimanda sul nuovo modo di percepire le decime, nr. 65

10.10.1884, Iacobini (secr. PF) à Laurenzi (ass. SO): transmet lettre de Langevin (év. de Rimouski) s.d., Langevin, Jean (év., Rimouski) à PF : au sujet de la dîme

29.11.1884, SO : voir la discussion au sujet de l'Arizona

1886, Trois-Rivières: Facultas recipienti duas secretas abiurationes, nr. 50

20.12.1880, Masotti, Ignazio (secr. PF) à Iacobini, Angelo (ass. SO): au sujet d'une lettre de Laflèche (év., Trois-Rivières) : Würtele, Vivian demande de faire secrètement son abjuration, parce que ne veut pas perdre l'héritage paternel

s.d., Storti, Giambattista (archiviste SO) : cas semblables dans les archives du SO

26.1.1881, [Iacobini] à Masotti : les cardinaux du SO ont décidé de demander au St-Père la grâce pour Würtele

17 et 19.1.1881, SO : les cardinaux approuvent

[suivent des cas semblables en Danemark]

31.11.1884, Iacobini, Domenico Maria (secr., PF) à Laurenzi, Carlo (ass., SO): transmet: doc. 1...28.11.1884, Laflèche à Léon XIII: deux protestants voudraient abjurer en secret

7.1.1885, SO : « dilata, et reassumptis casibus similibus, fiat parva relatio »

28.1.1885, SO : on peut suivre les indication du 19.1.1881

1892, S. Bonifazio e suffraganee: facoltà di anticipare il digiuno in occasione di alcune feste, nr. 6

s.d. (après 1892?), SO: les év.s de la prov.eccl. de St-Boniface au sujet du jeûne les vigiles des fêtes de l'Assomption et des apôtres St-Pierre et St-Paul

14.10.1891, Taché (arch., St-Boniface) à Simeoni (card., pref. PF):

14.12.1891, Persico (secr. PF) à Cretoni, Serafino (ass. SO): demande de Taché

s.d., SO à Léon XIII: demande de Taché (minute)

9.5.1892, SO : demander la grâce à Léon XIII

12.5.1892, SO : le pape a consenti

1892, S. Bonifacio: domanda di facoltà per i parroci di non celebrare la messa pro populo in alcuni dì, nr. 56

29.1.1892, Persico à Cretoni: transmet lettres des év.s de la prov. eccl. de St-Boniface qui demandent disp. en faveur des curés au sujet de la messe « pro populo »

30.1.1892, SO : le pontife a plusieurs fois accordé cette disp. à travers PF ; c'est à celle-ci donc de répondre aux év. des St-Boniface

1893, S. Bonifacio e S. Alberto (Canada): indulto quaresimale, nr. 73

16.7.1879, Agnozzi, Giovan Battista (secr. PF) à Iacobini, Angelo (ass., SO): Lacombe, Albert (omi, St-Boniface) demande au nom des év.s de St-Boniface et St-Albert la disp. de l'abstinence pendant la carême, sauf dans les journées du vendredi et du samedi et dans les derniers quatre jours de la Semaine Sainte

s.d., Lacombe à Léon XIII: petition

5 et 6.8.1879, SO : les pères « adprobantur »

7.8.1879, SO : Léon XIII a consenti

13.5.[1892], SO:petition de l'év. de St-Albert

s.d. [1892], Grandin (év., St-Albert) à Léon XIII: demande disp. de l'abstinence pendant la carême

13.5.1892, Persico à Cretoni : transmet la lettre de Grandin

16 et 25.5.1892, SO : les pères « adprobantur »

27.5.1892, SO : Léon XIII a consenti

s.d. [1893], SO: abstinence pendant la carême dans le diocèse de St-Boniface

14.11.1893, Ciasca, Agostino (pro-secr. PF) à Segna, Francesco (ass., SO): l'arch. de St-Boniface demande disp.

20.11.1893, SO: on a demandé au pontife

4.12.1893, SO : Léon XIII consenti

1907, Collegio Canadese: domanda di usare latticini mattina e sera ne' tempi proibiti, nr. 36

[1907], Clapin, Georges (recteur, Collège Canadien, Rome) à Léon XIII : demandent si pendant la carême on peut mettre du lait dans le café et manger des « latticini »

11.2.1907, SO : « negative »

1912, Trois-Rivières: l'ordinario chiede la facoltà di assolvere dalle censure, nr. 10

[1912], SO : au sujet de la demande de Cloutier (év., Trois-Rivières)

2.5.1912, SO à Pie X : l'év. de Trois-Rivières demande faculté « absolventi ab omnibus censuris »

25.4.1912, SO : Pie X a consenti

1915, Nicolet (Canada): l'ordinario ottiene la proroga ad triennium delle facoltà d'assolvere dalle censure, nr. 26

5.11.1912, Brunault (év., Nicolet) à Pie X : demande renouveau pour 3 ans de la faculté « absolventi ab omnibus censuris »

28.11.1912, SO : Pie X a consenti

18.11.1915, SO à Benoit XV : Brunault demande renouveau pour 3 ans de la faculté « absolventi ab omnibus censuris »

22.10.1915, Brunault à Benoit XV : demande renouveau

18.11.1915 : SO : Benoit XV a consenti

1916, Vancouver: l'ordinario ottiene la facoltà di dispensare, nr. 13

20.1.1916, SO : Casey (év., Vancouver) demande facultés « absolventi et dispensandi »

20.1.1916, SO : Benoit XV a consenti

Dispensationes a votis

1879, Montréal in Canada: Pietro Alfredo Desnoyers, relata nr. 17

[manque ; voir infra 1888 et 1895]

1879, Stati Uniti, Istanza del Sac. Parroco B. Vigreux di Vineland per la dispensa dal voto di castità e la commutazione dell'Officio Divino, nr. 31

s.d., Vigreux, B. (Vineland, NJ) à Léon XIII (en français) : ptre depuis dix ans, doit résigner sa charge d'âmes ; demande disp. du vœux de chasteté ; attaché à un diocèse français, est en Amérique avec la permission de son év. [au verso, on annote d'écrire à Corrigan, év. de Newark, NJ]

s.d., Vigreux à Léon XIII : traduction italienne

3.12.1879, Corrigan, Augustin (év. Newark, NJ) à Caterini (card. Préf. SO): croit que Vigreux soit Vivet, Pierre (recteur de la mission de Vineland) ; la mission est un véritable « refugium peccatorum », il y a aussi un ex-réguliers sicilien qui vit avec une femme et leurs 5 enfants et qui jou l'orgue dans l'église ; on craint que Vinet soit lié à une femme protestante [au verso : 10.1.1879, SO : « uniatu »]

19.4.1879, SO : « scribatur Ep.o quoad petitionem Negative ; In reliquis commendetur ejus caritati et zelo »

1881, Canada, Domanda del sacerdote Jacquet per dispensa dalla castità, nr. 26

5.9.1881, St. Jacquet, J.H. (ptre, St-Gabriel Brandon, Comté de Berthier) à Léon XIII : demande disp. du vœux de chasteté

1.10.1881, SO : « commendatur »

1888, Montréal, Sacerdote Pietro Desnoyers domanda dispensa dal celibato, nr. 31

[cette position a été déplacé, voir annotation datée 10.11.1893 ; cf. 1895, Montréal, Canada, Dispensa dal celibato pel sacerdote Alfred Desnoyers, nr. 28]

1889, Arichat, demande de dispense pour fr. Augustin (au siècle Leonard van der Lubbe) Trappiste, nr. 5

[le dossier manque ; voir infra 1892, nr. 39]

1889, Toronto, fr. Romeo Lee carmelit. dispensa dei voti, nr. 25

[3.10.1892], Walsh, John (arch. Toronto) au card. préf. du SO : déclaration au sujet de Lee, Thomas W. (traduction en italien)

10.11.1892, Ciasca, Agostino (pro-secr. PF) à Cretoni, Serafino (ass. SO): transmet la lettre de Walsh [au verso : 12.11.1892, SO : Walsh n'a pas compris les instructions de Rome ; demande de renseignements ultérieurs]

17.7.1890 (revu en juin 1892), SO : au sujet de Lee (carne chaussé) et de sa sécularisation [au verso : 28.7.1890, SO : demander renseignements à Walsh ; 15.6.1892, SO : Walsh doit répondre aux questions qu'on lui a posé en 1890]

6.1892, Lee à Léon XIII : pétition ; est au Collège Canadien de Rome (en italien) ; suivi de :

doc. 1...26.2.1892, Walsh : recommande Lee

doc. 2...6.9.1890, Walsh à Lee : décision du SO

doc. 3...28.1.1889, Verga, Isidoro (card., préf. Congr. des Evêques et des Réguliers) : au sujet du cas

doc. 4...28.1.1889, Verga : rescrit

doc. 5...1.3.1889, Savini, Angelo (VG des Carmes) : au sujet du cas

doc. 6...22.3.1889, Mayer, Pius R. (occ, commissaire général) : Lecoq, Charles (recteur, Grand Séminaire, Montréal) peut absoudre Lee

doc. 7...12.3.1892, Lecoq à Lee : absolution

doc. 8...12.3.1892, Lecoq à Lee : lui transmet l'absolution (en anglais)

doc. 9...12.4.1892, Sullivan, F.J. (ptre, Thorold ON) : témoignage en faveur de Lee (en latin)

doc. 10...12.4.1892, Sullivan : témoignage en anglais

doc. 11...23.3.1892, Cruise, Giovanni (John) M. (ptre, St. Mary's, Toronto) : en faveur de Lee (en italien)

doc. 12...19.4.1892, Barrett, R.M. (omi, Buffalo NY) : en faveur de Lee (en latin)

doc. 13...19.4.1892, Barrett, R.M. (omi, Buffalo NY) : en faveur de Lee (en anglais)

10.7.1890, Iacobini (secr. PF) à SO : au sujet de Lee (extrait)

26.11.1888, SO : annotation au sujet de Lee [au verso : 16.11.1888, SO : discussion du cas ;
3.12.1888, SO : absolution et rescrit de la Congr. des Evêques et des Réguliers ; 16.1.1889, SO :
Léon XIII « benigne annuit »] ; suivi de :
doc. 1...13.8.1888, SO : au sujet du cas
doc. 2...2.9.1888, adm. Toronto à Monaco La Valletta (card.) au sujet de Lee
1.8.1888, Bernardini, Simon (proc. gén. des Carmes) à Léon XIII: au sujet de Lee
3.10.1892, Walsh à Ledochowski (card. préf. PF) : original en latin
28.1.1893, SO : Lee ne peut pas être ordonné

1891, S. Giacinto, il sac. J.A. Gatien domanda la dispensa dal celibato, nr. 10

9.1.1891, Gatien, Joseph Alphonse (Spokane Falls, WA) à Léon XIII : ptre du diocèse de St-Hyacinthe, est missionnaire parmi les Canadiens de l'Etat de Washington, EU ; demande disp. du vœux de chasteté ; suivi de :

doc. 1...6.10.1890, Moreau (év., St-Hyacinthe) à Gatien : mission de Spokane Falls ; situation de Gatien

13.2.1891, SO : « non concedi »

1892, Arichat, Dispensa da voti pel trappista Agostino Van der Lubbe, nr. 39

1892, SO : résumé de l'affaire Van der Lubbe (fr. Augustin du monastère du Petit-Clairvaux, Tracadie) ; on doit demander renseignements à l'év. d'Arichat et au proc.gén. des Trappistes ; suivi de :

1889, Arichat, demande de dispense pour fr. Augustin (au siècle Leonard van der Lubbe) Trappiste, nr. 5

16.9.1889, SO : le cas de Van der Lubbe

9.7.1889, Cameron, John (év. Antigonish) à Dom Dominique (abbé, o.c.) : est persuadé que ce serait une calamité pour le père Augustin d'être dispensé des vœux

3.5.1889, fr. Augustin à Léon XIII : petition (en latin)

13.9.1886, SO : recommande fr. Augustin à la charité de son év.

17.4.1887, fr. Augustin à Léon XIII : petition (en latin)

21.5.1887, SO : on a discuté du cas

24.10.1887, fr. Augustin au préfet du SO : petition

25.6.1888, fr. Augustin au préfet du SO : petition

20.3.1888, fr. Augustin [au préfet du SO ?] : petition en néerlandais (avec traduction en latin)

21.4.1888, SO : on a lû la traduction latine de la petition : on doit rediger le « ristretto »

11.5.1889, SO : rediger le « ristretto » et demander l'opinion du prof. Bavona

25.5.1889, SO : écrire au proc.gén. des Trappistes

3.9.1889, Dom Stanislao [White, Stanislaus (proc.gén. des Trappistes)] : au sujet de fr. Augustin

2.6.1889, Smeulders, Henri (proc.gén. des Cisterciens) à Cretoni, Serafino (ass., SO) : une lettre du 1^{er} juin lui demande renseignements sur fr. Augustin, mais celui-ci n'appartient pas à son ordre

3.6.1889, SO : écrire aux Trappistes

2.8.1889, fr. Dominique (abbé du Petit Clairvaux) à Sallua (comm.gén. SO) : le fr. Augustin

16.9.1889, SO : « negative »

18.12.1889, SO : « negative »

s.d., fr. Augustin à Monaco La Valletta (card.) : demande d'aide ; transmet :
1892, fr. Augustin à Léon XIII : petition

6.5.1892, White, Stanislaus à « Rev.me Domine » : a transmis à l'abbé de Tracadie que fr. Augustin ne doit pas attendre une disp.

s.d., fr. Augustin à Monaco La Valletta (card.) : demande d'aide ; transmet :
1892, fr. Augustin à Léon XIII : petition

2.8.1892, SO : on a décidé de réunir au dossier ces lettres

13.5.1892, SO : on a parlé au proc.gén. des Trappistes

1893, Québec, Dispensa per F. Edmondo Laliberté, nr. 12

[8.1893], SO : cas de fr. Alphonse (au siècle Laliberté, Edmond ; né au Québec, mais trappiste dans le diocèse d'Antigonish)

7.6.1892, Ciasca, Agostino (pro-secr. PF) à Sallua, Vincenzo (comm. gén. SO) : le coadj. de Québec demande disp. du vœu de chasteté pour Laliberté

[8.1893], fr. Eibission (vice-proc. gén. [des Trappistes] à [Sallua?]) : au sujet de Laliberté

24.7.1893, fr. Jean Marie : au sujet de Laliberté

26.4.1893, Bégin, Louis N. (coadj. Québec) à [préf. PF ?] : la Congrégation des Evêques et des Réguliers a accordé un indult autorisant la sécularisation du fr. Alphonse (trappiste à Tracadie), mais celui-ci serait encore obligé à garder son vœu de chasteté

10.6.1892, Sallua à gén. des Trappistes : demande renseignements sur Laliberté

9.6.1893, Sallua : on doit demander des renseignements

21.8.1893, SO : cas de Laliberté en discussion

23.8.1893, SO : les pères approuvent

24.8.1893, SO : le Saint-Père a accordé la disp.

1895, Montréal, Canada, Dispensa dal celibato pel sacerdote Alfred Desnoyers, nr. 28

12.1.1895, fr. Augustin (ofm, Montréal) à Léon XIII : demande disp. pour Desnoyers, Pierre Alfred (ptre, Montréal) (en italien) [au verso : 9.2.1895, SO à fr. Augustin : on ne peut pas donner la disp. et explique pourquoi]

14.6.1894, Averardi, Nicola (régent de la S. Pénitencierie) à Fausti, Tancredi (ass., SO) : transmet le dossier sur Desnoyers, Pierre Alfred ; on n'a pas pris de décision sinon de remettre Desnoyers à la charité de son év.

Dossier : Ad S. Poenitentiarum

doc. 1...s.d., SO : Desnoyers s'est présenté et a exposé son cas ; suivi de : 11.9.1879, père Laurent, F.M. (Rome) à Sallua : lui demande d'accueillir Desnoyers

doc. 2...1.7.1880, Bourget (év., Montréal) au card. Caterini : cas de Desnoyers

doc. 3...10.5.1881, Masotti (secr. PF) à Iacobini (ass. SO) : cas de Desnoyers ; suivi de : 8.4.1881, Taschereau (arch., Québec) à Simeoni (card. préf. PF), lui transmet une lettre de Desnoyers ;

6.4.1881, Desnoyers à Taschereau, son cas (8 pages) ; 9.1.1880, Desnoyers à Sallua : son cas (8 pages) (3 exemplaires)

doc. 4...traduction italienne de la lettre de Desnoyers et autres documents; 24.11.1886, Beaudry, Cyrille (ptre, Collège Joliette), connaît Desnoyers ; 6.4.1873, Extrait du baptême de Desnoyers, Pierre Alfred ; 7.8.1886, Fabre (arch. Montréal) : au sujet de Desnoyers ; 1.11.1886, Renaud, P.P. (ptre, comté de Joliette) : connaît Desnoyers ; 20.2.1881, Deaudry, Joseph (mèdeecin praticien, Montréal) : Desnoyers est très malade ; 25.1.1887, Desnoyers à mgr Macchi (audiencier de Léon XIII), demande disp. (avec 3 lignes de Taschereau qui appuie la pétition)

doc. 5...1.8.1893, Beaudry (sup. csv, Montréal) à Léon XIII : demande disp. pour Desnoyers

24.9.1887, Fiordispini, Paolo : a reçu le dossier de Desnoyers ; suivi de :

doc. 1...6.11.1887, Fiordispini : analyse psychiatrique du cas

Dossier

doc. 1...4.1894, SO : le cas de Desnoyers, suivi de :

1888, Montréal, Sacerdote Pietro Desnoyers domanda dispensa dal celibato, nr. 31 (contenant : 20.6.1887, SO : discussion du cas Desnoyers ; 17.11.1887, Fiordispini à Sollua : lui transmet son analyse du cas ; s.d., SO : demander l'opinion de Fiordispini ; s.d., SO : cas de Desnoyers ; 28.5.1881, SO : « non concedi » (discussion du cas) ; 21.2.1880, SO : écrire à l'év. ; 16.11.1888, SO : cas de Desnoyers ; 20.6.1887, SO : Desnoyers doit se retirer dans un lieu, où il ne peut pas donner du scandale ; 22.6.1887, SO : demander l'opinion d'un spécialiste

17.12.1888, SO : « non concedi »)

11.12.1893, SO : « non concedi »

1.8.1880, SO : « relatum »

17.3.1894, fr. Augustin au Tribunal du SO : décision sur le cas Desnoyers

19.4.1894, SO : « non concedi », mais transmettre à la S. Pénitencier

16. 6.1894, SO : demander l'intervention de l'arch. de Montréal

1902, Québec, Dispensa del diacono Nadeau Alessio certosino dai voti solenni, nr. 101

s.d., SO : cas de Nadeau

16.3.1901, SO : au sujet de la lettre de l'arch. de Québec ; suivi de :

doc. 1...26.2.1901, Bégin au card. Parocchi : le cas de dom Gilbert (au siècle Nadeau, Alexis-Joseph)

6.8.1901, Nadeau à Léon XIII : son cas (8 pages)

3.3.1901, fr. Mayaud, Jacques (secr. du monastère de la Grande Chartreuse, Grenoble) : Nadeau s'est adressé au St-Siège

19.3.1901, Bégin à Parocchi : lui transmet la lettre de Mayaud ; est favorable à la disp.

8.2.1901, SO : on a écrit à l'arch. de Québec

11.3.1901, SO : attendre la réponse du Général des Chartreux

2.9.1889, Rivara, Giuseppe Maria (prieur gén. des Chartreux) : au sujet de Nadeau

s.d., Nadeau à Léon XIII : pétition

20.2.1886, fr. Anselme (prieur gén. des Chartreux) : cas de Nadeau

24.1.1900, Nadeau à Léon XIII : pétition

s.d., Nadeau à Léon XIII : autre pétition

29.3.1900, Herbault, René Marie (proc. de l'Ordre de Chartreux) : « informatio et votum »

14.2.1901, Michel, A. (prieur, Grand Chartreux) : au sujet de Nadeau ; suivi de :
doc. 1...9.7.1900, Gérard, Joseph (ptre, Québec) à Marois, C.-A. (VG, Québec) : Nadeau
doc. 2...12.1.1901, Deschaux, Blaise à « Révérend Père » : Nadeau

21.8.1901, SO : les pères approuvent la disp.

8.11.1901, SO : le cas Nadeau

9.9.1902, Nadeau à Léon XIII : supplique

10.11.1902, SO : l'arch. de Québec peut permettre à Nadeau de porter des vêtements séculiers, mais ne peut pas réciter le Bréviaire et doit respecter le vœux de chasteté

Dubia circa matrimonium

1879, Québec : Questione di nullità di matrimonio tra Ortensia Beaudouin ed Eleazzaro Duchêneau, nr. 14

5.1879, SO: au sujet du cas, qui est défini d'aucune importance ; historique du mariage à Osceola (diocèse d'Erie, EU)

25.3.1879, Baccelli, Luigi (mgr, SO) : au sujet du cas : très négatif au sujet de l'archidiocèse de Québec qui a préparé le dossier

10.12.1879, Agnozzi (secr., PF) à Iacobini, Angelo (ass. SO): transmet le dossier qui suit

15.11.1878, Cazeau, Charles Felix (VG, Québec) à Simeoni (card., PF) :: le mariage de Beaudouin, Hortense et Duchêneau, Elzéar

1.6.1878, Grenier, F. (omi, Québec) à Taschereau (arch. Québec) : demande de faire déclarer nul le mariage de Beaudoin ; avec documentation

10.5.1879, SO : « in statu rerum non extare fundamentum »

1880, Ottawa : Come debba dipportarsi il vescovo nel caso che dall'autorità civile venga misconosciuta la promessa sulla educazione cattolica della prole che si esige dalla parte protestante nei matrimoni misti, nr. 4

4.2.1879, Agnozzi à Iacobini: transmet la lettre qui suit

s.d., Duhamel (arch., Ottawa) à Simeoni : traduction italienne

s.d., Duhamel à Simeoni : dans les mariages mixtes reconnus par l'Eglise, la partie protestante s'engage , par écrit, à laisser élever dans la religion catholique les enfants qui naîtront, mais un jugement rendu en Angleterre declare nulle cette promesse ; suivi de : s.d., [Gazette (Montréal)], « Mixed Mariages » (coupure de presse, s.d.)

15.11.1858, Antonelli, Giacomo (card.), Instructio ad omnes archiepiscopos, episcopos aliosque locorum ordinarios de dispensationibus super impedimento mixtae religionis quoad promiscua conjugia

10.3.1879, SO : la promesse doit être par écrit

1880, Propaganda, Montréal : Nullitatis Matrimonii Francisci Xav. Sakowennenhawe et Philumenae Oronhienhawi, nr. 23

4.3.1880, Bruchési, P.N. (ptre, Montréal) : Brevis relatio causae matrimonialis duorum Indorum Dioecesis Marianopolitanae, cum omnibus usque nunc actis in dicta causa

21.3.1880, Masotti à Iacobini : a parlé à l'év. de Montréal, quand celui-ci était à Rome en 1879, au sujet de la cause ; l'év. a envoyé le dossier

11.1878, Agnozzi à Iacobini : transmet le document qui suit

27.9.1878, Fabre (év., Montréal) à Léon XIII : demande « nullitatem matrimonii »

7.12.1878, SO : PF doit écrire à Fabre pour avoir plus de renseignements

21.4.1880, Baccelli : au sujet du cas ; on a besoin d'autres renseignements

24.4.1880, SO : transmettre la réponse de Baccelli à l'év. de Montréal

1881, Propaganda, S. Alberto (Canada): Nullitatis matrimonii Hermenegildi Majejan et Aemiliae Courchène ex praetensio clandestinitatis impedimento, nr. 50

28.2.1881, Masotti à Iacobini: en 1875, l'év. de St-Albert avait présenté le cas de Majejan, Herménegilde, mais le SO avait demandé plus de renseignements

16.2.1875, Simeoni (PF) à Nina, Lorenzo (ass. SO): au sujet d'une lettre de l'év. de St-Albert

16.10.1874, Grandin, Vital (év., St-Albert) à préf. PF: mariage de Majejan et Courchène, Emilie ; Tametsi ; émigration dans son diocèse de Canadiens et Américains, qui sont protestants ou mauvais catholiques

16.10.1874, Grandin à préf. PF: traduction italienne

s.d., SO: au sujet de la lettre de Grandin

22.2.1875, SO: "dilata" et demande plus de renseignements

7.3.1875, ass. SO à secr. PF: au sujet de la décision

5.10.1877, Agnozzi à Iacobini: transmet deux lettres (au sujet la première des sociétés secrètes aux EU et la deuxième d'un cas matrimonial)

28.10.1877, Grandin à Conroy (dél.ap. au Canada) : au sujet de Majejan et de son mariage

16.12.1877, SO : on a discuté à nouveau le cas, mais on ne peut pas changer d'opinion

13.10.1880, Leduc, H. (VG St-Albert) : interrogatoire de Majejan

7.5.1881, SO : transmettre les documents à l'avocat fiscal

10.5.1881, Baccelli : au sujet du cas ; on ne peut pas changer d'avis

14.5.1881, SO : confirme les jugements précédants

1881, Canada : Caso matrimoniale, Tizio cattolico sposa una presbiteriana, e dopo qualche tempo credendola morta sposa una scismatica, nr. 16

31.8.1881, Casotti à Pellegrini, Antonio (regeant de la Pénitentie): au sujet d'un lettre du Canada
12.4.1881, Brondel, Jean B. (év., Vancouver) au card. de la Pénitentie : cas matrimonial
10.9.1881, SO : PF doit demander à Brondel plus de renseignements

1882, Dispensationis matrimonii rati et non consummati Umberti Pariseau et Mariae Tetrault, nr. 26
7.1882, Suprema Sacra Congregazione del S. Offizio, Hartfordien-Burlingtonen. Praetensae non consummationis Matrimonii Humberti Pariseau et Marie Tetrault (11 pages, rapport écrit par Baccelli)

s.d., SO : annotation des archives

12.5.1882, Laurenzi (ass., SO) à Simeoni (card. Préf., PF): cas Pariseau-Tetrault

18.12.1881, SO: Léon XIII a accordé la disp.

22.12.1881, Masotti à Iacobini : au sujet de la cause matrimoniale

28.3.1881, Pariseau, Hubert (Winooski VT) à Léon XIII : son cas

29.7.1881, McMahon, Lawrence J. (év., Hartford) à Simeoni : le cas de Pariseau

30.5.1881, McMahon, Lawrence J. (év., Hartford) à Simeoni : le cas de Pariseau

21.8.1881, Cloarec, Jerome (ptre, Hartford) : interrogatoire et procès de Pariseau

1.9.1881, de Goesbriand, Louis (év., Burlington VT) : certifie le procès

9.10.1881, interrogatoire de Madame Médard Marcille au sujet de Pariseau (en anglais et en latin)

8.10.1881, interrogatoire de Madame Médard Marcille

26.10.1881, McMahon à Simeoni : au sujet de Pariseau

29.4.1882, SO : écrire au card. de PF qu'on ne peut continuer la cause et qu'il doit dire ce qu'il voudrait faire

13.9.1882, SO : écrire à l'év. et lui transmettre instructions

1882, Canada : sulla promulgazione del Tametsi, nr. 31

[voir 1883, nr. 2]

1883, S. Giacinto – Canada, An valida fuerit promulgatio decreti Tamets Concilii Tridentini facta in missionibus et quasi paroeciis illius Diocesis. Votum cum Summarius. Pd. Vincentii Leonis Sallua op. Commissarius Generalis S. Officii, nr. 2

8.1883, Quesito del Vescovo di S. Giacinto nel Canada. An valida fuerit promulgatio decreti Tamets Concilii Tridentini facta in missionibus et quasi parrochiis illius Diocesis. Voto con Sommario di monsignor Vincenzo Leone Sallua de' Predicatori, Arcivescovo di Calcedonia, Commissario Generale del S.O. (19 pages) (2 copies)

13.2.1883, Iacobini, Domenico Maria (secr., PF) à Laurenzi (ass., SO): au sujet du cas Tametsi dans le diocèse de St-Hyacinthe

2.4.1872, Larocque, Charles (év. de St-Hyacinthe) : circulaire au clergé
12.12.1872, Larocque : circulaire au clergé
3.12.1872, Larocque : lettre pastorale
7.3.1872, Larocque : décret pour l'érection en paroisses canoniques de tous les territoires du diocèse qui n'ont existé jusqu'aujourd'hui que sous le titre de missions
17.11.1882, Jacobini à Laurenzi : affaire du diocèse de St-Hyacinthe
s.d., SO : manque une page de la lettre de Larocque
24.11.[1882 ?], [SO]: au sujet de la cause
27.11.1882, SO : demander d'autres renseignements à PF
12.3.1883, G.D.S. (SO) : qu'est-ce qu'on doit demander à PF ?
31.3.1883, SO : congrégation particulière sur le sujet
16.4.1883, SO : voir l'indult de 1763
17.9.1883, SO : les pères de la Congrégation ont confirmé leur opinion
14.11.1883, SO : où il n'y a pas le curé, le mariage célébré « coram duobus testibus » est valide
16.11.1883, SO : est confirmé la décision des pères de la Congrégation

1883, Montréal : Dubium super dispensationes matrimoniales, nr. 30

12.6.1883, G.B.S. [Storti, Giambattista (archiviste, SO)] : au sujet de doutes de l'év. de Montréal sur les disp. matr. « mixta religionis » et « disparitatis cultus »

17.4.1883, Fabre (év., Montréal) : doute [au verso : 18.6.1883, SO : négative ; 11.7.1883, SO : décret, voir document qui suit]

11.7.1883, SO : décret

1883, St-Hyacinthe : Sopra una domanda del vescovo per sanare in radice i matrimoni celebrati dal 1852 in poi invalidamente per l'impedimento di clandestinità, nr. 35

16.2.1883, Jacobini (secr., PF) à Laurenzi (ass. SO): transmet lettre de l'év. de St-Hyacinthe

1867, SO : Istruzione intorno i matrimoni, che si contraggono in luogo immune dal decreto Tametsi da coloro che per ciò si partono dalla loro patria soggetta al medesimo

24.1.1883, Moreau (év., St-Hyacinthe) à Léon XIII: doutes au sujet des mariages non valides au Canada ; question « sanation in radice »

7.3.1883, SO : on doit envoyer au préf. de PF un exemplaire de l'Istruzione pour l'év. de St-Hyacinthe

1884, Burlington : Sulla domanda di Filomena Delibac per la dispensa dal matrimonio rato e non consumato con Giuseppe Laplante. Relazione e voto del P. M. Ferrari, nr. 13

1884, Ferrari: relation manuscrite

1884, Sulla domanda di Filomena Delibac per la dispensa dal matrimonio rato e non consumato con Giuseppe Laplante. Relazione e voto del P. M. Ferrari de' Predicatori

12.12.1883, Jacobini (secr. PF) à Laurenzi (ass. SO): transmet les actes du procès à Burlington, avec résumé en italien :

doc. 1...24.7.1883, de Goesbriand (év., Burlington) : procès

4.3.1884 et 12.3.1884, SO: de Goesbriand doit parler avec Delibac

1884, Sulla domanda di Filomena Delibac per la dispensa dal matrimonio rato e non consumato con Giuseppe Laplante. Relazione e voto del P. M. Ferrari de' Predicatori

1884, Angleterre : De nova lege super nuptiis cum sorore defunctae uxoris, nr. 21

31.8.1883, Jacobini (secr. PF) à Laurenzi (ass. SO): transmet lettre de l'arch. de Québec

31.7.1883, Taschereau (arch., Québec) à Simeoni (card. préf. PF) : au sujet d'une nouvelle loi [documents concernant l'Angleterre]

13.6.1883, SO : (au sujet du Canada) « pro nunc reponatur »

1884, Canada : Facultas missionarium circa dispensationes matrimoniales favore neophytorum, nr. 25

26.4.1884, Jacobini (secr. PF) à Laurenzi (ass. SO): transmet lettre de l'év. de Montréal

19.2.1884, Fabre (év., Montréal) à Simeoni (card. préf. PF) : concernant la pratique parmi les missionnaires d'accorder de dispenses de parenté aux « Sauvages » ; au sujet d'une lettre de Bourget ; les missionnaires ont accordé les dispenses sans le diplôme requis

s.d., Storti (archiviste, SO) : cette dispense était habituelle au Canada ; cas matrimoniaux concernant le diocèse de Montréal

s.d., [SO] à Léon XIII : supplique au nom de Fabre

7.7.1884, SO : on a demandé à Léon XIII la « sanatio in radice »

1884, London (Canada) : caso matrimoniale, sans nr.

11.1.1884, Jacobini (secr. PF) à Laurenzi (ass. SO): transmet une lettre de l'év. de London

3.2.1884, SO : « Instruction pro Episcopo Londonensis » (minute manuscrite)

28.11.1883, Walsh(év. London) à Simeoni: cas matrimonial de Laing, Robert (protestant) et McDonald, Catherine (catholique) (en italien)

9.2.1884, SO : « datur instructio a D. Advocati Fiscali excavate »

1885, Trois-Rivières: Causa di presunta nullità di matrimonio tra Elzéar Corriveau e Adèle Raïche per difetto di consenso da parte dell'uomo, nr. 43

8.1884, Trois-Rivières. Sulla pretesa nullità del Matrimonio per difetto di Consenso tra Elzeario Corriveau, e Adele Raïche. Relazione del P.M. Enrico Ferrari de' Predicatori. 1° Socio e Consultore (2 exemplaires imprimés)

7.1884, Ferrari: relation manuscrite

10.10.1883, Desilets, Luc (Rome) à Jacobini: transmet lettre de Laflèche (év. Trois-Rivières)

25.2.1883, Remittant, C.E. (ptre, Trois-Rivières) à Légaré, Cyrille-Étienne (VG, Québec): le cas de Corriveau ; le mariage a été contracté dans un lieu du Vermont où Tametsi n'a pas été promulgué

15.12.1883, Jacobini (secr. PF) à Laurenzi (ass. SO): transmet le procès

1883, Laflèche : transmet les actes du procès (traduction italienne)

17.9.1883, Laflèche (Rome) à Simeoni : transmet le dossier

16.10.1882, Corriveau à Laflèche : son cas

12.9.1882, Bellemare, Joseph Elzéar (ptre, Trois-Rivières) à Laflèche : le cas de Corriveau

10.9.1882, Corriveau, David et al. : au sujet du mariage (les témoins signes d'une croix) [il s'agit des trois déclarations]

18.1.1883, Boissonneault, J.A. (ptre, St. Johnsbury VT) à Laflèche : au sujet du mariage

21.2.1883, Laflèche : jugement de nullité au sujet du mariage de Corriveau, Johnny Elzéar et Raïche, Adèle

21.2.1883, Béland, J.P. (secr., Trois-Rivières) à Taschereau (arch., Québec) : lui transmet le jugement de Laflèche

21.2.1883, Caron, N. (ptre, Séminaire Trois-Rivières) à Laflèche : en appelle de ce jugement

28.2.1883, Taschereau : la sentence de Laflèche n'a pas respecté toutes les formalités exigées par le droit canon

28.2.1883, Légaré à Laflèche : lui transmet le dossier

11.4.1883, Boissonneault, J.A. (ptre, St. Johnsbury VT) à Bellemare : au sujet de l'affaire

1.5.1883, Laflèche à Bellemare: le nomme défenseur du mariage dans la cause Corriveau-Raïche

18.8.1883, Corriveau à Léon XIII :supplique

5.1.1884, SO : on ne peut pas annuler le mariage ; Laflèche doit opérer pour la réconciliation des époux

9.5.1884, Jacobini à Laurenzi : une autre lettre de Laflèche

11.4.1884, Laflèche à Iacobini : a reçu la lettre, mais la situation est dangereuse : Raïche s'est déjà remariée

8.4.1884, Bellemare à Laflèche : est absolument impossible d'opérer la réconciliation

11.5.1884, SO : demande une relation

9.9.1884, SO : on doit essayer pour la réconciliation des époux

27.11.1885, Jacobini à D'Annibale, Giuseppe (ass. SO): transmet une lettre de l'év. de Nicolet

3.10.1885, Gravel (év. Nicolet) à Jacobini : au sujet du mariage Corriveau-Raïche

1.9.1885, Baril, H. (ptre, directeur du Grand Séminaire de Trois-Rivières) : au sujet de l'affaire

14.8.1885, Bellemare à Baril : demande son opinion
4.5.1885, Richard, L.O. et al. (St. Johnsbury) : le mariage n'est pas valide
11.10.1882, Laflèche à Bellemare : lui rend les documents du procès
4.10.1884, Jacobini à Laflèche : décision du SO
4.5.1885, Boissonneault : au sujet de la cause
16.12.1885, Boissonneault à Bellemare : Raïche s'est remariée à Concord NH
3.9.1883, Corriveau à Léon XIII : supplique
3.9.1883, Bellemare à Gravel : au sujet de la cause
1885, SO : appendix de la cause
12.12.1885, SO : confirme le jugement de 1884

1885, La Crosse : Intorno ad un caso matrimoniale proposto da mons. Vescovo della Crosse negli Stati Uniti, nr. 46

11.1885, Intorno ad un caso matrimoniale proposto da mons. Vescovo della Crosse negli Stati Uniti. Parere con sommario del P. Ugo Molza consultore [au sujet des 4 mariages de Miller, Julia, dont un avec l'autochtone canadien Corbine, Antoine]

1887, Arichat : Super dispensationes a matrimonio rato et non consumato fra Giovanni Keefe ed Anna Sampson, nr. 2

3.1887, Nella Causa di dispensa dal matrimonio rato e non consumato tra Giovanni Keefe ed Anna Sampson. Difesa del vincolo del P. Luigi Avella min.conv. consultore

1.1187, Arichatens. De matrimonio rato et non consumato ... inter Ioannem Keefe et Annam Sampson. Votum P. Iosephi Calasancii a Llevaneras, omc

1.3.1887, Avella : relation manuscrite

7.1.1887, SO : relation manuscrite du père Joseph Calasanzio a Llevaneras

5.7.1886, Jacobini (secr. PF) à D'Annibale (ass. SO): transmet dossier

16.12.1886, Jacobini à D'Annibale: transmet le dossier traduit en latin

7.2.1887, SO : demander l'opinion du père Avella

21.3.1887, SO : le mariage est annulé

1888, Rimouski : Nullità di matrimonio tra Francesco Testu e Maria [Deborah] Stevens. Voto Ferrini,

nr. 11

4.1888, S. Germani. Nullitatis Matrimonii inter Franciscum Testu et Mariam Hevens. Parere del P. Gioacchino Ferrini, Vicario Generale dei Ministri degli Infermi, consultore

8.4.1888, Ferrini: relation manuscrite
16.12.1886, SO: au sujet de la cause
25.10.1886, Langevin Edmond (VG Rimouski) à Jacobini : affaire Testu-Stevens ; précédé du dossier
s.d., SO : instructions pour l'év. de Rimouski
s.d., documentation traduite en italien
12.1.1888, Jacobini à D'Annibale : affaire Testu, François Alfred – Stevens, Marie
15.12.1887, Langevin à Jacobini : procès et documents
28.1.1888, SO : demander relation à Ferrini
14.5.1888 et 14.11.1888, SO : il n'y a pas d'éléments pour annuler le mariage

1888, Québec : causa di nullità di matrimonio fra Pietro Durand cattolico ed Effeia [Effie] Cook infedele. Voto di G.M. Granniello Barnabita Consultore, nr. 34

3.1886, Del matrimonio di Pietro Durand con Effeia Jennin [recte (Mary Ann) Effie Jennie] Cook nullo per disparità di culto. Voto con sommario di G.M. Granniello Barnabita Consultore (imprimé) [Durand, du diocèse de Québec, a marié Cook à Northampton, MA]

22.7.1888, Granniello, Addizione al voto sulla causa matrimoniale tra Pietro Durand ed Effeia Cook (imprimé)

24.7.1888, Granniello, Appendice al voto Québec del matrimonio di Pietro Durand con Effeia Jennin Cook nullo per disparità di culto (minute)

3.1886, Del matrimonio di Pietro Durand con Effeia Jennin [recte Effie Jennie] Cook nullo per disparità di culto. Voto con sommario di G.M. Granniello Barnabita Consultore (manuscrit)

30.3.1886, Granniello: rend les documents utilisé pour sa relation

18.12.1885, Iacobini (secre. PF) à D'Annibale (ass., SO): transmet le dossier Durand-Cook

2.1.1886, SO :présentation du dossier

2.1.1886, SO : confier le dossier à Granniello

3.5.1886, SO : compléter les instructions

20.5.1886, SO : Instructio pro Curia Quebecensis in causa matrimoniali Petri Durand cum Anna [recte Effie Jennie Cook]

6.7.1887, Zitelli, Zefirino (secre. PF) à D'Annibale: l'arch. de Québec voudrait qu'on lui rend les actes du procès

9.7.1887, SO : rendre les actes à PF

11.7.1887, SO à Zitelli : transmet les actes

6.11.1885, Légaré, Cyrille-Étienne (VG, Québec) : au sujet du mariage Durand-Cook

24.11.1867, certificat de mariage

8.11.1885, Remillant, J.E. (ptre, Québec) à Légaré : au sujet du cas

9.11.1885, Légaré à Simeoni (card., préf. PF) : dossier de la cause Durand-Cook

22.10.1885, Durand à Taschereau (arch., Québec) : son cas

28.8.1885, Randall, Lucretia B. : déclaration

28.8.1885, Randall, Lucretia B. : déclaration (traduction en italien)

4.9.1885, Légaré à Smyth, Th. (ptre, Westfield MA) : demande renseignements au sujet de Randall

17.10.1885, Smyth à Légaré : Randall

6.11.1885, Cook, Mary Ann Effie et Paradis, Od. (curé, Ste-Anne de Québec) : au sujet de l'abjuration de celle-là, le 23.4.1874

3.10.1885, Légaré à Paradis : demande renseignements au sujet de l'abjuration

7.10.1885, Légaré à Poiré, C.E. (curé, Ste-Anne de Québec) : au sujet de son prédécesseur Paradis

8.10.1885, Poiré à Légaré : n'a pas trouvé trace de l'abjuration de Cook dans les archives de la paroisse

11.8.1885, Durand à Bégin : son mariage ; suivi de :
doc.1...7.9.1885, Poiré à Dubé, P.: n'a pas trouvé l'abjuration

30.10.1885, Légaré : interrogation de Durand

31.10.1885, Remillant : Votum Defensoris ex Officio

5.11.1885, Labrecque, M.J. (Université Laval) : Votum Theologi

17.8.1885, Zitelli à D'Annibale : transmet documents envoyés par l'arch. de Québec :

26.6.1887, Légaré à Simeoni : transmet les documents qui suivent
s.d., SO : Instructio Curia Quebecensis (copie)

2.6.1886, Légaré : Cause de nullité de mariage entre Pierre Durand, de Québec, et Anna Effeat Cook, de Huntington

5.2.1887, King, Lyman J. (Hampshire County MA) : déclaration

22.11.1886, Field, B.W. : déclaration au sujet de Durand

23.5.1887, Ouellet, Jean-Baptiste (St-Anne de la Pocatière) : déclaration au sujet de l'abjuration de Cook

11.8.1886, Pelletier, J.G. (Fraserville) à Légaré : au sujet de l'abjuration

26.10.1886, Pelletier à Durand : même sujet

8.2.[1887 ?], Smyth à « mon cher neveu » : au sujet de la sœur

27.5.1887, Martin, J.H.A. (Ste-Anne de la Pocatière) à « cher ami » : abjuration

15.11.1886, Randall, Arthur E. (Pawtucket, RI) à « cher Pierre » : au sujet de celui-ci et de Anne

10.1.1886, Freed L.B. (Shelburn Falls MA) à « Pierre » : au sujet de Anne

23.7.1888, Granniello : traduction de les lettres qui précèdent par l'abbé Smith

13.9.1887, SO à Zitelli : au sujet de l'affaire Durand-Cook ; des renseignements manquent encore

9.5.1888, Iacobini à D'Annibale : transmet la lettre qui suit
[enreg. 28.4.1887] O'Reilly, Patrick T. (év. Springfield MA) à Simeoni : mariage Durand-Cook
s.d., Granniello à D'Annibale : a lu l'Appendice

30.6.1888, Iacobini à D'Annibale: Durand a écrit menaçant de se remarier aux EU; suivi de:
doc. 1...[enreg. 25.4.1888], Durand à Simeoni : son cas
doc. 2...7.6.1888, Durand à Simeoni : son cas

s.d., [SO ?] : Durand

25.7.1888, SO : PF peut envoyer un tél. à l'arch. de Québec pour lui faire savoir que la cause a été décidé ; on peut annuler le mariage, mais le fils doit être élevé catholiquement

1888, St-Hyacinthe : Dubbio di battesimo e di matrimonio di Rosa Slaver, nr. 46

28.9.1887, SO : au sujet du cas

21.11.1887, SO : le cas en question

28.9.1887, Zitelli (secr. PF) à D'Annibale : transmet une lettre de l'év. de St-Hyacinthe

6.9.1887, Moreau (év., St-Hyacinthe) à Iacobini : mariage de Slaver, Rose, émigrée avec ses parents aux EU

21.11.1887, SO : on ne peut pas douter

1888, Montréal : Nullità di matrimonio tra Giuseppe Loyer ed Elmira Thibault. Voto di Paolino Carlucci, nr. 50

7.1888, Nullitatis matrimonii ob impedimentum secundi gradus consanguinitatis in linea collateralis inter catholicos Ioseph Loyer et Elmiram Thibault. Relazioni e voto di monsignor Paolino Carlucci consultore (imprimé)

7.1888, Nullitatis matrimonii ob impedimentum secundi gradus consanguinitatis in linea collateralis inter catholicos Ioseph Loyer et Elmiram Thibault. Relazioni e voto di monsignor Paolino Carlucci consultore (manuscrit)

6.9.1887, Iacobini à ass. SO: transmet procès

19.7.1887, Cause de mariage: Elmire Thibault contre Joseph Loyer (copie du dossier)

19.7.1887, Fabre (arch. Montréal) à Simeoni : envoie dossier

5.12.1887, Iacobini à D'Annibale : transmet une lettre de l'arch. de Montréal

13.9.1887, SO à Iacobini : au sujet de la cause

7.11.1887, Fabre à Simeoni : affaire Loyer-Thibault

26.10.1887, Harel, T. (chancelier Montréal) à Charbonneau, A.L. (ptre, Montréal) : mariage Loyer-Thibault

7.11.1887, Charbonneau à Harel : au sujet du mariage

7.11.1887, Harel : déclaration

22.8.1888, SO : nullité du mariage

1889, Québec : Nullitatis matrimonii initi inter Valeda Gosselin et Joannem Neville ex capite impotentiae. Voto del Reverendissimo Padre Ferrini consultore, nr. 20

4.1889, Nullitatis matrimonii ex capite impotentiae. Voto con Sommario del P. Gioacchino Ferrini Vicario Generale dei Ministri degl'Infermi consultore (imprimé)

s.d., SO à Léon XIII: l'arch. de Québec demande disp.

10.3.1889, Nullitatis matrimonii ex capite impotentiae. Voto con Sommario del P. Gioacchino Ferrini Vicario Generale dei Ministri degl'Infermi consultore (manuscrit)

5.3.1888, Iacobini à D'Annibale: transmet les actes du procès Neville, James – Gosselin, Valéda

26.1.1888, Légaré : sommaire du procès

7.4.1887, certificat médical de M. Verge, Charles Auguste

3.12.1887, certificat médical de M. Lemieux, Charles Eusèbe

4.12.1887, certificat médical de M. Ahern, Michael

[suivent traductions italiennes]

10.6.1888, Mancini, Romeo : analyse médicale du cas

17.12.1887, Légaré : témoignages au procès

11.4.1887, extrait du registre des baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse de Notre-Dame de Québec

19.5.1887, Catellier, L. : impuissance de Neville

5.4.1887, Neville : son impuissance

9.4.1887, Gosselin, Valéda (St-Joseph de Lévis) à Taschereau : demande annulation

25.1.1888, Remillant à Légaré : remarques du defenseur ex Officio

26.1.1888, Légaré à Simeoni : lui transmet la sentence

s.d., SO : Ferrini demande opinion médicale

16 et 28.4.1888, SO : demander « peritiae medicorum »

29.5.1888, SO : Léon XIII a concédé la disp. “a matrimonio rato et non consummato”

1889, Pretesa nullità del matrimonio contratto da Berta Evelina Lefebvre e Carlo Giovanni Becker “ob vivi impotentiam”. Parere con sommario del P. Giacinto Agnesi dei Predicatori, Consultore, nr. 22

12.1888, Pretesa nullità del matrimonio contratto da Berta Evelina Lefebvre e Carlo Giovanni Becker “ob vivi impotentiam”. Parere con sommario del P. Giacinto Agnesi dei Predicatori, Consultore (imprimé) (2 exemplaires)

5.6.1888, Montréal. Cause du Mariane: Berthe Evéline Lefebvre contre Charles John (Jean) Becker. Appel au St-Siège (manuscrit) [ce dossier contient les pièces documentaires et a été envoyé au card. préf. de PF]

[6.1888 ?], Fabre (arch., Montréal) à [card. préf. PF] : transmet le dossier ; rappelle qu'il prononcé jugement en faveur de la nullité

29.6.1888, Iacobini (secr. PF) à D'Annibale (ass., SO) : au sujet de la cause Lefebvre-Becker ; demande aussi une décision pour la cause Thibault, Elvire – Loyer, Joseph

12.1888, Pretesa nullità del matrimonio contratto da Berta Evelina Lefebvre e Carlo Giovanni Becker “ob vivi impotentiam”. Parere con sommario del P. Giacinto Agnesi dei Predicatori, Consultore (manuscrit)

14.1.1889, SO: l'arch. de Montréal n'a pas démontré que les témoins soient “fide dignos”

6.2.1889, SO : « dilata »

1889, Trois-Rivières: Nullitatis matrimonii Edwardii Landseer Carpendole [Edwin Landseer Carpendale] et Mariae AdelineaeBeauchemin ex defectu consensus propter lipemaniae, nr. 23
s.d., SO : annotation

1886, Sommaire [cf. infra Votum P. A. Steinhuber]

9.1888, Parere medico dei dottori Vincenzo Liverani e Marcellino Venturoli sul matrimonio Carpendale-Beauchemin celebrato nel Canada l'8 luglio 1884 (imprimé)

12.1887, Perizia medico-legale del dottor Fiordespini sulle facoltà mentali del signor Odoardo Landseer Carpendole in causa di nullità di matrimonio (imprimé)

3.1886, Nullitatis matrimonii inter Eduardum Carpendole et Mariam Adelinam Beauchemin ex capiteamentiae vulgo Lypenaniae. Votum P. Andreae Steinhuber S.I. Consultoris (imprimé)

29.7.1888, Venturoli (Bologne): analyse médicale

18.8.1888, Liverani (Fusignano): analyse médicale

3.1886, Nullitatis matrimonii inter Eduardum Carpendole et Mariam Adelinam Beauchemin ex capiteamentiae vulgo Lypenaniae. Votum P. Andreae Steinhuber S.I. Consultoris (manuscrit)

12.11.1887, Fiordespini (Rome): analyse médicale

1.10.1887, Granello (op, Rome) à ass. SO: on doit payer Lires 1,000 à Fiordespini

25.11.1887, SO : imprimer les analyses médicales

23.11.1887, SO : payer Fiordespini

3.1887, Nullitatis matrimonii inter Edwardum Carpendale et Mariam Beauchemin ex capite amentiae, vulgo lipemania. Relazione e voto del P. Gioacchino Ferrini Vicario Generale dei Ministri degl'Infermi Consultore (imprimé)

18.12.1886, D'Annibale à Ferrini: transmet le dossier

7.3.1887, Nullitatis matrimonii inter Edwardum Carpendale et Mariam Beauchemin ex capite amentiae, vulgo lipemania. Relazione e voto del P. Gioacchino Ferrini Vicario Generale dei Ministri degl'Infermi Consultore (manuscrit)

25.11.1886, Iacobini (secr. PF) à D'Annibale (ass. SO): actes du procès

s.d. [1886], Laflèche (év., Trois-Rivières) à Simeoni: cas Carpendale-Beauchemin

10.12.1886, Iacobini à D'Annibale : transmet d'autres documents ; suivi de :
doc. 1...s.d, sommaire

[1886], liste des documents du procès

1886, extrait du registre des baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse de l'Immaculée Conception de Trois-Rivières

28.2.1886, Carpendale à Laflèche : demande annulation

7.1.1886, Perrault, F.-X. : analyse médicale

7.1.1886, Druguet, Emmanuel Evariste : analyse médicale

23.11.1885, Beauchemin à Laflèche : son mariage

[suivent témoignages, très nombreux sur le mariage et les épouses]

26.3.1886, Comeau, J.B. (ptre, défenseur ex Officio) à Laflèche : le cas

10.4.1886, Laflèche : jugement

13.4.1886, Comeau à Laflèche : en appelle au jugement de l'arch. de Québec

13.4.1886, Baril, H. (ptre, Trois-Rivières) à Légaré : appel

4.1886, Baril à Légaré : transmet documents et commente les actes

19.4.1886, Remillant à Légaré : remarques du défenseur ex Officio

4.5.1886, Remillant à Légaré : remarques du défenseur ex Officio

16.6.1886, Baril à Légaré : au sujet de la cause

10.6.1886, médecins aliénistes de La Longue-Pointe à Baril : Carpendale

20.6.1886, Remillant à Légaré : nouvelles remarques du défenseur ex Officio

27.6.1886, Légaré : jugement

18.11.1886, Baril : réponse aux nouvelles remarques du défenseur ex Officio devant le tribunal métropolitain

4.3.1887, Caisse, Raymond (ptre, Trois-Rivières) à SO : PF l'a envoyé au SO pour donner des renseignements au sujet de Carpendale et Beauchemin

26.4.1887, SO : demander analyse médicale

17.8.1887, Caisse à Sallua : au sujet de l'affaire

17.12.1887, Granello : a rencontré Fiordespini

23.11.1887, SO: paiement de Fiordespini

11.2.1888, Iacobini à Sallua: transmet lettre de Laflèche

s.d., SO : le cas Carpendale

9.4.1888, SO : le cas Carpendale

6.4.1888, Iacobini à Sallua : transmet lettres

20.2.1888, Laflèche à Simeoni : demande réponse

4.3.1888, Beauchemin à Sallua : demande une décision

s.d., SO : le cas

9.4.1888 et 18.4.1888 : SO : analyse médicale

23.5.1888, Iacobini à D'Annibale: transmet:

doc. 1...1888, Laflèche à PF : demande décision (tél.)

10.8.1888, Rampolla à ass. SO : Laflèche s'est plaint auprès du Saint-Père

14.8.1888, Battaglini, Francesco (card. arch. Bologne) à Monaco La Valletta : transmet documents utilisés par Venturoli et Liverani :

doc. 1....1886, Perrault et Druguet : opinion

doc. 2...Sommario commenté

4.8.1888, Battaglini à Monaco La Valletta : transmet l'opinion de Venturoli

8.8.1888, Battaglini à Monaco La Valletta : transmet l'opinion de Liverani

10 et 12.9.1888, SO : au sujet du cas

3.12.1888, Iacobini à D'Annibale : Laflèche demande une réponse

1889, Montréal : Sulle cause matrimoniali da deferirsi in appello al Decano dei suffraganei, nr. 33

26.11.1888, Iacobini (secr. PF) à D'Annibale (ass. SO): pétition de Fabre (arch., Montréal)

s.d., Fabre à Léon XIII : pétition au sujet des causes matrimoniales

16.1.1889, SO : « dilata »

2.1889, PF : documents dans ses archives au sujet de la pétition de Fabre

11.3.1889, Iacobini à Sallua (comm. SO) : au sujet des documents dans les archives de PF ; suivi de

s.d., SO: sommaire des documents de PF sur les causes matrimoniales au Canada

1 et 3.4.1889, SO : PF doit écrire à l'arch. de Montréal de s'accorder avec celui de Québec

14.6.1889, Iacobini à Cretoni, Serafino (ass. SO): a écrit à l'arch. de Montréal de s'accorder avec celui de Québec

17.6.1889, SO : appel de l'arch. de Montréal

17.6.1889, SO : Fabre doit suivre les instructions aux év.s des E.U.

1890, Peterborough : Probationis obitu N. Colborne mariti D.nae Franciscæ McGuire, nr. 11

8.3.1890, O'Connor, Richard A. (év. Peterborough) à Simeoni (card., préf. PF): McGuire, John, mari de McGuire, Frances de Wooler, ON, est parti pour la Colombie Britannique, il y a 25 ans , et a disparu; elle voudrait l'annulation de son mariage ; suivi de :

doc. 1...18.11.1889, McGuire, Frances : déclare que son mari est parti en 1864

doc. 2...18.11.1889, Colborne, Margaret (fille des McGuire): sa mère lui a lu une lettre qui faisait comprendre comment son père était mort

10.3.1890, SO : envoyer renseignements à O'Connor

20.3.1890, SO : McGuire, Frances peut se remarier

1891, S. Penitenziaria e Toronto : dispensa da disparità di culto nel matrimonio di una certa Giovanna, nr. 48

30.10.1891, Persico, Ignazio (secr. PF) à Averardi, Nicola (recteur de la S. Pénitenciarie): pétition de Walsh, John (arch., Toronto) au sujet d'une « sanatio in radice »

12.10.1891, Walsh et McCann, John J. (recteur cathédrale de Toronto) à Léon XIII: petition

16.11.1891, SO : au sujet de la pétition

18.11.1891, SO : demander à Léon XIII disp.

19.11.1891, SO :Léon XIII a concédé la disp.

1891, Trois-Rivières : nullità di matrimonio o dispensa di matrimonio rato e non consumato fra Alessandro Hébert e Malvina Marcotte. Voto Lupori, nr. 67

5.1891, Trois-Rivières : nullità di matrimonio o dispensa di matrimonio rato e non consumato fra Alessandro Hébert e Malvina Marcotte. Relazione e Voto del P. Andrea Lucori Min.Oss. consultore (2 exemplaires imprimés)

20.4.1891, Trois-Rivières : nullità di matrimonio o dispensa di matrimonio rato e non consumato fra Alessandro Hébert e Malvina Marcotte. Voto Lucori (manuscrit)

30.11.1886, Hébert, Alexandre à Laflèche (év., Trois-Rivières): déclaration

17.12.1886, Cloutier, François-Xavier (ptre, Trois-Rivières) : au sujet de la cause

16.8.1886, Pailier, Alexandre (omi, Collège d'Ottawa) à Laflèche : au sujet de Marcotte

12.3.1891, Iacobini (secr. PF) à Cretoni (ass. SO): transmet procès

8.5.1889, Baril, H: (ptre, Trois-Rivières) à Laflèche: au sujet de la cause matrimoniale

8.5.1889, Comeau, J.B. (ptre, dir. Grand Séminaire, Trois-Rivières) à Laflèche : même sujet

30.11.1886, Témoignages sur le mariage

7.12.1886, Témoignages sur le mariage

4.10.1888, Témoignages sur le mariage

4.1889, Pallier : au sujet de Marcotte

s.d., Hébert, Caroline : au sujet de son frère

16.4.1889, [illisible] : au sujet d'Hébert

13.2.1891, Laflèche à Simeoni : au sujet de la cause matrimoniale

14.3.1891, SO : confier la cause à Lupori

4.1.1891, Laflèche : jugement de la cause

1.2.1890, Pallier à Baril : Marcotte

1.2.1890, Pallier à Duhamel (arch., Ottawa) : Marcotte

2.2.1890, Duhamel à Baril : transmet copie de la lettre de Pallier

s.d., Baril à Laflèche : lui transmet le dossier

2.1.1891, Comeau à Laflèche : au sujet des témoins

20.1.1891, Labrègue, M.F. (Séminaire de Québec) à Marois (VG Québec) : au sujet du recours de la cause Hébert-Marcotte

22.1.1891, Pâquet, Louis A. (ptre, Québec) à Marois : même sujet

23.1.1891, Taschereau : jugement

14.3.1891, Tranci, L. (avocat fiscal): au sujet de la cause

15.6.1891, SO : les pères on lu le « Votum »

25.6.1891, SO : les pères ont approuvé le « Votum »

26.6.1891, SO : Léon XIII a concédé la disp.

s.d., SO: résumé de la cause

1895, Québec: Causa di nullità di matrimonio, ex impedimento ligaminis, tra Zoé Brousseau e Carlo Marceau, nr. 62

29.3.1886, Galimberti, Luigi (AAEESS) à D'Annibale (ass. SO): pétition pour annuler un mariage
1886, Brousseau, Michel (St-Sauveur, Québec) à Léon XIII : au sujet d'une fille émigré à
Brunswick, Maine en 1872 ; son mariage avec Marcereau, Charly ; fuite de celui-ci et découverte
qu'il s'appellait Marceau et était déjà marié ; demande d'annulation parce que la fille doit se
remarier

3.4.1886, SO : rendre le document à Galimberti, parce que la cause n'est pas de pertinence du SO

10.7.1886, SO : sommaire de la cause [au verso, 10.7.1886, SO : écrire à PF de demander
renseignements à l'arch. de Québec

18.12.1886, SO à secr. PF : examiné la réponse de l'arch. de Québec, on n'a pas suffisamment
d'élément ; on a besoin d'une enquête au Canada

15.3.1887, Iacobini (secr. PF) à D'Annibale (ass. SO): transmet réponse de l'arch. de Québec

30.11.1886, Iacobini à D'Annibale : répond à une lettre du 13.7.1886 ; a reçu la réponse de l'arch.
de Québec

23.10.1886, Taschereau (arch., Québec) à Simeoni : la lettre de Brousseau contient plusieurs
faussetés ; suivi de :

doc. 1...1.10.1886, Kérouack, Philomène : au sujet de Marceau, Charles, et Brousseau, Zoé
doc. 2...16.10.1886, Legaré, Cyrille-Etienne (VG, Québec) : déclaration

11.12.1886, SO : PF doit écrire à Québec [17.12.1886, SO : PF a écrit à Québec]

7.2.1887, Legaré à Taschereau (Rome) : une lettre de Simeoni demande de nouvelles investigations
au sujet du mariage Brousseau-Marceau, mais il est impossible d'enquêter sur des gens émigrés aux
EU

14.4.1887, SO : on doit écrire à l'avocat fiscal

3.7.1893, Brousseau, Zoé et Gignac, Edouard à Léon XIII : leur cas

2.9.1893, SO : écrire à l'arch. de Québec

18.9.1893, SO à l'arch. de Québec : minute

14.12.1893, Marois, C.-A. (VG, Québec) à Parocchi (card., SO) : historique de la cause ; suivi de :

doc. 1...Québec. Cause Matrimoniale de Charles Marceau et de Zoé Brousseau, 1^{ère} instruction en
1886 (dossier complet)

doc. 2... Québec. Cause Matrimoniale de Charles Marceau et de Zoé Brousseau, 2^{ème} instruction
en 1893 (dossier complet)

s.d., [SO] : annotation

12.1.1895, SO : écrire à la Curie de Québec, parce qu'on manque de renseignements sur Marceau

5.11.1893, Rainville, S.A. (ptre) à Marois : au sujet d'un Marceau, Charles, qui a vécu aux EU et
qui est probablement mort

23.2.1895, Marois à Monaco La Valletta (SO) : le Marceau de la lettre de Rainville n'est pas celui
qui aurait marié Brousseau

16.3.1895, SO : écrire à l'arch. de Québec qu'on ne peut pas annuler le mariage de Brousseau

1902, Sinaloa Messico e Montréal Canada: dubbi intorno al parto prematuro, all'operazione cesarea,
alla concezione extra-uterina, nr. 47

10.1897, Sinaloa. Dubbj intorno al parto prematuro, all'operazione cesarea ed alla concezione extra-uterina. Voto del P. Gioacchino Ferrini dei Ministri degli Infermi consultore (imprimé)

5.1901, Montréal. Sulla estrazione del feto ectopico immaturo. Parere del P. Gioacchino Ferrini dei Ministri degli Infermi consultore (imprimé)

10.1897, Sinaloa. Dubbj intorno al parto prematuro, all'operazione cesarea ed alla concezione extra-uterina. Voto del P. Gioacchino Ferrini dei Ministri degli Infermi consultore (imprimé) (deuxième copie)

28.4.1901, Ferrini: Montréal. Sulla estrazione del feto ectopico immaturo (manuscrit)

27.9.1897, Ferrini: Dubbj intorno al parto prematuro, all'operazione cesarea ed alla concezione extra-uterina (manuscrit)

[suivent documents concernano Sinaloa]

9.4.1900, Veccia, Luigi (secr. PF) à Gennari, Casimiro (ass. SO): au sujet d'un doute [au verso, 3.5.1900, SO: transmettre la lettre à Ferrini]

7.3.1900, Lecoq, Charles à [préf. PF ?] : au sujet de la laparathomie

17.2.1902 et 5.3.1902, SO : approuve le votum de Ferrini; écrire une lettre à l'arch. de Montréal

[suivent d'autres documents qui ne concernent ni Montréal, ni le Canada]

Dubia de Ordinatione

1873-1883, Montréal: dubbio di validità d'ordinazione per aver infuso troppa acqua nel calice che serviva agli ordinamenti, nr. 21

9.8.1879, Agnozzi, Giovanni Battista (secr., PF) à Iacobini, Angelo (ass., SO): transmet le document qui suit

[1879]. ? [Montréal]: doute de validitate ordinationis ad presbyteratum [avec une annotation (de PF ?)]

s.d. [1879], SO : analyse du cas

3.9.1879, Iacobini : les pères approuvèrent l'analyse qui précède

5.9.1879, SO : on a écrit à PF

1906, Toronto: dubbio di ordinazione di due sacerdoti ai quali non furono consegnati successivamente gl'istrumenti, ma contemporaneamente pronunciando la formula in singolare "accipe et ecc." (acquiescat), nr. 1

30.4.1906, SO: O'Connor (arch., Toronto) a écrit au sujet de l'ordination de deux ptres ; analyse du cas

[1906], SO : résumé d'un autre cas à Toronto (Dubia de Ordinatione, 1874, nr. 6

10.3.1906, secr. PF à ass. SO: transmet doute de O'Connor

s.d., O'Connor : extrait

23.5.1906, SO : les pères approuvèrent l'analyse du cas

1906, Providence: Sulla modalità di sacre ordinazioni che il giovane Flaviano Arturo Minguy ricevè da scismatici, e se egli possa promettere di ritirarsi in qualche convento e con quali ingiunzioni – Essendo stato considerato come scolare (perché le ordinazioni furono compiute dai pseudo-vescovi Vilatte e Miraglia scomunicati dal SO) fu risposto al dubbio che nulla impediva al Minguy l'ingresso in qualche istituto religioso ut mere laicus, senza speranza alcuna di accedere ai sacri ordini, nr. 4

19.9.1906, Veccia, Luigi (secr. PF) à Lugari, G.B. (ass. SO): Falconio, Diomede (dél.ap. E-U) a écrit au sujet du retour à l'Eglise d'un jeune qui a reçu les ordres par les schismatiques

25.8.1906, Falconio à préf. PF : Harkins (év., Providence RI) lui a écrit au sujet de Minguy, Flaviano Arturo, qui en 1898 a reçu les ordres sacrés par le pseudo-év. Vilatte

4.12.1900, SO : Minguy ne peut pas rentrer dans l'Eglise en tant que ptre, mais on peut l'accepter dans un ordre religieux en tant que laïc

1908, Parigi - America: Sulla conversione del pseudo vescovo vecchio cattolico Joseph-René Vilatte, nr. 1

[Ce dossier concerne l'activité européenne de Vilatte, surtout en France et en Angleterre, mais contient aussi :]

s.d. [1898 ?], Vilatte, Joseph René : Curriculum Vitae (7 pages) : né à Paris le 24 janvier 1854 ; émigré à Montréal, où il devient maître d'école ; revient en France pour recueillir un petit héritage ; décide de se consacrer à Dieu et, pendant 4 ans, va « dans les collèges de différentes dénominations, soit au Canada, soit aux Etats-Unis ; devient pasteur de l'église presbytérienne française de Green Bay ; démissionne et le père Loyson, Hyacinthe le mit en rapport avec des évêques anglicans et vieux catholiques ; va à l'université de Berne (Suisse) et est ordonné le 7 juin 1885 ; revient en Amérique comme missionnaire vieux catholique et prend la nationalité états-uniennes ; divisions entre anglicans et vieux catholiques ; en 1892, est consacré év. ; développement de son église vieux catholique ; rapports avec Russes, Ukrainiens, etc. ; pendant quelques temps est au Canada, mais en 1898 quitte l'Amérique pour se rendre en Europe ; voudrait contribuer à la réunification de l'église catholique ; demande d'être accepté dans l'église de Rome ; se trouve dans le monastère de Sœurs Bénédictines Anglaises (via Buoncompagni, Rome)

[...]

s.d., Vilatte à Léon XIII : demande permission d'abjurer entre les mains de l'év. de Poitiers

29.10.1898, dom Parisot (Abbaye de Ligugé, diocèse de Poitiers, France) : mémoire sur l'œuvre passée de Vilatte (30 pages) : né à Paris de parents originaires du Maine et liés aux dissidents de la Petite-Eglise ; à 15 ans, entre dans un collège presbytérien de Montréal ; 18 mois parmi les presbytériens français de Green Bay ; en 1884 connaît Hyacinthe Loyson, recteur de l'église gallicane de Paris ; Loyson lui conseille de travailler parmi les populations de langue française du Wisconsin (Belges, Canadiens), ainsi que parmi les Bohémiens et les Allemands ; l'év. épiscopalien Hobard Brown l'aide dans cette mission parmi ces populations évaluées à 30,000 personnes ; en 1885, Brown le recommande à l'év. vieux catholique de Berne, Edouard Herzog, qui l'ordonne ptre, après un séjour de 4 mois dans la ville suisse ; le 16 juillet 1885, une semaine après l'ordination, débarque à New York et se rend sur les bords du lac Michigan ; s'installe au

Wisconsin ; pauvreté de la mission et voyages pour quêter de l'argent ; avec ces aides la mission s'étendit de Little Sturgeon à Sturgeon Bay et comptait 3 ptres et 398 fidèles (210 Belges catholiques, 10 Belges protestants ; 15 Français ; 50 Canadiens ; 25 Allemands catholiques et 15 Allemands luthériens ; 7 Suisses catholiques ; 10 Suédois ; 16 Bohémiens protestants ; 40 Indiens) ; en 1887, Loyson lui demanda de travailler parmi les vieux catholiques de France, mais l'œuvre américaine lui prenait tout son temps ; en 1887, nouvelles missions pour les Indiens ; bons rapports avec les épiscopaliens, mais l'év. Grafton, successeur de Brown, ne fut pas capable de maintenir la paix et les relations se tendirent, puis on décida de rompre, et les vieux catholiques du Wisconsin restèrent en rapports avec les év.s jansénistes d'Utrecht (Hollande) ; en 1890, rupture avec ceux-ci et protection de l'év. russe d'Alaska, ainsi que de l'arch. de Goa et Ceylan, celui-ci ordonna év. Vilatte ; celui-ci se rend à Colombo (Ceylan) ; rentre aux Etats-Unis et commence à travailler parmi les Polonais, qui sont mal desservis par le clergé catholique ; en 5 ans, les vieux catholiques ont 50,000 adhérents ; Vilatte décide de consacrer un év. vieux catholique polonais et le synode de Buffalo (septembre 1896) choisit le père Kaminski, mais le père Anton Kozlowski refuse et se fit ordonner par Herzog, fondant l'Independent Catholic Church à Chicago (ex-ptre romain encoure l'excommunication majeure par PF, 2.5.1898) ; Vilatte se rend compte de la situation de son église vis-à-vis des anciens catholiques de Suisse et d'Allemagne et des jansénistes de Holland et voudrait accepter l'invitation de Léon XIII à l'Union des Eglises ; rentre en Europe, rencontre d'autres év. vieux-croyants ; sollicite pour soi et les siens une place au berçail de l'Union romaine

[...]

8.11.1898, Richard, François (card. arch. de Paris à [?]: doute de Vilatte

[...]

20.2.1899, Gibbons (arch., Baltimore) au card. Parocchi: se renseignera sur Vilatte

22.2.1899, Messmer (év., Green Bay) à Gibbons : est contraire à Vilatte ; rappelle l'affaire des Belges de son diocèse

[...]

6.3.1899, Gibbons à Parocchi : au sujet de Vilatte et de Kaminski

[...]

21.4.1899, Messmer à Parocchi (en italien) : contre Vilatte (8 pages)

[...]

16.3.1899, Fleming, David (cons. SO) au commissarie du SO: a rencontré Vilatte et n'est pas convaincu

[...]

30.5.1899, Fleming aux pères du SO : au sujet de Vilatte

22.8.1899, Fleming : Vilatte a acheté des tickets de l'Irlande à Londres et de Londres à Rome à son nom ; rencontre dans un commissariat de Rome

[...]

27.8.1899, Kenneally, John (ocr, Mount Melleray Abbey, Irlande) à Fleming: au sujet de Vilatte, celui-ci est arrive au Canada âgé de 14-15 ans

[...]

13.12.1899, Fleming : schéma d'une lettre pour PF : biographie de Vilatte, son séjour de six mois à Rome , d'où fut éloigné par ordre de la Police (Questura): Vilatte est « bugiardo, truffatore » prêt à prendre l'argent des catholiques et des protestants

[...]

18.4.1900, Vilatte à Léon XIII : renouvelle sa soumission et demande une solution immédiate
[24.4.1900, SO (?) : au sujet de Vilatte et du scandale]

[...]

11.11.1900, Vilatte (diocèse orthodoxe catholique romain d'Amérique, Gawas, ON) à Léon XIII :
O'Connor (arch., Toronto) lui a dit qu'on a porté contre lui l'excommunication majeure;
protestations

[10.1900], Ribourg, Albert D. (secr. de Vilatte, Gawas ON) à Granello (comm. SO): mgr Vilatte et
leur résidence au Canada

23.2.1901, Vilatte à Léon XIII: profonde vénération

[...]

16.2.1907, Fleming : au sujet de Vilatte, qui maintenant est le chef d'une église schismatique à Paris

[...]

4.7.1929, Maglione, Luigi (nonce en France) à Merry del Val (secr., SO): Vilatte est mort dans
l'abbaye du Pont-Colbert

31.3.1937, SO à Valeri, Valerio (nonce en France) : demande renseignements au sujet de Vilatte

7.4.1937, Valeri à Sbarretti (secr. SO) : vie de Vilatte ; après sa rentrée en France, le père Prevost,
sup. de la « Fraternité Sacerdotale » l'a convaincu à rentrer dans l'Eglise ; le 7 mai 1925 le card.
Cerretti (nonce en France) a reçu du card. Gasparri (secr. d'Etat) la charge d'admettre Vilatte; le 22
mai, celui-ci rentra dans l'Eglise et reçut une pension par Rome, mais entretemps il continua à
recevoir de l'argent de son église en Amérique et de voir d'étranges personnages

5.5.1937, SO : rien en contraire à publier la date de l'excommunication de Vilatte et celle de sa
rentrée dans l'Eglise

1908, Del sacerdote Paolo Miraglia consacrato vescovo da Vilatte, nr. 2

[1901 ?], Scalabrini, Giovanni Battista (év., Plaisance, Italie) à Parocchi L.M. (card., secr. SO) : au
sujet de Osaro, Giovanni (déjà ptre) qui a rencontré Miraglia en Suisse et qui maintenant est à
Plaisance ; écrit avant de partir pour l'Amérique du Nord

1900, [Pier Giuseppe Franceschini], Apostolo e martire ossia Monsignor G. Renato Vilatte
fondatore della Chiesa Vecchio-Cattolica negli Stati Uniti d'America, Firenze, Claudiana [contient
renseignements sur l'immigration française, belge et canadienne française aux Etats-Unis]

[suivent documents concernant la prédication en Italie, et surtout en Sicile et à Plaisance, de
Miraglia ; parmi ces documents, on trouve plusieurs lettres de mgr Scalabrini, dès 1895, ainsi que
Unione colla Chiesa, obbedienza ai legittimi Pastori. Lettera pastorale di Monsignor Vescovo di
Piacenza per la Santa Quaresima dell'anno 1896, Piacenza, Tipografia Vescovile, 1896)

21.4.1900, Vilatte à Richard, François (card., Paris) : son activité ; Œuvre Catholique Franco-
Américain (Franco-American Catholic Home) à Paris (199, Boulevard Pereire)

27.12.1899, Corrigan (arch. New York) à Parocchi (card.) : renseignements sur Vilatte

[...]

8.5.1900, Fleming, David : sur Vilatte

2.6.1900, Le Temps (Paris), « Une cérémonie au 'Home' Franco-américain » (Vilatte aurait fondé le Franco-American Home pour soigner les Américains auxquels il pourrait survenir des accidents pendant l'Exposition)

[...]

15.7.1916, Mundelein, George (arch., Chicago) à Sbarretti, Donato (ass. SO) : au sujet de Miraglia, qui est très malade au Mercy Hospital ; Vilatte est désormais « a confirmed drunkard » et on ne doit pas polémiser avec lui, parce que tout le monde va l'oublier

[suivent documents sur Miraglia, qui est en train de se convertir au catholicisme avant de mourir, et Vilatte]

1908, Newport: Caso di Bernardo Venthan ministro anglicano convertito e ordinato prima sacerdote da Renato Vilatte e poi vescovo da un tale Edoardo Marsh che aveva ricevuto la consacrazione dallo stesso Vilatte. Nota del P. Langogne, agosto 1906. Relazione del Sommista F. Morano (Agosto 1913), nr. 3

[concerne l'Angleterre, mais avec référence à des cas nordaméricains, en particulier à celui des Polonais schismatiques aux Etats-Unis]

1908, Milwaukee – Varsavia : sacerdoti polacchi convertiti o ordinati da Renato Vilatte, nr. 4

5.1896, Milwaukien. et Varsavien. Sull'abiura e abilitazione all'esercizio degli ordini sacri di Giovanni Radziszewski. Relazione con sommario di fr. Sebastiano Martinelli, agost. – consultore (imprimé) (2 exemplaires) [contient des renseignements sur Vilatte]

3.1895, De Valore Ordinationum in Secta Veterum-Catholicorum. Votum P. Iosephi Calasanctii a Llevaneras omcap – cons. Cum Summario seu Relatione R.mi P. Ciasca Consultoris (imprimé)

[suivent manuscrits des Relations, ainsi que les originaux des lettres reproduites dans les imprimés]

9.3.1896, secr. PF à Gennari, Casimiro (ass. SO) : renseignements au sujet de Vilatte :

doc. 1...28.1.1896, Satolli (dél.ap. des EU) à Ledochowski (card. préf. PF) : transmet la lettre qui suit

doc. 2...26.12.1895, Messmer (év. Green Bay) à Satolli : transmet renseignements et documents sur Vilatte

1909, Chicago : sacerdoti polacchi convertiti o ordinati da scismatici, nr. 2

25.4.1909, SO : cas de Vilatte et Baligrocki, Polonais de Chicago

17.3.1909, Dunne, Edmond M. (chancelier du diocèse de Chicago) à Vannutelli, Serafino (card., secr. SO) : Vilatte a ordonné Baligrocki, Boleslao, polonais de Chicago, mais celui-ci a marié au Canada une jeune polonaise catholique il y a trois mois ; maintenant Baligrocki voudrait rentrer dans l'Eglise ; naturellement, son ordination n'est pas valide, mais quoi dire du mariage ? peut-il se confesser et se marier devant l'Eglise catholique? (en italien)

19.4.1909, SO : « Praevia absoluteione a censuris, cum non habeatur uti sacerdos, nihil obstare quoad matrimonium »

Dubia Varia

1882, Québec: Dubbi di sollecitazione, nr. 31

7.5.1882, Iacobini, Domenico Maria (arch. de Thyre, secr. PF) à Laurenzi, Carlo (ass. SO): transmet une lettre de Taschereau (arch. Québec) au sujet de quelques doutes [cette lettre manque]

13.5.1882, SO : on va prendre en considération les doutes

19.5.1882, SO : au sujet de la question

24.5.1882, SO : « Remittatur ad S. Poenitentiarium »

1883, S. Giacinto (Canada): questio su quelli che s'ascrivono alle sette condannate in buona fede o per timore di gravi danni, nr. 13

12.1882, Sopra un Quesito di Monsignor Vescovo di S. Giacinto. Voto con Sommario di Monsig. Placido M. Schiaffino Vescovo di Nissa consultore: au sujet des causes qui ont précédé celle-ci; les catholiques ne peuvent pas être membre d'une secte secrète; Sommario : 28.10.1880, Moreau, L.Z. (év., St-Hyacinthe) à Simeoni (card., préf. PF) : au sujet des cheminots qui deviennent membres des sectes secrètes dans la crainte de perdre leur position

22.12.1880, Masotti, Ignazio (PF) à Iacobini, Angelo (ass. SO): au sujet de l'instance de l'év. de St-Hyacinthe

7.1.1881 et 24.1.1881, SO : au sujet des sectes secrètes

12.2.1881, Pellegrini, R. (Sacree Pénitenciarie) à Iacobini : la Pénitenciarie n'a jamais pris aucune décision au sujet des membres des sectes

23.11.1882, Sopra un Quesito di Monsignor Vescovo di S. Giacinto. Voto con Sommario di Monsig. Placido M. Schiaffino Vescovo di Nissa consultore (manuscrit)

28.10.1880, Moreau à Simeoni: original

7.3.1883, Laurenzi: ce que doivent faire les catholiques qui ont été membres d'une secte pour être admis aux sacrements

1887-1888, Paris-Québec-St. Brieux: Dubia proposita ab Officiali Parisiensi circa executionem rescriptorum dispensationis matrimonialis, quoad discedentes e dioecesi actualis domicili, nr. 10

3.1886, Dubia proposita ab Officiali Parisiensi circa executionem rescriptorum dispensationis matrimonialis, quoad discedentes e dioecesi actualis domicili. Votum P. Iosephi Calasanctii a Llevaneras, omc

[suivent documents concernano le diocèse de Paris, 1886-1888]

15.10.1888, Taschereau (arch. Québec) à Monaco La Valletta: au sujet des disp.s matr.s

28.11.1888, SO : Utraque intelligi

[suivent documents concernant St. Brieux]

1889, Ottawa (Canada): Sull'ammissione di esaminatori protestanti nell'Università cattolica, nr. 11 s.d., SO : de l'admission de deux protestants en tant qu'examineurs de l'Université catholique d'Ottawa ; signale que PF s'est trompée en écrivant que la question avait été posée par Fabre, arch. de Montréal (2 exemplaires)

28.1.1889, Iacobini à D'Annibale : au sujet de l'université d'Ottawa

16.8.1888, Sbarretti, Donato (officier de PF) à D'Annibale : au sujet d'une question posée par mgr Fabre [recte, Duhamel] sur l'université catholique

22.2.1889, Iacobini à Sallua : la question a été posée par l'arch. d'Ottawa

7.2.1889, Molza, Ugo (sj, cons. SO) à « Monsignore veneratissimo » : transmet: doc. 1...s.d., au sujet de la faute commise par PF

6.9.1888, Molza à « Monsignore veneratissimo » : au sujet de la lettre de PF et de la question posée par Fabre (suggère de répondre « non expedire ») ; Québec et la question des classiques payens

10.1.1889, Duhamel à Mgr : au sujet des deux protestants à admettre parmi les examinateurs ; leur présence dans la commission est nécessaire pour rassurer les élèves protestants

29.8.1888, SO : approuve la relation du père Molza

11.3.1889, SO : « Tolerari posse ut examinatores protestantes interveniant tantum in examinibus protestantium »

27.3.1889, SO : le même

1889, Montréal: Utrum liceat catholico pulsare organum in templo acatholicorum (voto di p. Seinhuber), nr. 27

5.1888, Utrum liceat catholico pulsare organum in templo acatholicorum ? Votum P.A. Steinhuber S.I. S.O. Cons.: Sommarium: Lavigne, Eméry à Simeoni (card., préf. PF): peut-il toucher l'orgue dans une église protestante de Montréal et, surtout, s'il touche l'orgue dans une église protestante peut-il aussi enseigner dans un institut catholique ? (2 exemplaires imprimés)

Enveloppes adressées à Mgr Sallua, au card. Monaco La Valletta, à Francesco Segna (ass., SO)

10.4.1888, Steinhuber, Andrea (sj, cons. SO): manuscrit

s.d., Lavigne à Simeoni: original [transmis par PF au SO, le 18.10.1887] [5.12.1887, SO : « Non expedire »]

5.12.1887, SO : le cas de Montréal et celui de Florence (où un pianiste demande de toucher l'orgue dans la synagogue)

3.12.1887, Ferrini, G. (cons. SO) : on doit répondre par la négative à Lavigne

23.10.1887, Duceschi, Luigi au card. du SO : demande si un catholique peut toucher l'orgue dans la synagogue de Florence

18.1.1888, SO : préparer un dossier

19.4.1888, SO : envoyer le dossier au père Steinhuber

s.d., Monaco La Valletta : rapport sur les Juifs

23.4.1888, SO : PF a transmis la supplique de Lavigne

29.11.1887, Iacobini (PF) à D'Annibale (SO) : supplique de Lavigne

6.7.1887, SO : au sujet d'un catholique qui travail dans un temple anglican, en général on ne devrait pas, mais dans le cas particulier on peut l'admettre aux sacrements

1.1887, Circa la comunicazione d'un cattolico con eretici in un tempio anglicano. Relazione dell'archivista (imprimé) [il s'agit d'un cas concernant l'Ile de Ceylon, mais il y a l'historique de la question des rapports entre catholiques et protestants, à partir d'un cas dans le Kentucky en 1818

19.6.1888, SO : écrire à l'év. de Montréal

1895, Vino per le messe. Diocesi diverse. Quesiti vari intorno al vino come materia del S. Sacrificio della Messa Montréal: Se al vino che deve servire per la Messa per mantenerlo si possa aggiungere dello zucchero, nr. 28

[Ce dossier est en réalité formé par plusieurs dossiers : vol. I, Alger 1883, Carcassonne 1887, Maduré 1889, Marseille 1890, Montréal 1890, Ce-Li (Chine) 1891, Angoulême 1892, France 1896, Baltimore 1896, Tarragone 1890-1894, Marianne et Tarragone 1896 ; vol. II, Doutes sur le vin pour la messe, 1895-1922 ; vol. III, Grenoble, Madrid et Léon, 1908]

Montréal/Canada 1890

24.11.1890, Fabre (arch. Montréal) à Léon XIII : peut-on ajouter du sucre pour conserver le vin de la messe ? [au verso : 6.12.1890, SO : on peut répondre comme dans le cas de Marseille ; 6.4.1891, SO : voir Votum du père Provenzali] [la lettre de Fabre a été transmise par Palin d'Abbonville, Charles François (sup. du Collège Canadien à Rome)]

s.d., Provenzali, F.S. : au sujet de la question de l'arch. de Montréal, on doit répondre d'ajouter de l'alcool et non du sucre [15.4.1891, SO : réponse de Provenzali ; faire écrire à PF]

s.d., copie de la lettre de Fabre et décision du SO du 15.4.1891

1901, Antigonish (Canada): Dubium de aliquibus societatibus secretis iam a Santa Sede in Statibus foederatis Americae damnatis (pour les Etats-Unis voir Rerum Variarum, 1894, nr. 70 ; pour Antigonish, Rerum Variarum 1915, nr. 2), nr. 7

8.1899, Antigonishen. Dubium de aliquibus societatibus secretis iam a Santa Sede in Statibus foederatis Americae damnatis. Relatio et Votum P. David Fleming Ord. Min. Consultoris (imprimé): il s'agit des Odd Fellows, Sons of Temperance et Knights of Pythias; est pour les condamner; demande de renseignements sur l'Independent Order of Good Templars, en attendant suggère de répondre à l'év. d'Antigonish « dilata » (imprimé)

5.1894, Stati Uniti di America. Sulle Società Segrete dei Soci Singolari « Odd Fellows » ; dei Cavalieri di Pizia « Knights of Pythias » ; e dei Figli della Temperanza « Sons of Temperance ». Relazione e Voto di Fr. Sebastiano Martinelli Agostiniano Consultore (imprimé)

9.12.1898, Ciasca, Agostino (arch. Larisse, secr. PF) à Gennari, Casimiro (ass. SO): transmet une lettre de Cameron (év., Antigonish)

11 et 13.7.1900, SO: le votum a été approuvé

9.7.1900, SO à mgr Latini : schéma d'une lettre a envoyer aux év.s canadiens au sujet des Odd Fellows [l'archiviste a marqué qu'il ne savait pas si PF avait envoyé cette lettre]

14.7.1900, SO à PF : demande d'envoyer une lettre aux év.s du Canada, de l'Angleterre et de l'Ecosse pour enquêter sur les Odd Fellows

1908, Milwaukee Stati Uniti d'America: Se possano ammettersi ai sacramenti due uomini che hanno dato il nome alla società condannata dei Cavalieri di Pizia. Breve Relazione e voto del Rmo. P. Dourche consultore, nr. 19

[ce dossier concerne les Etats-Unis, mais on y trouve plusieurs annotations sur le Canada, surtout dans les travaux de Fleming]

1.1910, SU, Instructio de sectis "Odd Fellows", "Knights of Pythias" et "Sons of Temperance" iam die 20 Iunii 1894 a S. Sede damnatis (Imprimé)

1895, The Catholic Church and the Knights of Pythias (imprimé)

1.1909, De Nonnullis Societatibus Secretis illic existentibus, sc.; The Modern Woodmen (Silvicolae Moderni) ; The Knights of Maccabees (Equites Machabaeorum) ; The Improved Order of Redmen (Ordo Virorum Rubrorum Excultior). Relatio et votum P. David Fleming ofm (imprimé)

1.1910, Respublica Foederata Americae Septentrionalis. De tribus Societatibus Secretis ibi damnatis, sc.: Odd Fellows; Knights of Pythias; Sons of Temperance deque ista damnatione revocando. Relatio et Votum P. David Fleming, consultore (imprimé)

12.1907, Milwaukien. Dubium: An ad Sacramenta amitti possint duo viri qui Societari Knights of Pythias se ascripserunt post illius damnationem. Relatiuncula Fr. Ioachim M. Dourche, osm, consultor (imprimé)

[suivent documents qui ne concernent pas le Canada]

1911, Scranton e Delegazione Apostolica degli Stati Uniti d'America. Ammissione ai sacramenti di cattolici appartenenti ad una società segreta condannata dalla S. Sede (Cavalieri di Pizia). (La posizione della condanna della società dei Cavalieri di Pizia sta a Rerum Variarum 1894, nr. 70), nr. 8

5.1911, Per l'ammissione ai sacramenti di cattolici appartenenti ad una società segreta (Knights of Pythias) condanna dalla Santa Sede. Relazione e voto del sacerdote Giuseppe Latini (2 exemplaires) [dans ce rapport, comme dans le dossier qui le suit, on ne mentionne pas le Canada, mais la décision finale y sera appliqué]

1919, W.S. Rayfield chiede di restare membro passivo, per motivi finanziari, nella setta "Ordine dei Cavalieri Templari", nr. 4

16.11.1918, Bidden, John D. (mgr, Buffalo NY) à Merry del Val (sécr. SO): Rayfield, W.S. Rayfield, voudrait devenir catholique, mais depuis 20 ans environ est un membre des Knights Templar ; suivi d'une lettre du père basilien Hayes de Toronto

4.11.1918, Hayes, J. (osb, St. Michael's College, Toronto) à Bidden: le cas de Rayfield; celui-ci doit rentrer à Buffalo pour des raisons de travail, après 4 ans à Toronto; est membre des Knights Templar pour l'assurance

22.1.1919, SO: on peut faire comme à Scranton (cf. Dubia Varia, 1911, nr. 8) et on doit aussi lui demander s'il pourrait payer dans une seule fois le prix de son assurance

Rerum Variarum

1879, Canada: un vescovo è tenuto a pagare i debiti dei suoi missionari?, nr. 20

7.4.1879, Béliveau, G. (ptre, St.Guillaume de Upton, Amérique, Canada-Est) au « card. préf. du St-Office », demande si les év.s sont tenus, ex justitia, de payer les dettes « qu'un missionnaire aurait nécessairement contractées » (25.4.1879, SO : « In particolari Relata »)

1880, Québec: Facoltà di usare la formula stabilita dal concilio di Baltimora per i convertiti, nr. 33

1880, SO : Fabre (év., Montréal) demande si les convertis doivent prononcer la formule établie par le Concile de Baltimore

30.11.1880, Masotti, Ignazio (PF) à Iacobini, Angelo (ass. SO): au sujet de l'instance de l'arch. de Québec

27.10.1880, Taschereau (arch., Québec) à Léon XIII: demande si toute sa prov. eccl. peut utiliser l'indult concédé à l'év. de Montréal

27.4.1880, Masotti a Iacobini: transmet un exemplaire des Acte du Concile de Baltimore

s.d., [Concile de Baltimore], Profession of Faith

s.d.[1880], Smith: 1) la formule de Baltimore est conforme à celle du SO; 2) on peut répondre par l'affirmative à l'év. de Montréal

s.d., au sujet du Concile de Baltimore et de la formule (10 pages)

30.1.1880, Masotti à Iacobini: la formule dont parle l'év. de Montréal est dans les Instructions de PF à l'év. de Philadelphie, datées du 20.7.1829

20.12.1879, SO: le bureau possède les Acte du deuxième Concile de Baltimore, mais n'a pas les Appendices qui contiennent la formule (17.1.1880, SO: dans la congrégation particulière on a décidé de demander à PF copie de la formule du Concile de Baltimore)

29.11.1879, Masotti à Iacobini: transmet l'instance de Fabre

13.12.1879, SO: « Congregatio Particularis fuit in voto: Resumatur formula abjurationis Concilia Baltimorensis »

s.d., Fabre, Édouard-Charles (év. Montréal) à Léon XIII: demande d'utiliser pour les convertis la « formula abjurationis » établie au Concile de Baltimore (voir la p. 292 de l'appendice de l'édition de 1868)

1880, Halifax: Precetto della festa della Concezione, nr. 43

5.7.1880, Masotti à Iacobini: l'arch. de Halifax demande que le jour de l'Immaculé soit fête « de praecepto » dans sa prov. eccl.

2.8.1880, Iacobini: les cardinaux ont décidé que la fête soit « de praecepto » dans la prov. eccl.

3.8.1880, Iacobini: les cardinaux demandent d'écrire par l'entremise de PF à fin de savoir si aux États-Unis et dans la Nouvelle-Écosse soit fête « de praecepto » aussi l'Augusta

30.11.1879, arch. Halifax à "Eminentissime Princeps" : pétition

1880, Di un articolo della legislazione matrimoniale. Relazione e voto con Sommario del rev.mo padre Graniello barnabita consultore, nr. 45

8.6.1881, Graniello, Giuseppe Maria (proc. gén. des Barnabite, cons. SO), Appendice al voto: Canada. Di un articolo della legislazione matrimoniale, 12 pages, imprimé: l'arch. de Toronto proteste au sujet de la décision du 11.1880 et demande que les articles 124-127 de la loi civile du Canada (au sujet des mariages entre beaux-frères et belles-soeurs, etc., soient abolis; suivi par: doc. 1...29.11.1880, SO: direction (on ne peut pas accepter le projet de loi, si on ne change pas l'alinéa qui attribue à l'état le droit de légiférer la légalité du mariage doc. 2...31.3.1881, Masotti à Iacobini: au sujet de la lettre de l'arch. de Toronto doc. 3...s.d., arch. de Toronto au card. préf. de PF: proteste contre l'év. de Trois-Rivières; demande qu'on intervienne pour faire changer la loi (traduction en italien)

14.11.1880, Graniello, Canada. Di un articolo della legislazione matrimoniale. Relazione con voto e sommario, 54 pages, imprimé: cette nouvelle loi est opposée aux principes du Concile de Trente et se fonde sur une idée hérétique (c'est-à-dire que l'État puisse abolir les empêchements établis par l'Église

2.11.1880, Iacobini à Graniello: au sujet des documents transmis par PF

[1880], [Graniello au SO?]: PF a transmis une question posée par l'év. de Trois-Rivières au sujet de la loi matrimoniale au Canada: l'état ne va pas reconnaître un certain nombre de mariages entre beau-frères et belles-soeurs ou oncles et nièces, etc., même s'il y a une disp. régulière du Saint-Siège

1880, Graniello au [SO]: notes sur la question (25 pages, manuscrit)

19.6.1880, Masotti à Iacobini: l'év. de Trois-Rivières a écrit à nouveau sur la question

28.5.1880, Masotti à Iacobini: l'év. de Trois-Rivières a écrit au card. préfet de PF au sujet de la loi matrimoniale du Canada

26.10.1880, Masotti à Iacobini: réponses des autres év.s du Québec

16.4.1880, L.F. [Lafèche] (év., Trois-Rivières) à Simeoni (card. préf. PF): "le Code Civil du Bas-Canada quoique bien chrétien dans l'ensemble de sa législation contient cependant quelques articles sur le mariage qui nuisent à la liberté de l'Église" (au sujet des articles 124-127); un député catholique [Girouard] a cherché un remède, mais son projet impliquait la reconnaissance du pouvoir de l'État à légiférer sur le lien du mariage: "En effet reconnaître à l'État le droit de légiférer sur l'existence même du mariage [...], c'est admettre le principe irréligieux des gouvernements révolutionnaires de l'Europe qui ont établi le mariage civil". Le sort du projet de loi n'est pas encore décidé: "j'ai quelque espoir qu'il échouera au Sénat, et qu'il sera ajourné à une autre session. En conséquence, je prie Votre Eminence de vouloir bien me donner une direction sur ce sujet épineux"

27.5.1880, L.F. [Lafèche] à Simeoni: le projet de loi a échoué au Sénat par une majorité de 2 voix, mais il avait passé à la Chambre basse avec une forte majorité, parce que les députés catholiques

étaient sous l'impression que les év.s étaient favorables; demande si un catholique peut voter pour ce projet; tous les députés catholiques suivront la direction du St-Siège

12.8.1880, Taschereau (arch., Québec) à Simeoni: loi matrimoniale au Canada; situation au Québec; le 27.4.1874, le card. Franchi lui avait transmis la direction du SO au sujet de la loi civile (25.2.1874, les év.s ne devaient pas traiter avec le gouvernement, mais demander à un député catholique un nouveau projet de loi); différend avec les protestants au niveau provincial et au niveau fédéral; nécessité d'éliminer les articles de l'ancienne loi; demande direction et rappelle que le 6.3.1869, son prédécesseur avait déjà demandé l'opinion de PF et du SO sur le Code Civil de 1866; rappelle aussi l'intervention du card. Manning quand le Parlement britannique a voté une loi semblable; en tout cas, croit qu'on peut voter cette loi avec des petites amendements (8 pages; en latin)

17.8.1889, Racine, Dominique (év., Chicoutimi) à Simeoni: au sujet de la question; est favorable au projet de loi

5.9.1880, Langevin (év., Rimouski) à Simeoni: Code Civil du Bas-Canada; projet par Girouard; changements proposés par les protestants; différend entre l'év. de Trois-Rivières et l'arch. de Québec; pense comme celui-ci qu'un député catholique peut voter cette loi (en latin)

6.8.1880, Moreau (év., St-Hyacinthe) à Simeoni: les députés catholiques doivent rejeter cette loi

18.8.1880, Fabre (év., Montréal) à Simeoni: la nouvelle rédaction du projet est tout à fait inacceptable (8 pages)

2.10.1880, Duhamel (év., Ottawa) à Simeoni: est contraire à ce projet (en latin)

7.8.1880, Racine, Antoine (év., Sherbrooke) à Simeoni: on peut voter ce projet (6 pages)

12.5.1869, SO: direction pour l'arch. de Québec

17.5.1869, SO au secr. de PF: a écrit à l'arch. de Québec que le St-Siège va juger des cas de disp. matr., mais qu'on devrait changer la loi au Canada

s.d., extrait du Code Civile du Bas-Canada (pour le père Graniello)

25.2.1874, SO: l'arch. et les év.s du Québec doivent rédiger un mémoire sur la loi matrimoniale et doivent demander à un député catholique de déposer un projet de loi pour abroger les articles en question

6.1881, [Graniello]: Appendice al voto. Canada. Di un articolo della legislazione matrimoniale (manuscrit)

6.1881, [Graniello]: Sommario: le 7.12.1880, le SO avait dit qu'un député catholique ne pouvait pas voter le projet de loi et qu'il devait essayer de changer le deuxième alinea de l'article 125

s.d., Lynch (arch., Toronto) au card. préf. de PF: proteste contre l'év. de Trois-Rivières; demande qu'on intervienne pour faire changer la loi (traduction en italien)

31.3.1881, Masotti à Iacobini: l'arch. de Toronto a écrit au sujet de la loi matrimoniale (rappelle les lettres de l'év. de Trois-Rivières)

29.11.1880, SO: au sujet du projet de loi

7.12.1880, SO: un député catholique ne peut pas voter le projet de loi: il doit essayer de changer le deuxième alinea de l'article 125, ainsi que l'article 126

4.7.1881, SO: la faute n'est pas à l'év. de Trois-Rivières; s'il y a un nouveau projet de loi, l'arch. de Toronto doit le présenter au SO.

1881, Canada: di un articolo della legislazione matrimoniale, nr.. 28
[Cf. supra Rerum Variarum, 1880, nr. 45]

1882, Québec-Montréal: Proteste di Alexis Pelletier, nr. 29

s.d., enveloppe adressée à Sallua, Vincenzo Leone (commissaire gén., SO.)

1881, enveloppe adressée au card. secr. du SO

18.8.1881, Pelletier, Alexis (ptre, curé de Ste-Cécile de Valleyfield, diocèse de Montréal) au card. secr. du SO: demande si Taschereau a porté plainte contre lui, et supplie de ne point donner suites aux plaintes de l'arch.; en 1876, a été condamné au sujet de la question des auteurs classiques, mais personne l'a interrogé; mgr. Filippi et Gaume connaissent bien la situation

1.9.1881, SO: transmettre aux assesseurs

1884, Québec: Carte appartenenti a Georges Tanguay, ex-ecclesiastico, nr. 8

4.10.1882, Gagnon, J.C. (ptre, préfet des Etudes, Université Laval): au sujet des cours suivi par Tanguay, Georges B., ex-ecclésiastique et maintenant étudiant en médecine

1881, Certificats de cours complet d'études de Littérature, de Philosophie et de Théologie de M. Georges B. Tanguay, ex-eccl.

1884, Canada. Relazione del vescovo di Trois-Rivières sopra i progressi delle società segrete in quelle regioni e specialmente della massoneria. Voto del P. Smith consultore, nr. 38

7.1884, Sulla massoneria del Canada. Relazione del R.mo P.D. Bernardo Smith OSB (imprimé, 157 pages)

10.5.1884, Monaco La Valletta, Raffaele (card.), De secta Massonum. Instructio Sanctae Romanae et Universalis Inquisitionis ab omnes catholicis orbis episcopos (6 pages)

10.5.1884, Monaco La Valletta, Intorno alla setta dei Massoni. Istruzione della S. Romana ed Universale Inquisizione

1882, Remarques sur le memoire de l'évêque des Trois-Rivières sur les difficultés religieuses en Canada, Rome 1882, par Monseigneur E.-A. Taschereau, Archevêque de Québec (imprimé, Québec 1882, 88 pages)

s.d., annotation SO

s.d., enveloppe adressée au card. Luigi Bilio (secr., SO)

12.7.1884, Smith, Bernard (consulteur, SO): relation manuscrite (50 pages et liste des documents)

s.d., Laflèche (év. Trois-Rivières) à Bilio: accroissement rapides des sociétés secrètes au Canada, et spécialement de la franc-maçonnerie qui en est l'âme; en 1873, en étant à Rome, a expliqué qu'il y a des professeurs protestants ou francs-maçons à l'Université Laval, mais Hamel (recteur Université Laval) a déclaré que la franc-maçonnerie au Canada n'est pas mauvaise; critique Taschereau (réservée et confidentielle, 7 pages)

11.1.1883, Landry, J.E.J. (prof., Université Laval) à Cinq Mars, N. (curé de Port-Neuf): Hamel lui a dit qu'à Rome on ne comprend pas que les francs-maçons du Canada ne sont pas semblables à ceux d'Europe (copie par Laflèche)

26.10.1881, Pelletier, Alexis (curé de Ste-Cécilie de Valleyfield) et Casaubon, Louis de Gonzague (ptre, vicaire): déclaration au sujet de l'Université Laval et des professeurs protestants et franc-maçons

12.9.1883, Taché, A.-A. (év., St-Boniface) à Bilio: sur les sociétés secrètes au Canada

31.12.1883, Laflèche à Bilio: lui transmet une lettre de Hamon, Edouard (sj) au sujet de la franc-maçonnerie

7.1.1884, Taschereau à Bilio: répond à la lettre du 28.7.1883 au sujet de la franc-maçonnerie au Canada (40 pages manuscrites)

18.9.1883, Racine, Dominique (év., Chicoutimi): réponses des ptres du diocèse aux questions sur le progrès de la franc-maçonnerie

10.10.1883, Racine, Antoine (év., Sherbrooke) à Taschereau: renseignements du clergé de Sherbrooke au même sujet

12.10.1883, Moreau (év., St-Hyacinthe) à Taschereau: rapport sur l'état de la franc-maçonnerie dans le diocèse

28.1.1884, Lynch, John J. (arch., Toronto) à [Bilio]: les Irlandais haïssent les francs-maçons (en italien); suivi de:

doc. 1...20.1.[1884], Lynch: circulaire contre les francs-maçons

11.2.1884, Fabre (év., Montréal) au card. secr. du SO: mort de Bilio; il y a très peu de francs-maçons dans les villes et les campagnes du diocèse; la propagande maçonnique est forte parmi les protestants; suivi de:

doc. 1...12.9.1883, Fabre: circulaire au clergé

19.9.1883, Langevin, Edmond (VG, Rimouski) à Langevin, Jean (év., Rimouski): rapport sur la franc-maçonnerie, avec documents: de fait, il s'agit aussi des "sociétés secrètes" telles que celle dite des Cordonniers, ou celle dite des Forestiers (16 pages); suivi de:

doc. 1...14.9.1883, Langevin: circulaire au clergé de son diocèse

doc. 2...réponses des curés (17 pages)

10.11.1883, Smeulders (comm. apostolique à Québec) à Bilio: ne sait pas quoi écrire au sujet de la franc-maçonnerie au Canada; en tout cas, les francs-maçons sont très peu parmi les catholiques

21.9.1883, Des Ilets, Luc (proc. à Rome de l'év. de Trois-Rivières) à Bilio: les affaires du Canada sont très graves; transmet rapport

[21.9.1883], Desilets à Bilio: rapport (31 pages): un de ses frères a été parmi les Zouaves; a travaillé dans le diocèse de Trois-Rivières; description et historique du Dominion du Canada, Taschereau n'attaque pas le libéralisme et ne défend pas les droits de l'Eglise; la presse catholique a été ruinée; et l'épiscopat a été divisé et le clergé baillonné

5.9.1883, Landry, A.C.R. (MP du Canada) à Simeoni (card. préf. PF): est à Rome; lui transmet copie d'un mandement de l'arch. Taschereau; réprobation publique de la franc-maçonnerie au Canada, mais l'arch. n'exploite pas cette réprobation pour frapper la franc-maçonnerie (8 pages)

11.3.1884, Laurenzi, Carlo (ass., SO) à Smith (consulteur, SO): transmet la « posizione »

s.d., SO: au sujet de la lettre de l'év. de Trois-Rivières et de la franc-maçonnerie à l'Université Laval [1883], Hamon: au sujet de la franc-maçonnerie

9.5.1883, Anonyme à Laflèche: au sujet des francs-maçons à l'Université Laval

6.1883, Hamon à Laflèche: au même sujet

[1883], Hamon: au sujet de la franc-maçonnerie

s.d., enveloppe adressée au card. Bilio

14.5.1883, Le Journal de Trois-Rivières, "Correspondance" (de Hamel et Landry) – p. 1-2

17.5.1883, Le Journal de Trois-Rivières, "Correspondance" - p. 1-2 (2 copies)

[1883], Livernois, Victor à l'éditeur du Journal de Québec: réponse à mgr. Hamel

[1883], L'Événement, "L'Université Laval et le docteur Landry" - p. 4

11.6.1883, Le Courrier du Canada, "Mandement de Monseigneur E.-A. Taschereau" – p. 2 [le mandement invite à ne pas accuser quelqu'un d'être franc-maçon, si on n'a pas les preuves]

18.7.1883, SO: on a besoin d'un supplément de renseignements [le 20.7.1883, on a écrit aux év.s du Canada à ce sujet]

14.9.1883, Taschereau à Bilio: peut répondre au sujet de la prov. eccl. du Québec, mais les autres trois provinces ne dépendent pas de lui

17.9.1883, secr. PF à Laurenzi: sur l'envoi au Canada de Smeulders en tant que commissaire apostolique

s.d., SO: on ne trouve plus la documentation originale (en date 1842) sur les francs-maçons au Canada

s.d., SO: documents sur le Canada dans les archives du SO

28.7.1847, SO: votum [sur les sociétés « occultes » : il ne s'agit pas de francs-maçons, mais des expériences sur le « magnétisme »]

5.8.1846, SO: sur les sociétés occultes à Londres

28.7.1847, SO: sur les sociétés occultes

19.9.1883, Laurenzi: on doit confier au dél.ap. [Smeulders] des lettres sur les francs-maçons au Canada et lui demander de renseignements

6.10.1883, SO à Smeulders: demande renseignements sur les franc-maçons au Canada, sur la loi matrimoniale et sur l'ouvrage Commedia infernale

22.11.1883, SO: la question est très grave, en s'agissant de loges maçonniques, mais on doit attendre la réponse de l'arch. de Québec

7.1.1884, SO: annotation (« Archiepiscopi Quebecensis responsio eiusque suffraganeorum vota »)

10.3.1884, Laurenzi: a transmis la « posizione » à Smith

15.4.1884, Langevin, Jean (év., Rimouski) à card. secr. de la Congr. de l'Inquisition: sur les sociétés secrètes

17.10.1883, SO: au sujet du mandement de Taschereau, on doit dire qu'il s'agit d'une question disciplinaire, qui donc appartient au domaine de PF

1.6.1883, Mandement de Monseigneur E.-A. Taschereau archevêque de Québec sur les sociétés secrètes

8.5.1882, Méthot, M.E. (recteur Université Laval) à Filiatrault, Hughes (médecin): lui transmet un document qui le concerne [8.7.1884, Marois (secr., Québec): certifie]

19.5.1882, Filiatrault à Méthot: a été surpris; apprécie beaucoup l'Université Laval et n'a jamais eu de rapports avec le docteur Sewell au sujet de la franc-maçonnerie [8.7.1884, Marois (secr., Québec): certifiée]

14.10.1882, Méthot à Robitaille, Théodore (Lieutenant-gouverneur, PQ): lui transmet un document et lui demande son opinion [8.7.1884, Marois (secr., Québec): certifiée]

25.7.1884, Taschereau (est à Rome, au Séminaire français) à Smith: feu le dr. J.A. Sewell est accusé d'avoir sollicité deux élèves catholiques à entrer dans la franc-maçonnerie, mais il s'agit d'une atroce calomnie

16.10.1882, Robitaille à Méthot: aucun professeur de l'Université Laval l'a jamais sollicité d'entrer dans la franc-maçonnerie [8.7.1884, Marois (secr., Québec): certifiée]

4.8.1884, Taschereau (est à Rome, au Séminaire français) à Simeoni: a acquis la certitude que Bélanger, Narcisse (curé de St-Joseph de Deschambault) l'a accusé de franc-maçonnerie; est une atroce calomnie

14.7.1884, Legaré, Cyrille E. (VG Québec): Gravel, F.X. (cssr, Ste-Anne de Beaupré) déclare que son sup., P. Tielen, a été interrogé par Smeulders qui voulait savoir si les accusations de Bélanger étaient vraies

9.7.1884, Rouleau, Th. G. (ptre, Québec): Gravel lui a dit qu'un curé a accusé Taschereau auprès de Smeulders

21.7.1884, Gagnon, C.O. (ptre, Québec= à Legaré: même sujet

4.8.1884, SO: Taschereau au sujet des accusations contre lui

18.8.1884, SO: «dilata»; demander avec urgence un rapport de Smeulders; recommander aux év.s du Canada et à l'arch. de Québec d'appliquer les indications de la lettre Humanum genus et les instructions du SO au sujet de la franc-maçonnerie. PF doit se charger d'apaiser les catholiques du Canada (minute)

18.8.1884, SO: «dilata»; demander avec urgence un rapport de Smeulders; recommander aux év.s du Canada et à l'arch. de Québec d'appliquer les indications de la lettre Humanum genus et les instructions du SO au sujet de la franc-maçonnerie. PF doit se charger d'apaiser les catholiques du Canada [NB: dans son rapport Smith avait souligné le danger au Canada, mais avait aussi ajouté que les preuves contre les francs-maçons et contre Taschereau n'étaient pas tout à fait correctes]

[24.11.1884 ?], Landry, A.C.R. (MP du Canada), Tardivel, J.R. (journaliste) et al. à Monaco La Valletta: contre le mandement de Taschereau (imprimé, 13 pages); suivi de:
doc. 1...1.6.1883, Pastoral Letter of His Grace E.-A. Taschereau Archbishop of Quebec on Secret Societies
doc. 2... 16.6.1883, extrait du Napanee Standard, même sujet

17.3.1885, Racine, Dominique (év., Chicoutimi) à Salua: est à Rome, au Séminaire français; éloge du mandement de Taschereau qui a apaisé les esprits

18.4.1885, Des Ilets à Monaco La Valletta: a su que Dominique Racine va déposer une plainte contre Lafèche et contre le Journal de Trois-Rivières; demande de ne pas procéder sans les entendre

26.7.1884, Taschereau au SO: demande ce qu'on pense d'un article sur les lois du mariage dans la Gazette de Montréal

s.d., ?, Robert Ker, "Le triomphe du gallicanisme au Canada", p. 1-13

1886, Kingston: Intorno ad un Editto Scolastico del Governo provinciale di Toronto nel Canada. Relazione e Parere del Rev.mo padre Smith, nr. 54
[ce dossier comprend aussi Rerum Variarum, 1887, nr. 42]

5.1887, Di nuovo sull'Editto Scolastico e relativa circolare del Governo Provinciale di Toronto (Canada). Appendice di Relazione del Rev.mo P. Abbate D. Bernardo Smith O.S.B. Consultore au sujet des nouveaux documents reçus le 12.3.1887; propose: «dilata»; suivi de:
doc. 1...s.d., év.s de l'Ontario à PF: écoles de l'Ontario et étudiants catholiques
doc. 2...3.7.1887, Smith à l'ass. du SO: a reçu une lettre de Cleary, James V. (év., Kingston), datée du 18.4.1887 au sujet d'une nouvelle loi de l'Ontario et de la possibilité d'une seule université ontarienne, qui devrait contrôler tous les Collèges universitaires (catholiques, protestantes et neutres)

7.1886, Di nuovo intorno all'Editto Scolastico del Governo Provinciale di Toronto (Canada). Relazione e Parere del Rev.mo P. Abbate D. Bernardo Smith O.S.B. Consultore : au sujet de la loi scolaire du 16.12.1884 et des protestations de Cleary (év., Kingston); demande si Lynch, John J. (arch., Toronto) ne pourrait pas l'apaiser

4.1885, Intorno a un Editto Scolastico del Governo Provinciale di Toronto nel Canada. Relazione e Parere del Rev.mo P. Abbate O.S.B. D. Bernardo Smith Consultore (2 exemplaires) : au sujet de la loi scolaire du 16.12.1884, concernant la lecture de la Bible à l'école, suggère que les év.s demandent au gouvernement provincial une petite correction (les élèves catholiques ne peuvent pas utiliser une Bible protestante)

13.4.1885, manuscrit du texte de Smith

[13.]2.1885, Cleary à Simeoni: au sujet de la loi scolaire (en latin) (copie)

9.4.1885, Iacobini, Domenico Maria (secr. PF) à D'Annibale, Giuseppe (év. de Corinthe, ass. du SO): transmet la lettre de Cleary

]13.]2.1885, Cleary à Simeoni: au sujet de la loi scolaire (en latin) (original)

14.3.1885, Iacobini à D'Annibale: doutes des év.s de l'Ontario

22.3.1885, Iacobini à D'Annibale: documents envoyés par Cleary

s.d., SO: annotation sur la lettre de Cleary; suivi de:

doc. 1...16.12.1884, gouvernement de l'Ontario: Scripture Readings for the Public and High Schools (transmis au card. préf. de PF par Cleary)

20.2.1885, Cleary à Simeoni: mémoire (traduction en italien), cf. infra

20.2.1885, Cleary à Simeoni: "Private and Confidential Memorandum by the Bishop of Kingston, February 1885" (contre l'arch. de Toronto, qui ne veut pas critiquer l'édit du gouvernement provincial); suivi de:

doc. 1...15.1.1885, Cleary à Mowat, Oliveir (premier ministre de l'Ontario): sur l'édit (12 pages)

doc. 2...s.d., Walsh, John (év., London): est d'accord avec la lettre de Cleary

doc. 3...20.1.1885, [Fraser] (proc. général) de l'Ontario à Cleary: a lu la lettre de celui-ci; pensait que l'édit était favorable à l'Eglise catholique; demande ce qu'on pourrait faire pour améliorer l'édit
10.1.1885, Duhamel (év., Ottawa) à Cleary: est d'accord avec celui-ci

30.1.1885, Duhamel à Cleary: est très content de la lettre de Fraser

20.1.1885, Lorrain (vic.ap., Pembroke) à Cleary: est d'accord avec celui-ci

5.2.1885, Le Journal de Trois-Rivières, no. 71 (cf. p. 2, "La lumière se fait")

16.3.1885, Lyttleton, Giacomo (op, Rome) à [SO]: Cleary lui avait demandé de montrer les documents contre Lurch aux seuls Simeoni et Iacobini; ses traductions

18.5.1885, SO: on doit écrire à l'arch. de Toronto que le Saint-Siège a su de l'édit du gouvernement de l'Ontario et l'a jugé inacceptable; les év.s de l'Ontario doivent se rencontrer et demander des corrections au gouvernement

14.8.1885, Iacobini à D'Annibale: transmet une lettre de Cleary

17.7.1885, Cleary à Simeoni: a reçu la lettre de PF [transmettant les instructions du SO]; remercie; reactions des év.s et du gouvernement de l'Ontario

s.d. [mais après le 14.8.1885], SO: Cleary a écrit que le gouvernement a décidé de corriger l'édit

26.8.1885, SO: on a décidé de traduire la lettre de Cleary et les corrections de l'édit et de les distribuer

3.5.1885, Ross, George W. (ministre de l'Education) à][Cleary]: changement de l'édit [transmis à PF par Cleary]; suivi de:
doc. 1...16.12.1884, gouvernement de l'Ontario: Scripture Readings for the Public and High Schools (avec les corrections)
[annotation du SO: on doit traduire ces documents]

22.9.1885, Lynch (arc., Toronto) à Simeoni: au sujet du gouvernement et de l'édit (original, en italian)

7.11.1885, Iacobini à D'Annibale: transmet la lettre de Lynch

s.d., SO: annotation sur l'affaire

1.2.1886, SO: au sujet des corrections

23.6.1886, Iacobini à D'Annibale: transmet:
doc. 1...[13.15.1886, Cleary à Simeoni: au sujet de l'édit (7 pages)

26.7.1886, Di nuovo intorno all'Editto Scolastico del Governo Provinciale di Toronto (Canada). Relazione e Parere del Rev.mo P. Abbate D. Bernardo Smith O.S.B. Consultore (manuscrit)

s.d., traduction italien de la lettre de Ross et de l'édit

3.12.1886, SO: corrections à demander au gouvernement de l'Ontario

22.11.1886 et 1.12.1886, SO: PF doit écrire à Lynch, lui transmettre à nouveau la réponse du SO et lui demander de l'appliquer

7.1886, Di nuovo intorno all'Editto Scolastico del Governo Provinciale di Toronto (Canada). Relazione e Parere del Rev.mo P. Abbate D. Bernardo Smith O.S.B. Consultore

12.3.1887, D'Annibale à Smith: lui transmet la «posizione» et les nouveaux documents

5.3.1887, Iacobini à D'Annibale: lui transmet les réponses de deux év.s de l'Ontario

26.2.1887, Iacobini à D'Annibale: réponses de Cleary et de Lynch

13.1.1887, Lynch à Simeoni: a reçue la lettre de celui-ci, datée du 22.12.1886, et l'a communiqué à ses suffragants; au sujet du gouvernement et de la position des catholiques (qui sont minoritaires, mais très important du point de vue politique) (en français) (original)

12.3.1887, S.O: on doit transmettre les documents à Smith

30.1.1887, Carbery, Jacob J. (év., Hamilton) à Simeoni: transmet le document qui suit (en italien):
doc. 1...7.1885, Ross: au sujet des corrections de l'édit

25.1.1887, Carbery à Simeoni: au sujet de la lettre du décembre 1886 (en latin) (original)

17.1.1887, Cleary à Simeoni: même sujet (4 pages)

19.1.1887, Cleary à Simeoni: les catholiques et le gouvernement de l'Ontario (6 pages) (original)

13.4.1887, Iacobini à D'Annibale: transmet copie une relation de Cleary (8 pages en latin)

6.6.1887, Iacobini à D'Annibale: transmet lettre et documents de Cleary:

doc. 1...18.4.1887, Cleary à Simeoni: au sujet des institutions scolaires dans l'Ontario (4 pages)

doc. 2...5.4.1887, An Act respecting the Federation of the University of Toronto and University college with other Universities and College

5.1887, Di nuovo sull'Editto Scolastico e relativa circolare del Governo Provinciale di Toronto (Canada). Appendice di Relazione del Rev.mo P. Abbate D. Bernardo Smith O.S.B. Consultore

2.5.1887, Di nuovo sull'Editto Scolastico e relativa circolare del Governo Provinciale di Toronto (Canada). Appendice di Relazione del Rev.mo P. Abbate D. Bernardo Smith O.S.B. Consultore (manuscrit)

3.6.1886, SO: résumé de l'affaire

22.11.1886, SO: au sujet de l'édit

22.8.1887, D'Annibale à Iacobini: le SO a décidé que les év.s doivent demander au gouvernement de l'Ontario d'autres corrections

1.8.1887 et 17.8.1887, SO: écrire à PF

1887, Kingston, Intorno ad un editto scolastico del Governo provinciale di Toronto nel Canada, nr. 42

[voir 1886, nr. 54; d'après une annotation d'un archiviste, les deux dossiers ont été réunis avant 1946]

1888, Québec, Dubbi intorno alle facoltà dei giudici ecclesiastici nelle cause matrimoniali, nr. 41

13.10.1888, Iacobini, Domenico Maria (secr. PF) à Simoneschi, Flaviano (régent, S. Penitentiaria): doute de l'arch de Québec sur la déclaration d'annulation d'un mariage

2.11.1888, SO: on ne peut pas accepter le doute de l'arch.

1891, Chicoutimi, Il sac. Marceau partecipa d'aver assolto due sacerdoti assolutori del complice, nr. 27

30.9.1891, Persico, Ignazio (secr., PF) à Cretoni Serafino (ass., SO): transmet une lettre de Marceau (dir., Grand Séminaire de Chicoutimi) au sujet de l'absolution de 2 ptres, qui ont donné l'absolutio complicis

7.11.1891, SO: transmettre la lettre à la S. Pénitentiaria

9.11.1891, SO: la lettre a été transmise

1892, Québec, Riduzione di feste con parere (manoscritto) Ferrini, nr. 18

[manque; selon une annotation, manquait déjà en 1946]

1893, Parigi, Divozione dell'anima santa di N.S. Gesù Cristo, nr. 8, pt. I

Dossier contenant:

1875, De Cultu Animae SS Iesu cum appendice de ephemeridibus "Annales de la Sainteté au XIXe siècle". Votum illustrissimi et reverendissimi domini Constantini Schaelzler Consultoris

11.1878, Della Divozione dell'anima SSMA di Gesù Cristo. Voto di G.M. Graniello Barnabita Qualificatore

[suivent documents concernant Paris]

1878, Annales de la Sainteté au XIXe siècle, (Paris), LIX

1878, Annales de la Sainteté au XIXe siècle, (Paris), LIX

[suivent documents sur sr. Aimée de Jésus (carmélite dechaussée, Paris) décédée en 1874]

1874, SO: "pertinentia ad Positionem" de Paris de la dévotion à l'âme très sainte de Jésus

1893, St-Hyacinthe, Rivelazioni e proposte della monaca del Preziosissimo Sangue suor Maria di S. Giacinto nel Canada relative alla divozione dell'anima santa di N.S. Gesù Cristo. Relazione del padre Teofilo Domenichelli min. oss. Qualif. del S.Off., nr. 8, pt. II

Dossier: St-Hyacinthe du Canada, 1892-1893:

4.3.1903, SO au sujet de sr. Marie de St-Hyacinthe, au siècle Morin, Joséphine (diocèse de St-Hyacinthe), qui s'est rendue au SO, envoyée par mgr. "Capo Notaro" (chef des notaires) (cette feuille a été ajoutée au dossier)

9.1892, Rivelazioni e proposte di una monaca di S. Giacinto nel Canada. Relazione e voto del P. Teofilo Domenichelli M.O. Qualificatore (imprimé): est contraire à la pétition de sr. Marie de St-Hyacinthe qui voudrait fonder un ordre (masculin et féminin) pour la dévotion à l'âme très sainte de Jésus

1892, Rivelazioni e proposte di una monaca di S. Giacinto nel Canada. Relazione e voto del P. Teofilo Domenichelli M.O. Qualificatore (manuscrit)

15.12.1890, SO: on doit reouvrir la position de Paris et y insérer celle de St-Hyacinthe s.d., Laflamme, J. Magloire (ptre, St-Hyacinthe) à "Rév. Père": demande entrevue [s.d., SO: envoyer au père Graniello]

1.1891, Laflamme à Léon XIII: au sujet de sr. Marie de St-Hyacinthe, religieuse du monastère du Précieux Sang (St-Hyacinthe); demande intervention du SO

s.d., SO: le card. vicaire a adressé Laflamme à Graniello

5.3.1892, SO: remettre la décision au père Graniello

28.3.1892, SO: on doit écrire à l'év. de St-Hyacinthe

17.11.1892, SO: le père Domenichelli est prié de suivre l'affaire

2.9.1892, sr. Marie de St-Hyacinthe à Léon XIII: son cas (Dieu lui a demandé de fonder un ordre pour la dévotion à l'Ame très sainte de Jésus)

7.2.1893, Congr. des Évêques et des Réguliers: transmettre le dossier au SO

[2.9.1892], sr. Marie de St-Hyacinthe à Léon XIII: traduction en italien

21.11.1892, Domenichelli, Teofilo (m oss., Rome) à [SO]: envoie: 21.11.1892, Domenichelli: appendice au Votum

2.1.1893, sr. Marie de St-Hyacinthe à Léon XIII: son cas

15.11.1892, sr. Marie de St-Hyacinthe à Léon XIII: son cas

30.3.1892, sr. Marie de St-Hyacinthe à Léon XIII: son cas

13.7.1887, Harkins, Matthew (év., Providence RI) à Simeoni (card., PF): recommande Laflamme, qui est un de ses ptres

22.10.1890, Moreau (év., St-Hyacinthe) à Jacobini (secr., PF): recommande Laflamme, qui doit être bien connu par PF, car il a pacifié la paroisse de Fall River aux États-Unis

10.5.1893, SO: «negative» (à la pétition de sr. Marie de St-Hyacinthe, appuyée par Laflamme)

7.1893, Ristretto d'un esposto del Sac. Laflamme confessore di detta monaca (le SO avait répondu par la négative à la pétition de sr. Marie de St-Hyacinthe, qui avait demandé de fonder un nouvel ordre masculin et féminin pour l'adoration de la très sainte Ame de Jésus, mais Laflamme a fait recours avant que le décret du SO soit arrivé au Canada)

26.5.1893, [sr. Marie de St-Hyacinthe à Léon XIII]: son cas

29.5.1893, Laflamme à Parocci [sic! Parocchi, Lucido Maria (card., vicaire de Rome)]: le cas de sr. Marie de St-Hyacinthe

18.9.1896, Marin, E. Joseph à Parocchi: est à Rome; demande audience près du Saint-Père s.d., SO: demande la relation de Domenichelli

15.11.1893, sr. Marie de St-Hyacinthe à Léon XIII: son cas

s.d., SO: "Status quaestionis" (pour Domenichelli)

20.3.1892, Graniello à Cretoni, Serafino (ass., SO): au sujet du cas de sr. Marie de St-Hyacinthe

Dossier: Documents concernant la position "S. Giacinto nel Canada 1892"

s.d., [sr. Marie de St-Hyacinthe]: écrits autobiographiques (il s'agit de cahiers manuscrits)

s.d., [sr. Marie de St-Hyacinthe]: constitutions de l'ordre religieux de l'Ame de Jésus

s.d., [sr. Marie de St-Hyacinthe]: autres cahiers et notes, datées de 1892 à 1897

13.6.1893, sr. Marie de St-Hyacinthe à Léon XIII: son cas

30.6.1893, sr. Marie de St-Hyacinthe à Léon XIII: son cas

28.4.1894, sr. Marie de St-Hyacinthe à Léon XIII: son cas

16.6.1894, sr. Marie de St-Hyacinthe à Léon XIII: son cas

Dossier: Relation et *Votum* du père Domenichelli

8.3.1902, annotation de Granello, Tommaso Maria (op, arch. de Séleucie)

8.3.1902, Granello: a rencontré Morin, Joséphine; est la troisième fois que celle-ci se rend à Rome (y était déjà en novembre 1896 et en novembre 1901); elle va repartir pour le Canada convaincue de sa mission de fonder un ordre, même si le SO a donné une opinion contraire; lui a dit qu'il s'agit d'une obsession et elle a avoué que plusieurs év.s du Canada lui ont dit la même chose, mais qu'elle croit vraiment d'avoir écouté la voix de Dieu lui demandant de fonder l'ordre pour l'adoration de l'Ame de Jésus

5.3.1902, Morin au SO: envoie une prière et une lettre sur son cas

8.9.1902, Domenichelli à Granello: a rendu les documents utilisés par sa relation et ne sais pas où ils sont maintenant

4.12.1902, Morin à Léon XIII: son cas

10.3.1873, SO: votum

26.1.1874, SO: votum

26.12.1900, SO: au sujet du cas de Morin

18.12.1902, Cormier, Giacinto Maria (op, proc. gén.): transmet document sur Morin; est très critique au sujet de celle-ci

14.1.1901, SO: au sujet de Morin

13.5.1901, SO: décret

9.1892, Sopra l'Ossequio all'Anima Santissima di Gesù Cristo. Breve relazione e voto del P. Teofilo Domenichelli

1.6.1893, Ruggeri, Camillo (év., Fano en Italie) à Monaco La Valletta: au sujet d'une oraison jaculatoire sur l'Ame très sainte de Jésus (n'a rien à que voir avec St-Hyacinthe)

10.5.1893, SO: décret contre la pétition de sr. Marie de St-Hyacinthe

15.6.1893, Moreau (év., St-Hyacinthe) au SO: accuse reception: a toujours été contraire à la pétition de sr. Marie de St-Hyacinthe

1893, Montreal. Sull'Independent Order of Foresters. Relazione del Hickey, op, nr. 11

4.1893, Intorno all'Independent Order of Foresters ossia l'ordine dei Forestali Indipendenti. Relazione del P.M. Ludovico Hickey priore di S. Clemente, qualificatore del Sant'Offizio (imprimé et original manuscrit): dans la documentation de l'Ordre il n'y a rien contre le catholicisme, mais il y a toujours le danger de l'indifférentisme

1887, Ritual of the Independent Order of Foresters, London, Ont., Advertiser Printing Company

1891, Independent Order of Foresters, Constitutions and Laws, Toronto, Ont., Daniel Rose Printer

22.2.1891, pro-secr. PF à Cretoni: (ass., SO): l'arch. de Montréal a envoyé les renseignements sur l'Ordre des Forestiers Indépendants

1.10.1892, Bouillon, A. (M.D., Matane) à «Éminentissime Seigneur»: au sujet de l'Ordre des Forestiers Indépendants, société de bienfaisance

1.11.1892, Bouillon au «Cardinal primiciers des Inquisitions»: demande une décision sur l'Ordre

20.10.1892, Bouillon au «Cardinal primiciers des Inquisitions»: avait oublié de transmettre les règlements de l'Ordre

31.12.1895, Luxemburger Gazette (journal en allemand de Dubuque, Iowa)

23.1.1893, Fabre (arch., Montréal) à Ledochowski (cardinal, PF): au sujet de l'Ordre des Forestiers Indépendants; est contraire à la participation des catholiques à cette association

s.d., S.O: annotations au sujet des lettres de Bouillon

19.11.1892, S.O.: on doit écrire à l'arch. de Montréal pour avoir des renseignements

1.5.1894, Ciasca, Pasquale Raffaele (secr. PF) à Segna, Francesco (ass., SO): transmet des extraits de deux lettres du «Grand Chef» de l'Ordre des Forestiers Indépendants; celui-ci déclare qu'on peut changer les règlements pour favoriser la participation de catholiques

29.3.1893, SO: «negative»)

20.4.1895, Ciasca à Fausti, Tancredi (ass., SO): au sujet de l'Ordre des Forestiers Indépendants; suivi de:

doc. 1...31.3.1895, Bégin (arch., Québec) à Sallua (SO): au sujet de l'Ordre des Forestiers Indépendants; est contraire à la participation des catholiques à cette association

doc. 2...22.2.1895, Bégin à Sallua: le même

doc. 3...22.2.1895, Bégin: circulaire au clergé: contre les associations mixtes; en faveur des associations catholiques

s.d., SO: traduction en italien d'un article de la Luxemburger Gazette (cf. supra) sur les Modern Woodmen

18.4.1896: SO: on doit unir la traduction de l'article à la position sur l'Ordre des Forestiers Indépendants

3.11.1900, Breton, P. Nap. à Rampolla del Tindaro, Mariano (card., secr. d'État): est à Rome en tant que représentant officiel de l'Ordre des Forestiers Indépendants; les 35,000 catholiques membres de l'Ordre présentent leur hommage à Léon XIII

16.6.1913, Stagni (dél.ap., Canada) à Rampolla del Tindaro (card., maintenant secr. SO): au sujet de l'Ordre des Forestiers Indépendants; suivi de:

doc. 1...23.4.1913, Bruchési (arch. de Montréal) à Stagni: doute sur l'Ordre

doc. 2...28.5.1913, Morin, Victor (ancien chef de l'Ordre): mémoire (historique de l'Ordre, participation des catholiques, mérites de l'Ordre)

1893, Canada – Québec, Les Loges des Francs-maçons dans la province de Québec, nr. 13

31.5.1886, enveloppe adressée au card. Monaco La Valletta, secr. de la C. de la Ste Inquisition

s.d., SO: la lettre est arrivée à la chancellerie au début du mois de juin; le 22 juin, on a reçu aussi ce livre, qui est probablement lié à la lettre

1886, Les loges des Francs-Maçons dans la Province de Québec. Mouvement de leur population depuis 20 ans avec quelques notes historiques sur toutes les loge qui ont existé depuis 30 ans, d'après les documents officiels (manuscrit, 116 pages)

1894, Québec et Vincennes – Baltimore: Intorno ad un dubbio dell'arcivescovo di Québec (Canada) sopra alcune associazioni operaie dell'America Settentrionale. Voto con Sommario - Intorno ad alcuni quesiti del vescovo di Vincennes nell'America Settentrionale riguardanti la Confraternita religiosa intitolata al vecchio ordine degli Irlandesi. Parere con Sommario di Mons. Placido M. Schiaffino vescovo di Nissa, consultore (della seconda questione trattano i volumi terzo e quarto) (1881 – 1884 – 1888)

29.3.1890, SO : discussion, le 20.3.1890, des doutes de l'arch. de San Francisco et de l'év. de Vincennes au sujet des l'Ancient Order of Hibernians ; doutes de Kenrick (év., Philadelphie) u sujet de nouvelles sectes, août 1890 ; dans les archives, on a trouvé qu'en 1869, Bourget (év. Montréal) s'est plaint de la Société des Cordonniers, association qui avait son origine aux Etats-Unis : les év.s américains, interrogés à ce sujet, répondent que cette association cherche de protéger les travailleurs ; en juillet 1879, doutes des év.s de la Californie au sujet de l'Ancient Order of Hibernians, de la Société de Bienfaisance Française et de l'association de St-Patrick ; en avril 1879, Chatard (év., Vincennes) écrit à PF au sujet des Odd Fellows, ainsi qu'au sujet des syndicats des ouvriers ; le 28.10.1880, l'év. de St-Hyacinthe écrit au sujet des Féliens ; en 1883, l'év. de Trois-Rivières écrit au sujet des sociétés secrètes, dont les membres sont soit catholiques, soit protestants (après avoir demandé renseignements aux év.s du Canada et à Smeulders, aبلغué au Canada; le père Smith écrivit une relation en 1884 ; le 5.10.1883 et les 3.12.1883, le SO a reçu des lettres contenant les doutes de l'arch. de Québec sur les Chevaliers du Travail, ainsi que sur les associations des télégraphistes, des travailleurs des bateaux, des verriers, des cheminots ; doutes de Chatard sur l'Ancient Order of Hibernians ; le SO se plaint qu'en 1884 PF a transmis à Québec le décret sur les Chevalier, mais n'a pas transmis à Vincennes celui sur les Hibernians. Le vrai problème posé par ces associations est qu'elles imposent le secret à leurs membres, même vis-à-vis du confesseur ; de plus, certaines, telles la Société de Bienfaisance Française acceptent des membres non-catholiques, hérétiques ou indifférents ;enfin, elles peuvent être liées à la maçonnerie (19 pages)

12.1887, De Societate Equitum laboris.Votum P.A. Steinhuber S.I. SO Cons. : suivi de :

doc. 1...s.d., Gibbons a Léon XIII: affaire des Chevaliers

doc. 2...s.d., La Question des « Chevaliers » : mémoire par Gibbons

doc. 3...3 et 11.3.1887, Manning, Henry E. (arch., Westminster) à Gibbons : concorde

doc. 4...23.3.1887, Lynch (arch., Toronto) à Gibbons : concorde ; ces associations ne sont pas un danger, mais, au contraire « une protection contre les dangers d'une révolution chez-nous, semblable à celle de la France, des pauvres contre les monopoles et l'oppression des riches et nobles » ; la majorité des Chevaliers est composée par des Irlandais catholiques

doc. 5...2.4.1887, Riordan (arch., San Francisco) à PF: concorde avec Gibbons

doc. 6...s.d., Ryan (extrait d'une lettre) : on ne doit pas condamner les Chevaliers

doc. 7, Gilmour (év., Cleveland) à card. PF: on ne doit pas condamner les Chevaliers
doc. 8...5.4.1887, Phelan (coadj., Allegheny) à card. PF: on ne doit pas condamner les Chevaliers
doc. 9...s.d., Spalding, J.L. (év., Peoria) à Ireland (extrait): dans cette situation (il écrit au sujet de l'affaire McGlynn), le pire serait de se mettre contre les Chevaliers
doc. 10...30.5.1887, Janssens(év., Natchez) à Gibbons: approuve l'action de celui-ci (cette lettre a été transmise à PF par Gibbons, le 29.7.1887
doc. 10 Constitutions desChevaliers

7.1884, Intorno ad un dubbio dell' Arcivescovo di Québec (Canada) sopra alcune Associazioni operaje dell' America Settentrionale. Voto con Sommario – Intorno ad alcuni quesiti del Vescovo di Vincennes nell' America Settentrionale, riguardanti la Confraternita religiosa intitolata del Vecchio Ordine degli Irlandesi. Parere con Sommario di Monsig. D. Placido M. Schiaffino vescovo di Nissa, consultore

20.11.1887, De Societate Equitum laboris.Votum P.A. Steinhuber S.I. S.O. Cons. (manuscrit)

6.1884, Intorno ad un dubbio dell' Arcivescovo di Québec (Canada) sopra alcune Associazioni operaje dell' America Settentrionale. Voto con Sommario – Inotrno ad alcuni quesiti del Vescovo di Vincennes nell' America Settentrionale, riguardanti la Confraternita religiosa intitolata del Vecchio Ordine degli Irlandesi. Parere con Sommario di Monsig. D. Placido M. Schiaffino vescovo di Nissa, consultore (manuscrit)

[1881], Constitution of the General Assembly, Distric Assemblies and Local Assemblies of the Order of the Knights of Labor of North America

1882, By-Laws of the Brotherhood of Telegraphers of the United States of America. District Assembly, no. 45. Knights of Labor, Pittsburgh, Barrows & Co.

5.10.1883, Taschereau au card. Bilio : associations ouvrières au Canada et dans les États-Unis
s.d., traduction en italien de la Constitution et des By-Laws (cf. supra) (manuscrit)

29.1.1884, arc. de Tiro (secr., PF) à Laurenzi, Carlo (ass., SO) : envoie :

doc. 1...s.d., Donahoe, John J. (Wilmington, Delaware) à Léon XIII : foi catholique des membres de l' Ancient Order of Hibernians

doc. 2...traduction en italien

16.1.1884, arch. Tiro (secr. PF) à Laurenzi : transmet relation de Chatard (év., Vincennes)

10.5.1884, De Secta Massonum. Instructio Sanctae Romanae et Universalis Inquisitionis ad Omnes Catholici Orbis Episcopos

18.8.1884, Laurenzi : on doit transmettre le décret à tous les arch.s des États-Unis

3.12.1883, Chatard, F.S. au card. pref. PF : Relatioet quasita de societatibus secretis catholicorum (manuscrit ; Chatard est à Rome)

18.8.1884, SO : au sujet de l' arch. de Québec

27.8.1884, SO : au sujet des Chevaliers du Travail et des questions de l' év. de Vincennes

11.3.1885, secr. PF à D' Annibale, Giuseppe (ass., SO) : transmet une nouvelle lettre de Chatard :

doc. 1...5.2.1885, Chatard à Simeoni : demande d' envoyer une lettre circulaire à tous les év.s américains au sujet de la question

doc. 2...s.d., Chatard à Simeoni : transmet une lettre de McDermott, John (ptre, Westchester)

doc. 3...5.2.1885, McDermott à Chatard : au sujet des Hibernians

11.4.1885, SO : on avait déjà demandé à PF d' écrire une lettre aux év.s américains

s.d., SO : au sujet de la pétition de l' arch. de Baltimore

5.4.1886, secr. PF à D'Annibale : transmet :

doc. 1...2.3.1886, Taschereau à Simeoni : en septembre 1884, a fait connaître la décision de Rome, mais il y a des résistances dans les diocèses américaines

9.1884, Taschereau : lettre circulaire avec copie : 9.1884, Simeoni à Taschereau : au sujet des

Chevaliers du Travail ; 5.10.1883, Taschereau à Bilio : au sujet de quelques associations ouvrières

doc. 2...10.5.1886, « Many Catholics » (de New York) à Taschereau : éloges pour la lutte de celui-ci contre les Chevaliers du Travail

doc. 3...coupures de presse (américaine) au sujet des Chevaliers

doc. 4...s.d., Chicago Daily News, « To Be Locked Out the Church » [au sujet de l'action de Taschereau et de la réaction de Conway (VG, Chicago) contraire à la circulaire]

20.5.1886, SO : dilata et demande renseignements à l'arch. de Chicago au sujet de ce que Conway a dit

8.6.1886, secr. PF à D'Annibale : transmet :

doc. 1...13.3.1886, Taschereau à Simeoni : au sujet des réactions aux Etats-Unis

19.1.1886, SO : Taschereau ne propose pas aucun doute, il renseigne seulement

28.6.1886, SO : on a demandé des renseignements à Sbarretti (minutant, PF) (dans la même page)

28.6.1886, Sallua, Leone Vincenzo (arch. de Calcedonie) à secr. PF : retransmet le décret du

30.8.1884 qui contenait déjà la réponse aux nouvelles lettres de Taschereau [au verso, 7.8.1886,

SO : Sbarretti a confirmé que le card. de PF n'a pas transmis aux év.s américains la lettre de réponse à Chatard, demandée par le SO]

7.7.1886, secr. PF à D'Annibale : décrets du III Concile de Baltimore

20.8.1886, Zitelli, Zeffirino (minutant, PF) à D'Annibale : transmet traduction de :

doc. 1...2.7.1886, Catholic Mirror (Philadelphie) : au sujet des Chevaliers et de la décision romaine

14.9.1886, secr. PF à D'Annibale : transmet lettre de Taschereau ; l'arch. de Chicago et celui de Baltimore défendent les Chevaliers ; suivi de :

doc. 1...18.8.1886, Taschereau à Simeoni : au sujet de la condamnation des Chevaliers du Travail ; contre Gibbons ; suivi de : 8.1886, ?, « Les Chevaliers du Travail – Opinion du Cardinal

Gibbons » ; s.d., ?, « The Church Divided » ; 16.8.1886, The Daily Witness (Montréal), lettre au sujet des Chevaliers, de Taschereau, de Gibbons et de Lynch ; 31.7.1886, Taschereau : lettre

circulaire au clergé (en anglais et en français)

29.11.1886, SO : la situation n'est pas changée et on doit appliquer le décret de 1884

16.3.1887, SO : on doit analyser les nouvelles constitutions

15.3.1887, Taschereau (Rome) à Sallua : peuvent les pères de son diocèse admettre les Chevaliers aux sacrements ?

20.2.1887, Gibbons à Simeoni : La question des « Chevaliers du Travail » (imprimé, 15 pages)

24.3.1887, Baccati, G. à mgr : Léon XIII veut que celui-ci montre à Monaco La Valletta la lettre de Taschereau à Gibbons ; suivi de :

doc. 1...22.3.1887, Taschereau (Paris) à Gibbons : sa demande au SO ; ce que Sallua lui a dit

30.3.1887, SO : on peut admettre aux sacrements les membres des Chevaliers qui acceptent les modifications demandées par le Saint-Siège [Sallua a confié copie du décret à Gibbons, lui demandant de le transmettre à Taschereau]

30.3.1887, SO : Sulla Società americana dei Cavalieri del Lavoro

22.3.1887, Taschereau à Gibbons: traduction en italien de la lettre de Paris

s.d., Gibbons à Simeoni : transmet :

doc. 1...Relation rédigée au Concile de Baltimore du 28.10.1886

s.d., Gibbons à Léon XIII : pétition (en latin) (au verso : 30.4.1887, SO : on peut admettre aux sacrements les Chevalier qui acceptent les modifications demandées par le Saint-Siège)

13.5.1887, Keane, John Joseph (év., Richmond) au card. secr. du SO: est à Rome; lui présente les derniers documents sur les Chevaliers du Travail, ainsi que les lettres de plusieurs prelates

21.5.1887, SO : on peut admettre aux sacrements les Chevalier qui acceptent les modifications demandées par le Saint-Siège

19.8.1887, Zitelli, Zefirino (min. PF) à D'Annibale : transmet relation rédigée au III Concile de Baltimore

27.8.1887, SO : on doit demander au père Steinhuber de préparer son Votum

[1887], La Presse sur le document du cardinal Gibbons touchant les Chevaliers du Travail : dossier de presse avec traduction française des articles, une introduction explique qu'il s'agit d' « un petit nombre d'entre les approbations innombrables qui montrent, comme l'exprime le Catholic Standard de Philadelphie, que le neuf dixième (9/10) du peuple américain sont en accord avec son Eminence sur cette question »

30.4.1888, SO : les Chevalier peuvent être admis aux sacrements ; 16.5.1888, SO : le card. Gibbons doit demander d'autres modifications aux Statuts des Chevaliers

16.8.1888, SO : on doit transmettre le decret du 16.5.1888

20.7.1888, SO au card. pref. de PF : lettre approuvée au sujet des Chevaliers (on lui demande de vigiler)

7.4.1887, Taschereau à Sallua : a reçu le tél. de Gibbons et a redigé :

doc. 1...5.4.1887, Taschereau : circulaire au clergé qui autorise à absoudre les Chevaliers qui se repentent sincèrement et qui soient prêts à abandonner cette société aussitôt que le St-Siège l'ordonnera (en français et en anglais)

27.9.1888, Gibbons à Simeoni : accuse réception de la lettre annonçant la décision du SO ; demandera à Powderley, T.V., chef des Chevalier, de transmettre au SO les statuts de son association (au verso : 5.10.1888, PF a transmis la lettre au SO ; 12.12.1888, SO : a pris en vision la lettre de Gibbons)

1886, Record of Proceedings of the General Assembly of the Knights of Labor of America, IV, Commencing with Session at Richmond, Virginia, October 4 to 20, 1886 (imprimé, 328 pages)

1894 Quebecen et Vincennapolitan. Baltimora, nr. 1, volume II. Intorno un dubbio dell'arcivescovo di Québec sopra alcune associazioni operaie dell'America Settentrionale

15.3.1887, Taschereau (Rome, Séminaire français) à Sallua : a su que le SO étudie la question des Chevaliers du Travail ; demande si les ptes de son diocèse peuvent admettre les Chevaliers aux sacrements (16.3.1887, SO : on doit analyser les nouvelles constitutions)

5.5.1886, Jan (?), Jacob (New York) à Léon XIII : a lu dans le New York World que Fabre (év., Montréal) est en train d'organiser quelque chose contre les Chevaliers du Travail ; est un membre de ceux-ci depuis 1883 et veut expliquer les mérites de cette association

s.d., SO : résumé en italien de la lettre

5.6.1886, Chatard à Iacobini (PF) : au sujet des bruits en faveur des Chevaliers ; contre ceux-ci ; Powderley n'est pas un vrai modéré, mais est contre le système salarial et en faveur du « boycott » (en italien)

10.7.1886, Feehan, Patrick (arch., Chicago à Simeoni) : au sujet des Chevaliers (au verso, 29.7.1886, PF à arch. de Chicago : demande statuts des Chevaliers, mais en traduction ; 1.9.1886, PF : on a écrit au SO au sujet de la lettre)

18.7.1886, Chatard à Iacobini : encore contre les Chevaliers ; év.s et ptres se sont trompé en les defendant ; contre Gibbons et en faveur de Taschereau

s.d., SO : au sujet de ce que Gibbons a écrit le 24.8.1886 en défense des Chevaliers ; suivi de : doc.1...24.8.1886, Gibbons à « My dear Doctor » (O'Connell, recteur du Collège Américain de Rome) : « The whole country is exercised over the condemnation of the Knights of Labor by Card. Taaschereau. I would regard their condemnation here not only as a supreme folly and injustice, but also as a great disaster to the Catholic Religion. Thousands of souls would be irrevocably lost to the Faith »

doc. 2...s.d., Mazella (card.) à Simeoni: lui remet d'autres documents

doc. 3...extrait de la letter de Gibbons avec traduction italienne (enregistré le 10.9.1886)

25.9.1886, Gibbons à Simeoni : au sujet des Chevaliers du Travail et de l'Ancient Order of Hibernians

17.8.1886, Foley, John à « dear Fr. » : au sujet des Chevaliers du Travail et de la réaction américaine à l'action de Taschereau (le card. Manzella a transmis cette lettre au SO)

s.d., ? : Les Chevaliers du Travail sont une société secrète

5.11.1886, Feehan, Patrick (arch. Chicago) à Simeoni : tranmet le Record of Proceedings of the General Assembly of the Knights of Labor of America

29.11.1886, Ryan (arch., Philadelphie) à O'Connell (recteur, Collège américain de Rome): il serait un erreur de condamner les Chevaliers

17.12.1886 [enreg. 31.12.1886], Gibbons à PF : déclaration soussignée au sujet des Chevaliers du Travail et du rév.dr. McGlynn ; déclaration soussignée au sujet de la question allemand aux Etats-Unis ; déclaration soussignée au sujet du choix d'un coadj. pour la Nouvelle-Orléans

7.3.1887, Taschereau (Rome, Séminaire français) à Simeoni : au sujet du mémoire de Gibbons en faveur des Chevaliers ; Gibbons, qu'il a vu le soir avant, ne peut pas s'expliquer comment la presse a pu avoir copie du mémoire ; ses doutes au sujet des Chevaliers, qu'il considère comme dangereux, parce qu'il ne comprend pas comment ils peuvent établir le salaire dont ils ont besoin et parce qu'ils excite une fraternité socialiste internationale qui ne présage rien de bon (à ce sujet, il fait l'exemple d'un ouvrier belge qui s'est rendu aux Etats-Unis et qui voudrait fonder en Europe une association équivalente, et renvoie au Moniteur de Rome de l'automne dernier

s.d., PF [au SO ?] : résumé d'une lettre de Corrigan (arch., New York) : celui-ci déclare que les opinions de Gibbons ne sont pas partagées par tous les év.s. et écrit au sujet de la grève des ouvriers du Cimitière du Calvaire; suivi de :

doc. 1...16.3.1887, George, H.B. (Board of Arbitration of District Assembly 49, Knights of Labor, New York) à Corrigan : les ouvriers du Cimitière du Calvaire de New York demandent justice (traduction en italien)

doc. 2...5.3.1887, [?] (Corrigan a effacé le nom, mais la lettre vient de Montréal) à Corrigan : contre le mémoire de Gibbons et contre les Chevaliers

doc. 3...18.3.1887, George à Corrigan : original

30.3.1887, de Couci, G. (ptre, Jersey City) à « Eminenza reverendissima » :contre le mémoire de Gibbons (en italien)

21.3.1887, Benjamin, Charles F. (avocat, Washington DC) au card. pref. de PF : contre le mémoire de Gibbons et contre les Chevaliers

23.3.1887, Moreau (év., St-Hyacinthe) à Iacobini (PF) : émotion au Canada pour les nouvelles de Rome au sujet des Chevaliers du Travail : on dit que Taschereau a été blâmé ; contre les év.s des Etats-Unis ; contre les Chevaliers

1.4.1887, Preston (GV, NY) à PF : transmet une lettre de James Walsh, datée du 27.3.1887, au sujet des Chevaliers et contre eux (traduction italienne) ; suivi de :
doc. 1....27.3.1887, Walsh à Preston : original

s.d., J.F. à [PF?] : réaction de Gibbons à la condamne des Chevaliers par le SO (en italien)

7.4.1887, Smith, Maria J. (72 Bloor St., Toronto) à Corrigan: contre le mémoire de Gibbons (traduction en italien) ; suivi de :

doc. 1...7.4.1887, Smith à Corrigan: original, suivi de coupures de journaux de l'Ontario au sujet des Chevaliers du Travail et de Gibbons

19.4.1887, Chatard à Simeoni : contre les Chevalier et contre Gibbons (en italien)

3.3.1886, World (Toronto), « The Knights Gratified. Cardinal Gibbons Champions Their Cause at Home » (avec traduction en italien; suivi d'autres renseignements en italien contre les Chevaliers)

27.5.1887, Smith, W. (arch., Edinbourg) à Gibbons: est d'accordo avec celui-ci (traduction en italien) ; suivi de :

doc. 1...27.5.1887, Smith à Gibbons : original (envoyé par Gibbons)

14.6.1887, Moore, John (év., St. Augustine FL) à Gibbons : on ne doit pas publier une condamnation des Chevaliers (traduction italienne suivi de l'original)

s.d., liste des lettres [à Gibbons]

[5.1887], év. de Richmond à PF : appréciations sur la lettre du card. Gibbons (le dossier contient copie des lettres du card. Manning, du card. Langenieux, des arch.s de Glasgow, Toronto, San Francisco, Cincinnati, et Philadelphie, des év.s de Cleveland, Allegheny et Peoria, ainsi que le résumé des articles dans la presse)

30.5.1887, Janssens, F. (év. Natchez) à Gibbons : traduction et original

s.d., traduction italienne du Record of Proceedings of the General Assembly of the Knights of Labor of America, suivi d'une copie des originaux

[5.1887], év. de Richmond à PF : appréciations sur la lettre du card. Gibbons (le dossier est suivi par les coupures de presse

[1884], Constitution de l'Assemblée générale des assemblés districts et des assemblés locales de l'ordre des Chevaliers du Travail de l'Amérique (3 exemplaires en français et en anglais)

1894, S. Francisco, Monterey e Marysville, nr. 1, vol. III, Sulle società: Ordo vetus Hybernorum (seu S. Patritii fraterna societates) e la Società française de bienfaisance

1890, Due Istanze. 1. di Mons. Patrizio G. Riordan Arcivescovo di S. Francisco in California. 2. di Mons. Francesco Silas [Chatard] Vescovo di Vincennes Stati Uniti di America. Dirette ad ottenere che sia tollerata la Società del Vecchio Ordine degli Irlandesi – Vetus Ordo Hybernorum. Relazione con documenti in sommario di Mons. Vincenzo Leone Sallua de' Predicatori, arciv. Di Calcedonia, Commis. Gen. Del S.O. : historique; on peut tolérer l'association

7.1884, Intorno ad alcuni quesiti del Vescovo di Vincennes nell'America Settentrionale, riguardanti la Confraternita religiosa intitolata del Vecchio ordine degli Irlandesi. Parere con sommario di monsig. Placido M. Schiaffino, vescovo di Nissa, consultore

10.1876, Sulle Società Ordine Antico degli Irlandesi, di S. Patrizio e di Mutua Beneficenza francese fondate in California. Relazione con sommario del padre Marcolino Cicognani de' predicatori, secondo socio del r.mo P. commissario: au sujet de la Société française de bienfaisance souligne qu'il ne s'agit pas d'une association maçonnique, qu'elle s'intéresse de gérer l'hôpital français de San Francisco, que ses membres sont catholiques mais ne se rendent souvent à la messe

[Suivent documents à partir de 1872, qui traitent surtout des Hybernians et ne concernent pas le Canada]

1894, Quebecen et Vincennapolitan et S. Francisci (California), nr. 1, vol. IV, Domanda dell'arcivescovo di S. Francisco e del Vescovo di Vincennes per ottenere che sia tollerata la Società « Vetus Ordo Hibernorum »

Le dossier contient les documents utilisés par Sallua dans son rapport de 1890

1894, nr. 1, volume V : Sulle Società dell'America del Nord. Note d'archivio (12 giugno 1890)

1.6.1890, Di Gianlorenzo, Raimondo (archiviste SO): Nota di archivio de' varii documenti del S. Offizio sulle Società dell'America del Nord: liste des decrets et des dossier à partir de 1850, concernant le Canada et les Etats-Unis

4.1890, PF: Sulle società segrete esistenti nell'America Settentrionale. Nota d'archivio: liste de documents à partir de 1848, mais ils concernent les Etats-Unis seulement

16.11.1870, PF : Literae Circulares ad Archiepiscopos Canadenses super Societatibus Secretis et praesertim super Societate vulgo dicta – Société des Cordonniers : mentionne le décret du SO contre les sociétés secrètes daté de 1846

1894, Stati Uniti: sulle società segrete (Odd Fellows, Knights of Pythias, Sons of Temperance), nr. 70

Documents de 1890 à 1916 au sujet de lesdites sociétés secrètes ; il n'y a rien sur le Canada, mais les décisions contraires aux trois sociétés l'intéressent ; de plus, le dossier comprend : 25.9.1893, Genin, Jean-Baptiste M. (miss. ap., paroisse de St. Anthony de Bathgate ND) au [card. pref. de PF], les chefs de ces trois sociétés sont des franc-maçons ; 16.11.1893, PF à Segna, Francesco (ass. SO), transmet la lettre de Genin ; 23.12.1893, PF ° Segna, au sujet de la lettre de Genin. Le dossier contient aussi le rapport de Martinelli, Sebastiano (augustinien, Rome, ensuite dél. ap. aux États-Unis) contre les trois sociétés ainsi que les pressions d'Ireland (arch., St. Louis) en faveur

1896, Québec, Il Vicario Generale domanda l'apprezzamento del .O. relativamente ad un discorso pronunziato da un deputato di Ottawa (nihil esse respondendum), nr. 43

[11.]1896, SO : mgr Calans (rédacteur, Rivista Internazionale di Scienze Sociali e Discipline Ausiliarie) a confié une lettre de Marois (VG, Québec) à mgr ass. du SO ; dans cette lettre, Marois demande l'opinion du SO au sujet d'un député canadien qui a déclaré d'appartenir à l'école libérale anglaise (21.11.1896, SO : « Nihil esse respondendum »)

9.11.1896, Calans, Salvator à SO : Marois lui a écrit de soumettre officieusement au SO le document qui suit :

doc. 1...[12.9.1896], [Marois] : un député a déclaré d'être un libéral de l'école anglaise

1900, pt. II, Documenti americanismo, nr. 5

[ce dossier ne concerne le Canada, mais cf. Censurae Librorum, 1896-1897, nr. 17]

1908, Canadà, dei pretesi abusi circa la Confessione, nr. 16

22.5.1908, Sbarretti, Donato (dél. ap., Canada) à Vannutelli, Serafino (card., secr. Inquisition): au sujet d'une lettre du dél. ap. au Mexique et de documents envoyés par Langevin (arch., St-Boniface) au sujet de dom Benoit (c.r.i.c., Notre-Dame-de-Lourdes, Man.); suivi de :

doc. 1... [6.11.1907], Morlat, Jean-Baptiste (ptre) à [card. Vives y Tuto ?] : dom Benoit n'a pas voulu que ses ptres confessent un catholique du village [lettre transmise au SO par Vives y Tuto]

doc. 2...14.5.1908, Langevin à Sbarretti : au sujet de la lettre et de Benoit

doc. 3...10.5.1908, Straub, Marie Antoine (c.r.i.c., St-Léon Man.) à Langevin : Morlat a beaucoup d'imagination

doc. 4...11.5.1908, Deutschler, Charles (c.r.i.c., St-Alphonse Man.) à Langevin : n'a jamais entendu parler de cette histoire

doc. 5...14.5.1908, Radaz, Joseph (c.r.i.c., St-Boniface) à Langevin : n'a jamais entendu Benoit donner de semblables directions

doc. 6...13.5.1908, Straub à Langevin : a vu Picod (c.r.i.c.), le ptre au confessionnal duquel s'est présenté la personne dont il est question ; Picod n'avait jamais reçu défense de l'entendre en confession

28.3.1908, SO : transmettre à Sbarretti [la lettre de Morlat]

20.6.1908, SO: « reponatur »

1910, Québec, Ricorso contro il vescovo da parte di Rose de Lima Dumas per aver negato l'approvazione per le stampe contenenti "Les vertus de Marie, les dons du Saint-Esprit" e visioni e rivelazioni della S.ma Vergine, nr. 38

25.6.1910, Dumas, Rose de Lima (Lauzon, QC) au pref. du SO : contre Bégin, qui a jugé opportun de ne pas accorder l'imprimatur à extrait d'un ouvrage

7.7.1910, SO : demander renseignements à Bégin

1911, Roma Collegio Canadese, Il rettore del Collegio canadese domanda di confessare gli alunni del Collegio che sono quasi tutti preti, nr. 10

s.d., Perrin, Léonidas Elzéar (dir., Collège Canadien, Rome) à Pie X : demande permission de confesser les élèves du Collège Canadien de Rome

22.11.1911, SO : au sujet de la pétition

23.11.1911, SO : Pie X accorde la permission

1912, Montréal (Canada) : Preti accusati di ascoltare la confessione delle donne in casa loro, nr. 21

14.10.1911, La Fontane, Pietro (secr., Congr. des Rites) à Lunari, Giovanni Battista (ass., SO): lui transmet le dossier [qui manque ici] et l'invite à écrire à Bruchési (arch., Montréal) ; si Lugari juge que la décision est à la Congr. des Sacrements, doit transmettre le dossier au card. préf. de celle-ci

18.5.1912, Bruchési à Pasqualigo, Domenico (op, comm. SO) : a pris connaissance de la note du 26.4, où on lui demande de répondre à une lettre d'octobre 1911 ; s'excuse, mais il ne se rappelle pas de cette lettre

s.d., SO à Bruchési : minute de réponse à la lettre qui précède [la lettre sera envoyée par Pasqualigo le 4.6.1912)

27.6.1912, Burchési à Pasqualigo : a reçu la lettre du 4.6.1912 ; à sa connaissance, ses ptres n'entendent pas la confession des femmes dans leurs presbytères : la discipline du diocèse est très sévère sur ce point

19.7.1912, SO : « reponatur »

1912, Montreal (Canada) denuncia anonima di errori che si dicono spargersi nel Canada. Pro nunc reponatur, nr. 25

21.10.1912, enveloppe marquée « La Bombe », Montréal, Canada, et adressée à Congr. de l'Inquisition

s.d., « La Bombe », Lettre adressée à Son Eminence le Nonce Apostolique à Ottawa (imprimée) : nouvelle hérésie parue à Montréal (le culte du frère André) ; la faute est à Bruchési (arch., Montréal) (2 exemplaires)

s.d., S.O. : c'est au nonce [sic ! il s'agit en réalité d'un dél. ap.] de s'en occuper ; « pro nunc reponatur »

1915, De Societate Secreta « Ordo Independens Bonorum Templariorum » (Independent Order of the Good Templars). Relatio et Votum R.m P. Fleming (maggio 1909). Brevis Relatio et Votum eiusdem Cons.ris (Nov. 1914), nr. 2

[1900, documents concernant les Odd Fellows et autres sociétés en Angleterre, Écosse, États-Unis, Inde ; les documents ont été recueillis par PF ; les ev.s de l'Empire souligne que là, où ces sociétés sont présentes, elles ne représentent pas un danger pour l'Église et surtout que ne serait pas intelligent de les attaquer]

s.d., [?]: Remarques à propos des demandes d'incorporation adressés à la Législation de la Province de Québec par plusieurs sociétés en 1896 : 13 sociétés (Ordre canadien des Forestiers, Knights of the Macabees of the world, Knights of Pythias, etc.) « apparemment occultes » ont demandé

l'incorporation ; question du secret ; « signes peu équivoques d'affinité qu'elles présentent avec les sociétés francs-maçonnes » (14 pages dactylographiées)

4.10.1900, Bégin (arch., Québec) à Ledochowski (préf. PF) : répond aux questions de PF au sujet des sociétés secrètes ; à Québec, il y a 4 loges des Odd Fellows, ouvertes à catholiques, protestants, juifs, libres-penseurs ; « c'est l'opinion commune que les loges des Odd Fellows ne sont qu'un vestibule des loges de la franc-maçonnerie »

12.10.1900, Bruchési (arch., Montréal) à Ledochowski : 10 loges des Odd Fellows dans le diocèse de Montréal ; parmi leurs membres, il y a un seul Canadien français ; cette société ne veut pas persécuter l'Eglise, mais elle est dangereuse parce qu'elle fait abstraction de toutes croyances religieuses et parce que ses décisions sont secrètes ; l'Ordre des Forestiers aussi est dangereux ; tout au contraire, il y a plusieurs excellentes associations de secours mutuel : Société des Artisans, l'Ordre des Forestiers Catholiques, l'Alliance Nationale, l'Union Saint-Pierre, la Société Saint-Joseph, la Catholic Mutual Benefit Association

24.9.1900, Larocque, Paul (év. Sherbrooke) à Bruchési : aucun catholique de son diocèse appartient aux Odd Fellows, mais ceux-ci sont présents dans son diocèse : plusieurs catholiques sont membres de l'Independent Order of Foresters ; les deux sociétés agissent soit au Canada, soit aux E-U ; depuis quelques temps trois nouvelles sociétés (Royal Arcanum, The Knights of Machabees et The United Workmen) ont fait leur apparition : les deux dernières ont déjà enrôlé quelques catholiques, tandis que les deux premières « sentent la franc-maçonnerie »

1.9.1900, Moreau (év. St-Hyacinthe) à Bruchési : en 1896, il y avait 4 loges des Odd Fellows et quelques catholiques en étaient membres, mais l'attention doit se concentrer sur le danger représenté par l'Ordre indépendant des Forestiers ; les Odd Fellows du Canada semblent avoir des liens avec ceux des E-U

30.8.1900, Emard (év., Valleyfield) à Bruchési : les Odd Fellows du Canada dépendent de la direction centrale aux E-U ; dans leurs loges, il y a des catholiques ; on doit dénoncer ces loges, mais l'Eglise ne peut pas sévir contre toute société ouvrière : il faudrait surtout donner tout l'appui aux sociétés catholiques de secours mutuels

1.10.1900, Marchand, U. (ptre, Trois-Rivières) à Marois, C.A. (VG, Québec) : dans le diocèse, il n'y a pas d'Odd Fellows, mais une cinquantaine des Forestiers Indépendants et les Forestiers Canadiens

27.9.1900, Labrecque (év., Chicoutimi) à Bégin : dans son diocèse, il n'y a aucune société défendue

21.11.1901, Langevin (arch., St-Boniface) à Ledochowski : dans son diocèse, 5 catholiques appartiennent aux Odd Fellows, et 5 ou 6 sont dans le vicariat apostolique de la Saskatchewan, une vingtaine dans les mines de la Colombie Britannique et 30 dans les mines du Yukon ; ne sait rien au sujet de cette société parce qu'il a « simplement accepté la condamnation du Saint-Siège » ; les catholiques qui appartiennent à cette société viennent des E-U et disent que les év.s américains tolèrent cette société ; les Forestiers Indépendants et les Machabées recrutent des membres « parmi nos catholiques auxquels nous ne refusons pas cependant les sacrements » ; ces sociétés paraissent des auxiliaires de la Franc-Maçonnerie

1.11.1900, O'Connor, Denis (arch., Toronto) à Ledochowski : a fait copier la Constitution des Odd Fellows ; un nombre très petit de catholiques appartient à ceux-ci ; les Odd Fellows du Canada et des E-U sont considérés la même société ; danger des sociétés d'assurance et de bienfaisance qui augmentent l'influence de la secte maçonnique, mais ne croit pas que le Saint-Siège doit défendre aux catholiques d'en devenir membre

17.11.1900, Duhamel (arch. Ottawa) à Ledochowski : mentionne un mémoire de Decelles (caadj, St-Hyacinthe) sur le danger des Forestiers Indépendant, remis à PF en 1895 ; suivi de :

doc. 1...15.11.1900, Lorrain (év., Pembroke) à Duhamel : parmi les protestants de Ottawa et

Pembroke, il y a plusieurs loges des Odd Fellows ; identité parfaite des loges au Canada et aux E-U des Odd Fellows ; on devrait défendre l'entrée des catholiques dans ces sociétés ; autres sociétés dangereuses (The Independent Order of Foresters, The Chosen Friends, The Machabees, The United Workingmen, The Sons of England)

25.10.1900, O'Brien (arch., Halifax) à Ledochowski : 6 catholiques sont membres des Odd Fellows, tandis que plusieurs sont membres de l'Independent Order of Foresters, parce que cette société garantit de l'argent pour la famille en cas de mort

17.11.1900, Gauthier (arch., Halifax) à Ledochowski : dans toute sa prov.eccl., 5 catholiques sont membres des Odd Fellows ; il n'y a pas d'autres sociétés semblables

20.12.1906, Legal (év., St-Albert) à Vannutelli (card., SO): danger maçonnique en France, au Canada et aux E-U ; des ptes croient que les sociétés condamnées, telles les Odd Fellows, les Knights of Pythias et les Sons of Temperance, ne soient pas dangereuses, mais elles sont toutes des ramifications de la Franc-Maçonnerie ; à part ces sociétés, il y en a entre 2 ou 300 autres également suspectes ; on ne peut pas les recenser toutes, il serait plus simple de dire les sociétés auxquels les catholiques pourraient appartenir

20.12.1906, Legal à Vannutelli : demande de transmettre au Saint-Père la lettre qui suit

20.12.1906, Legal à Pie X : sollicite une parole pratique qui conjure le danger des sociétés secrètes
[suivent documents sur les E-U]

21.9.1906, Veccia à Lunari: transmet documents sur le Canada, l'Angleterre et l'Ecosse; suivi de la lettre de Legal du 20.12.1906 et d'un message à Fleming en date 26.2.1907

1910, PF : transmet documents sur les Indes Orientales

1914, PF:, envoie des nouveaux documents

11.1914, Imperium Britannicum precipue Indiae Orientales. De Societate Secreta "Ordo Independens Bonorum Templariorum". Brevis Relativo et Votum P. David Fleming, OFM, Consultoris

[documents sur la Norvège]

8.1899, Antigonishen. Dubium de aliquibus Societatibus secretis iam a Sancta Sede in Statibus Foederatis Americae Septentrionalis damnatis. Relatio et Votum P. David Fleming Ord. Min. Consultoris : au sujet des Odd Fellows, des Sons of Temperance et des Knights of Pythias ; suggère « dilata »

5.1909, Imperium Britannicum. De Nonnullis Societatibus Secretis bi existentibus. Relatio et Votum P. David Fleming, O.F.M. Consultoris : analyse la situation en Angleterre, en Ecosse, aux Indes Orientales, au Canada ; souligne la contraposition entre ev.s des E-U et du Canada à ce sujet et ajoute : « Notum est procedendum esse pedibus plumbeis quando agitur de informationibus ab Ordinariis Canadensibus circa quasdam quaestiones provenientes » ; suggère « dilata » pour le Canada.

1915, Montreal, Carlo sac. Lecoq domanda spiegazioni sull'applicazione della « moderamine inculpatae tutelae », nr. 21

9.8.1915, Lecoq, Charles (pss, Montréal) à Sbarretti (Rome) : au sujet de la « moderamine inculpatae tutelae »

s.d., S.O. à Bruchési (arch., Montréal) : au sujet de la lettre de Lecoq ; le S.O. ne répond pas à des questions spéculatives

1919, Delegazione Apostolica Canada, Permesso per continuare ad appartenere passivamente alla società « Odd Fellows », nr. 19

2.7.1910, Di Maria, Pietro (dél.ap., Canada) à De Lai (card., secr., Congr. Concistoriale): au sujet d'une nouvelle pétition en faveur d'un membre des Odd Fellows; son confesseur demande de lui permettre d'y participer passivement à fin de ne pas perdre ses avantages matériels

29.7.1919, De Lai à Perosi, Carlo (ass. SO): transmet la lettre de Di Maria

7.8.1919, SO: la grâce est possible in casu particolari

1920, Montréal (America) N.N. desidera restare nella setta degli Odd Fellows, nr. 16

23.2.1920, Valois, Albert (secr. Montréal) à Merry del Val, Raffaele (card., secr. SO) : un jeune homme ne veut pas abandonner les Odd Fellows, parce qu'il ne se veut pas priver des nombreux avantages matériels que lui offre cette société ; demande permission pour le jeune homme de demeurer dans celle-ci

17.4.1920, SO : « in voto assessoris »

18.5.1920, SO : écrire au chancelier du diocèse de Montréal

1921, Hayleybury, Evrard Joseph vuole restare membro passivo della setta "Odd Fellows" unito a Rerum Variarum 1894, n. 70

17.3.1921, Theriault, Charles Eugène (ptre, Timmins ON) à Merry del Val, Raffaele (card., secr. d'Etat) : Evrard, Joseph lui relaté qu'il est membre des Odd Fellows depuis 1919, mais qu'il ignorait que cette société avait été condamné par l'Eglise ; demande s'il peut recevoir les sacrements et ne pas abandonner l'association, mais y rester en tant que membre passif, à fin de ne pas perdre la position avantageuse dans son travail (l'év. Latulipe, Elie-Anicet, soussigne la lettre, en recommandant le cas)

2.4.1921, SO : « cum voto favorabili »

27.4.1921, SO : décret et lettre « pro gratia »

1922, Ottawa, Pro gratia per Croteau come membro passivo della Odd Fellows; negata gratia per Lauréat, nr. 19

17.2.1922, Rouleau, Raymond (op, Ottawa) à Di Maria: Croteau, Joseph (demeurant à Parent, diocèse d'Haileybury) est entré de bonne foi, il y plus de 20 ans, dans les Odd Fellows et sollicite maintenant la faveur de continuer à faire partie de la société, à fin de ne pas perdre des assurances ; il y a 4 mois, Tardif, Lauréat (également domicilié à Parent) est entré dans la même société avec une foi douteuse, ayant entendu dire qu'elle pouvait être condamnée, mais il voulait les avantages de l'assurance pour sa femme et ses enfants (moyennant une contribution annuelle, la loge locale

s'engage à veiller sur la veuve de l'associé et à assurer à ses orphelins une éducation convenable jusqu'à 21 ans)

14.3.1922, Di Maria à Merry del Val : au sujet des deux cas ; ne savait pas que les Odd Fellows s'engageaient à veiller sur la veuve de leurs associés et à assurer à leurs orphelins une éducation convenable (c'est-à-dire selon la religion du père)

3.5.1922, SO : « pro gratia »

Stanza Storica

Q 6-a De magnetismo animale

[documentation à partir des années 1830 sur le magnétisme animal, le mesmérisme, etc.]

31.5.1847, Tonini, Giambattista (ofmconv, cons. SO) : doutes de Bourget, Ignace (év. Montréal) au sujet des sociétés secrètes au Canada et du magnétisme animal ; les premières sont défendues depuis les constitutions de Clément XII (1738), Benoît XIV (1750), Pie VII (1821) et Léon XII, mais les catholiques de Montréal répondaient à leurs év. que leurs sociétés n'étaient pas vraiment secrètes : on peut leur répondre qu'on ne peut pas donner l'absolution aux membres des dites sociétés ; au sujet du magnétisme animal, l'Eglise en condamne l'abus ; suivent lettres et mandements de Bourget contre les sociétés secrètes et au sujet du magnétisme

Q 6-b, De Hypnotismo

[documentation des années 1890; renseignements sur France et Etats-Unis]

Q 6-c, De Spiritismo

[documentation des années 1860-1912; renseignements sur France et Etats-Unis; segnalations sur les rapports entre spiritisme, Franc-maçonnerie, téosophie et propagande protestante]

Archivio della Congregazione dell'Indice (Archives de la Congregation de l'Index)

Diarii

Vol. 23

20.11.1908, Congrégation préparatoire de la séance du 21.12.1908 : distribution aux Consultants des livres, parmi lesquels t. Smith-Vaudry, *The Christfounded Ordre [sic!] of the secular Priesthood*, Montréal, Lovell&Sons, 1906, f. 41

21.12.1908, Congrégation préparatoire (in aedibus P. Secretarii, via Condotti 41) : Lepidi (op, Maestro del Sacro Palazzo, assistant perpetuel) et les consultants Zanotto, Francesco; Lolli,

Arcangelo (chanoines réguliers du Latran); Buonpensiere, Enrico (op); Alessandrini, Francesco (op) s'expriment pour la condamnation du livre qui contient des erreurs répandus en Amériques et ailleurs. Corrado, Gioachino Maria (consulteur, proc. gén. clerics régulier de la Mère de Dieu) et Donzella, Isidoro (bénédictin) affirment que l'ouvrage est publié par l'auteur, qui est un ptre qui n'est pas incardiné à un diocèse; Zanotto declare que la doctrine est repoussé mais que le jugement peut etre délégué à l'év., f. 44-45

4.1.1909, Congrégation plénière (Palais Vatican) : Martinelli (cdl., ancien délégué ap. aux Etats-Unis) relate sur le livre de Smyth-Vaudry et renseigne sur la diffusion des erreurs en Amérique auprès de ptres citant un ptre Zurcher déjà condamné; le livre de Smyth-Vaudry est condamné à l'unanimité, f. 49

Protocolli

Vol. 139 (secrétariat Thomas Esser vol. 1908-09)

13.1.1909, Bruchési à Esser : remarques sur Smyth-Vaudry, Telesphor [Télésphore], originaire de Chicago, séjournant à Montréal en 1904-1907; abrité par l'arch, par charité; revenu aux Etats-Unis; son livre fut publié à l'insu de l'arch. et ne fut pas mis en vente à Montréal; transemt des fascicules du livre qu'il a repéré chez le sup. des Pères du Saint-Sacrement; transmet l'adresse de Smyth-Vaudry à Boerne, Texas, diocèse de San Antonio; lettre siglé par E.R. [Emile Roy, secr.], nr. 172

17.2.1909, Smyth-Vaudry, Telesphor (Columbus, Texas) à Segna, Francesco (cdl. préfet de l'Index): sa soumission au décret du 26.1.1909 condamnant son livre, nr. 174

15.2.1909, Smyth-Vaudry à la Congr. de l'Index : se justifie; le livre fut imprimé en 500 copies, qui n'étaient pas destinées au le public, mais devaient être distribué gratuitement parmi le clergé; le livre fut redigé dans le contexte d'une polémique sur le clergé seculier, nr. 175